

NEOPHILOLOGICA

21

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2009



NR 2740

NEOPHILOLOGICA

volume 21

*Études sémantico-syntaxiques
des langues romanes*

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2009

REDAKTOR SERII: JĘZYKOZNAWSTWO NEOFILOLOGICZNE
MARIA WYSOCKA

RECENZENT
B. KRZYSZTOF BOGACKI

RÉDACTEUR EN CHEF
WIESŁAW BANYŚ
Université de Silésie, Katowice

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DENIS APOTHÉLOZ	Université Nancy 2, FR
B. KRZYSZTOF BOGACKI	Université de Varsovie, PL
GASTON GROSS	Université Paris-XIII, FR
ELŻBIETA JAMROZIK	Université de Varsovie, PL
ALICJA KACPRZAK	Université de Łódź, PL
SALAH MEJRI	Université Paris-XIII, FR
EWA MICZKA	Université de Silésie, Katowice, PL
TERESA MURYN	Académie Pédagogique de Cracovie, PL
MALGORZATA NOWAKOWSKA	Académie Pédagogique de Cracovie, PL
MICHELE PRANDI	Università di Bologna, IT
JOANNA WILK-RACIEŃSKA	Université de Silésie, Katowice, PL
JÓZEF SYPNICKI	Université Adam Mickiewicz à Poznań, PL
MARCELA ŚWIĄTKOWSKA	Université Jagellone à Cracovie, PL
HALINA WIDŁA	Université de Silésie, Katowice, PL
TERESA ZIELIŃSKA	Université de Varsovie, PL

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Anna Grigowicz aniagrigowicz@interia.pl
Beata Śmigielska bsmigielska@wp.pl
Institut des Langues Romanes et de la Traduction
Université de Silésie
5, rue Grota-Roweckiego
PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji internetowej / Accessible aussi sous forme électronique :

Central and Eastern European Online Library

www.ceeol.com

TABLES DES MATIÈRES

Anna CZEKAJ, Beata ŚMIGIELSKA: Autour de la notion de prédicat	7
Katarzyna GABRYSIK: La cause dans l'approche orientée objets à partir de l'exemple du verbe <i>déterminer</i>	18
Ksenia GALUSKINA: Le langage du droit et l'ambiguïté lexicale	29
Anna KUNCY: <i>Corpo, spazio, movimento</i> , nella concettualizzazione della <i>meditazione</i> nella lingua italiana	41
Taoufik MASSOUSSI, Inès SFAR: Description des prédicats nominaux: de la langue générale aux langues spécialisées	62
Agnieszka PASTUCHA-BLIN: La macchina umana. Analisi linguistico-cognitiva della nozione di <i>corpo</i> nei discorsi persuasivi	82
Magdalena PERZ: Quelques spécificités du champ lexical « phénomènes naturels »	93
Monika SUŁKOWSKA: Quelques aspects de la phraséodidactique, c'est-à-dire sur l'enseignement-apprentissage des expressions figées en langue étrangère	102
Dominika TOPA-BRYNIARSKA: Les relations « classe—éléments » et « partie—tout » dans les structures ontologiques de l'éditorial socio-politique	115
Marta TRAJER: Immagine linguistica di <i>immigrante e immigrazione</i>	126
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: La notion du verbe locatif trivalenciel, structure sémantico-syntaxique et nucléarité du lieu — le cas de <i>monter / subir</i>	140

CONTENTS

Anna CZEKAJ, Beata ŚMIGIELSKA: On the notion of predicat	7
Katarzyna GABRYSIAK: The issue of <i>cause</i> in the object-oriented approach: the case of the verb <i>déterminer</i>	18
Ksenia GAŁUSKINA: Legal language and lexical ambiguity	29
Anna KUNCY: <i>Body, space</i> and <i>motion</i> in the conceptualization of meditation in Italian	41
Taoufik MASSOUSSI, Inès SFAR: A description of nominal predicates: from common language to language for special purposes	62
Agnieszka PASTUCHA-BLIN: The human machine. Linguistic and cognitive analyses of the concept of <i>body</i> in argumentative discourse	82
Magdalena PERZ: A few features of the lexical field of “natural phenomena”	93
Monika SUŁKOWSKA: Several aspects of phraseological didactics: the process of teaching and learning idiomatic expressions in a foreign language	102
Dominika TOPA-BRYNIARSKA: The class—elements and part—whole relations in the ontological structures of a socio-political editorial.	115
Marta TRAJER: A linguistic portrait of the <i>immigrant</i> and <i>immigration</i>	126
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: The notion of three arguments locative verbe, syntactic-semantic structure and nuclearity of the locative argument — the case of <i>monter / subir</i>	140

Anna Czekaj
Beata Śmigielska

Université de Silésie
Katowice

Autour de la notion de prédicat

Abstract

The article is a contrastive analysis of two important conceptions dealing with the description of language: S. Karolak's semantic theory of predicate-arguments structure and G. Gross' object oriented approach. The first part of the article is devoted to a brief presentation of basic principles of both the approaches. An attempt is made at analyzing the notion of *predicate* in both conceptions, as well. Taking into consideration the fact that the theory of predicate-arguments structure has influenced the development of G. Gross' lexicographic approach, the authors concentrate also on the presentation of differences and similarities between the two conceptions.

Keywords

Predicate, argument, object class, operator, support verbs.

Le terme de *prédicat* a été emprunté par la linguistique à la tradition logique. Dès l'Antiquité jusqu'à nos jours, ce terme prend différentes significations suivant la conception qui l'utilise. Ainsi, pour bien comprendre sa valeur explicative et pour ne pas tomber dans un piège, il faut toujours prendre en compte sa définition telle qu'elle est donnée dans les approches étudiées.

L'objectif de cet article sera donc de comparer des théories de description linguistique qui s'appuient sur la notion de prédicat. La théorie de la syntaxe sémantique (ou les structures prédicat-arguments) de S. Karolak (p.ex. 1984, 2007) et la conception des classes d'objets de G. Gross (p.ex. 1994, 1999, 2004, 2008), que nous avons choisies pour l'analyse, sont au premier coup d'œil très différentes. Cependant, on peut observer des influences importantes de la conception de S. Karolak sur celle de G. Gross.

Afin de montrer les différences et les ressemblances entre ces deux approches, il est utile de rappeler brièvement leurs fondements théoriques respectifs.

1. Théorie des structures prédicat-arguments de S. Karolak

1.1. Notion de prédicat

La conception karolakienne, qui a été élaborée dans les années soixante du XX^e siècle, décrit la langue de manière logique et formelle. Au centre de cette description il y a toujours le prédicat qui s'identifie au concept reflétant différentes situations extralinguistiques. En tant qu'élément qui décrit toutes ces situations, le prédicat remplit toujours une fonction ascriptive ou relationnelle. Pour qu'on puisse parler d'une situation, il faut prendre en considération aussi ses participants. Par conséquent, tout prédicat (concept) implique toujours sémantiquement, un certain nombre (de positions) d'arguments (participants) qui, à leur tour, une fois saturés par des expressions référentielles, accomplissent la fonction référentielle, en indiquant les objets concrets du monde réel. Ainsi, le prédicat, en tant qu'unité sémantique garantissant toutes sortes de liens entre ses arguments, se situe au niveau profond dans la structure sémantique de la langue. Le niveau superficiel, par contre, est constitué d'expressions linguistiques — respectivement prédicatives et argumentatives — qui expriment des éléments des situations concrètes.

S. Karolak s'occupe généralement dans son analyse linguistique du niveau profond de la langue en proposant de présenter toutes les situations extralinguistiques sous forme de schémas logiques avec les variables prédicatives et argumentatives correspondantes, p.ex. : la situation de *se marier* serait symbolisée par la forme logique $g(x, y)$, où g représente le prédicat, x et y étant ses (positions d') arguments, donc éléments nécessaires pour qu'on puisse envisager la situation en question.

1.2. Classement quantitatif et qualitatif des prédicats

Vu un différent nombre d'éléments pouvant participer à une situation donnée, les prédicats se divisent en : monovalents, bivalents, trivalents et tétravalents, suivant qu'ils ouvrent une, deux, trois ou quatre positions argumentatives (cf. p.ex. S. Karolak, 1984, 2007 ; K. Bogacki, S. Karolak, 1991). Ainsi, l'exemple cité ci-dessus est un prédicat bivalent, donc impliquant nécessairement deux arguments x et y : *x se marie avec y*.

Le critère quantitatif n'est pas le seul à diviser les prédicats en différentes catégories. On distingue également un classement qualitatif des prédicats qui, à son tour, prend en compte le type d'arguments impliqués. De ce point de vue, on parle des prédicats du premier rang et du rang supérieur. Les premiers sont ceux qui ouvrent uniquement des positions pour les arguments objets (individuels), tandis que les deuxièmes impliquent également, ou uniquement, des arguments propositionnels.

1.3. Types d'arguments

Les arguments objets renvoient directement à des objets individuels ou à des ensembles d'objets de la réalité extralinguistique alors que les arguments propositionnels réfèrent à des situations, à des états de choses ou à des événements. Ainsi, p.ex. le prédicat *boire* est un prédicat bivalent (à deux arguments) du premier rang : *x boit y* parce que les deux arguments impliqués sont des objets physiques. Par contre, dans le cas du prédicat p.ex. *proposer*, deux de ses arguments impliqués indiquent des objets physiques, le troisième étant de nature propositionnelle, ce qui fait ranger le prédicat en question dans la catégorie des prédicats du rang supérieur : *x propose p à y*, où *x* et *y* sont des objets matériels et *p* représente une situation concrète.

1.4. Prédicats simples et complexes

La grande majorité des prédicats possèdent une structure sémantique complexe, c'est-à-dire on peut les décomposer en unités prédictives plus simples. S. Karolak (1984, 2007) distingue un nombre limité de prédicats simples, paraissant indécomposables et indéfinissables à l'aide d'autres concepts plus simples, donc intuitivement évidents, qui servent à définir les prédicats plus complexes. S. Karolak les appelle, comme c'est l'habitude chez les linguistes, « primitifs ». Dans son dernier ouvrage, S. Karolak (1984, 2007) établit la liste de onze prédicats simples, parmi lesquels on peut trouver p.ex. :

- prédicat inaccompli de volonté (*vouloir, souhaiter, avoir envie*, etc.),
- prédicat inaccompli de sentiment (*sentir, aimer, détester*, etc.),
- prédicat inaccompli d'action (*danser, marcher, parler, lire*, etc.),
- prédicat accompli d'événement (*naître, advenir, disparaître*, etc.),
- prédicat accompli de cause (*provoquer, causer, entraîner*, etc.).

2. Théorie des classes d'objets de G. Gross

2.1. Notion de classe d'objet

Pour effectuer une description générale de la langue, G. Gross a introduit la notion de classe d'objets conçue comme une classe sémantique homogène définie à l'aide des critères syntaxiques et sémantiques (cf. p.ex. G. Gross, 1999, 2004, 2008). Parmi ceux-ci se trouvent des prédicats permettant de caractériser de façon appropriée les unités lexicales qui constituent la classe d'objets donnée.

G. Gross les appelle aussi opérateurs et en distingue deux types : généraux et appropriés.

2.2. Opérateurs généraux et appropriés

Dans la description du lexique G. Gross fait recours à deux types de données : celles indiquant les traits sémantiques généraux, leur liste en comprend huit : *humain*, *animal*, *végétal*, *inanimé concret*, *inanimé abstrait*, *locatif*, *temps* et *événement*, ainsi que celles qui donnent une information sur l'appartenance à une classe d'objets concrète. Tous ces traits sémantiques sont caractérisés par des opérateurs généraux qui s'appliquent à chacune des classes d'objets, p.ex. : pour la catégorie des *concrets*, ce seraient des opérateurs relatifs à la couleur (*être blanc*, *rouge*, *clair*, etc.), aux dimensions (*être grand*, *petit*, *large*, *étroit*, etc.), au poids (*être lourd*, *léger*, *peser x kilos*, etc.), à la forme (*être carré*, *triangulaire*, *ovale*, *arrondi*, etc.) ou au volume (*être épais*, *gros*, *mince*, etc.) à la différence de la catégorie des *humains* pour laquelle les opérateurs généraux se rapporteraient aux fonctions physiologiques (*respirer*, *manger*, *se reproduire*, *vivre*, *voir*, etc.) ou psychologiques (*raisonner*, *penser*, *calculer*, *analyser*, etc.) de l'être humain. Cependant, vu l'insuffisance opérationnelle de ces traits, G. Gross a introduit un outil descriptif supplémentaire, notamment les classes d'objets, qui permettent de décrire le lexique de façon précise, levant toute ambiguïté résultant de la polysémie des langues naturelles. Il part du principe « qu'il n'existe pas de prédicat qui ait deux significations différentes avec les mêmes classes d'arguments » (G. Gross, 2008 : 116). Par conséquent, ces classes d'arguments (d'objets) sont définies par les prédicats qui leur sont propres, donc par leurs opérateurs appropriés. Ainsi, p.ex. : la classe des *médecins* sera décrite, dans le cadre de cette conception, d'un côté, à l'aide des opérateurs généraux relatifs aux *humains*, et de l'autre côté, à l'aide des opérateurs appropriés tels que p.ex. : *soigner*, *prescrire une ordonnance*, *opérer*, *ausculter*, *examiner*, etc., qui rendent possible la distinction de la classe en question parmi toutes les autres catégories des humains.

2.3. Verbes supports

Ce qui décide de la signification et, par conséquent, de la traduction d'un prédicat, c'est le contexte dans lequel il est utilisé. Il est donc évident que l'unité minimale de l'analyse linguistique est la phrase, définie comme « un prédicat accompagné de la suite la plus longue de ses arguments » : prédicat (arg.0, arg.1, arg.2) (G. Gross, 1999 : 113). Etant donné que ce schéma n'est pas encore une phrase, il faut recourir à deux types d'opérations afin de le transformer en phrase réelle : premièrement, il est nécessaire de placer les arguments dans l'ordre convenable et deuxièmement, il faut actualiser le prédicat, c'est-à-dire le situer dans le temps. Il

est clair que les prédicats verbaux manifestent leur aspect temporel à travers les désinences et les verbes auxiliaires, ce qui n'est pas le cas des prédicats nominaux. Ceux-ci pour être actualisés, ont besoin de verbes supports, dont on peut distinguer trois types (p.ex. G. Gross, 1998 ; D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998) :

- les supports d'action, p.ex. : *faire* (*faire le tour du monde*),
- les supports d'état, p.ex. *avoir*, *être* + préposition (*avoir faim*, *être d'accord*, *être en retard*),
- les supports d'événement, p.ex. : *il y a* (*il y a du soleil*).

Les verbes supports énumérés ci-dessus sont des supports généraux qui, par leur généralité, ne donnent pas trop de précision sur les actions, les événements ou les états dont il est question. Ainsi, le support *faire* employé dans les phrases suivantes :

Pierre a fait un costume.

Pierre a fait un tableau.

pourrait être remplacé par des variantes plus spécifiques, appelées verbes supports appropriés, comme p.ex. :

Pierre a cousu un costume.

Pierre a peint un tableau.

Grâce aux supports appropriés, il est possible d'envisager la formation d'un certain nombre de classes d'objets de prédicats nominaux, ici : <vêtements> (coudre), <peintures> (peindre).

2.4. Nature des verbes supports

On pourrait se demander comment distinguer les verbes supports (sémantiquement « vides ») des verbes prédicatifs (sémantiquement « pleins »). G. Gross (1991, 1993, 1999, 2008) donne quelques propositions permettant de répondre à cette question :

- le verbe support peut être supprimé dans une phrase, qui, pourtant, garde son statut de phrase, p.ex. :

Paul a fait un voyage à Rome.

Le voyage que Paul a fait à Rome.

Le voyage de Paul à Rome. (G. Gross, 2008 : 134).

- le verbe support ne subit aucune transformation morphologique (nominalisation, adjectivation, verbalisation) ; il garde toujours sa forme verbale, sauf qu'il est employé comme verbe prédicatif, p.ex. :

Paul a donné un cadeau à Marie (donner — verbe prédicatif).

— *Le don d'un cadeau est un geste sympathique.*

Paul a donné un coup de pied à Pierre (donner — verbe support).

— *(* Le don d'un coup de pied est un acte d'agression.)*

(on remarque bien à ce propos la différence du comportement entre le français et le polonais dans ce cas-là et d'autres pareils, cf. p.ex. :

Paweł dał kopniaka Piotrowi.

— *Danie kopniaka [mais non pas : dar] jest aktem agresji.*

— *Danie [mais non pas : dar] podarunku jest wyrazem sympatii.*

ce qui entraîne la conclusion que la notion de « verbe support » devrait être considérée soit comme à penchant idiomatique et non pas universel, ce qui pourrait mettre en question le caractère distinctif « universel » du trait « sémantiquement plein/vide », car ce caractère doit être universel, soit exiger une analyse beaucoup plus fine de ce type d'exemples aussi bien en français qu'en polonais, dont l'une des conclusions serait que, *dar* étant fonction de *podarunek* dans :

Paweł dał podarunek Piotrowi.

dar n'est pas le bon candidat pour le verbe support (il équivaut simplement à *podarunek*, c'est donc *danie* qui est le verbe support en polonais correspondant, et cela entraîne les conséquences relevées ci-dessus)).

3. Remarques sur les deux méthodes

Chaque linguiste qui veut décrire une langue naturelle devrait avoir pour but d'en construire un modèle qui soit exhaustif le plus possible et opérationnel à la fois. Exhaustif, c'est-à-dire celui qui explique de façon complète tous les phénomènes essentiels de la langue, et opérationnel, c'est-à-dire celui qui opère efficacement en fonction de l'objectif visé.

3.1. Manière de voir la description du sens des mots

Les modèles dont nous avons parlé ci-dessus, ayant des buts pareils — décrire la langue, et plus précisément, son niveau sémantique — présentent pourtant beaucoup de différences, tant dans leur vision de la langue, que dans leur application.

Commençons par leur attitude différente à l'égard de la description des sens des mots, qui concerne « cette bataille éternelle entre la décomposition primaire du monde en objets et en fonctions [...] » (W. Banyś, 2002a : 20). Dans le cadre des structures prédicat-arguments de S. Karolak, c'est la fonction qui constitue le point de départ de la description. Autrement dit, on part du prédicat (concept), qui grâce à ses propriétés sémantiques, implique nécessairement un certain nombre d'arguments (objets). Cette opération pourrait être représentée en termes logiques de manière suivante : $f \rightarrow x$. Ainsi, la situation décrite à l'aide du prédicat, p.ex. : *hennir* fait tout de suite penser aux objets animés : *chevaux*, qui entrent en position d'argument pour le prédicat mentionné : x *hennit*.

Il n'en va pas de même dans la conception de G. Gross, au moins à cette étape dont nous parlons et non pas celle du *lexique — grammaire*, où la direction de la description est tout à fait inverse. Ici, on pourrait dire, si l'on mettait en parallèle la conception de G. Gross et celle de W. Banyś citée ci-dessus, que c'est à partir de la nature linguistiquement conçue de l'objet qu'on arrive à toutes sortes de prédicats qui lui sont attribués, ce qui peut être illustré par la formule suivante : $x \rightarrow f$ (cf. p.ex. W. Banyś, 2002a).

Par conséquent, l'objet x — *cheval* serait défini à travers une série de prédicats (opérations et attributs) qui caractérisent ce qu'il peut faire lui-même (1), ce qu'on peut faire avec lui (2) et comment il est (3), p.ex. :

- (1) *cheval hennit, bronche, se cabre, court, mange, boit, saute, travaille, tombe, etc.*
- (2) *dresser, élever, nettoyer, soigner, brosser, ferrer, attacher, brider, éperonner, tenir en bride, monter sur un cheval, etc.*
- (3) *cheval de course, de carrière, brun, marron, noir, anglais, arabe, persan, pur sang, demi-sang, de petite taille, etc.*

3.2. Application des deux méthodes

G. Gross se fixe comme objectif de décrire la langue de sorte qu'il soit possible de reconnaître et de générer tous les emplois des unités linguistiques. Pour cette raison il travaille sur l'élaboration du dictionnaire électronique du français afin de résoudre le problème de la polysémie lexicale. Ce dictionnaire permettrait de répondre aux exigences concernant le traitement automatique de textes, y compris leur traduction, indexation et documentation. Dans sa méthode descriptive, toutes les unités sont classifiées selon un schéma établi. Voici un extrait du fichier de description des *humains* proposé par G. Gross (1994 : 21) :

ébéniste/T:hum/C:pro/Op:/S:menuisier/D:ébén.
éboueur/T:hum/C:pro/Op:/S:boueux/D:urban.

éboureur/T:hum/C:pro/Op:/S:ébourrer/D:tanner.
écangueur/T:hum/C:pro/Op:écanger/S:/D:text.
ecclésiastique/T:hum/C:relig/Op:/S:religieux/D:rel.
échappée/T:hum/C:col/Op:/S:/D:cyclisme.

La façon de décrire la langue proposée par S. Karolak est tout à fait différente. Ses schémas logiques des structures prédicat-arguments peuvent être utilisés à des fins diverses, dont, entre autres, également la création de dictionnaires. A cet égard on peut citer p.ex. le *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français* sous la direction de K. Bogacki et H. Lewicka (1983) dont la façon de description d'unités lexicales diffère beaucoup de celle de G. Gross, p.ex. :

boire I « consommer un liquide [pić] »

R₁ CAUSER R₂

R₁ : x AGIR

R₂ : y SE TROUVER *dans* x

y — liquide

Syn : prendre /1, 2/

/1/ Après le repas, elle buvait un café. /2/ Venez boire un verre. /3/ Il ne boit que du lait. /4/ La vieille buvait son thé à petites gorgées.

N₁ + V + N₂

Nomin : Ø

boire II « consommer des boissons alcoolisées, abuser d'alcool, avoir l'habitude de boire [pić (alkohol)] »

x boire I y

y — alcool

Syn : s'enivrer /2, 3/, se saouler /2, 3/

/1/ Jean boit beaucoup. /2/ Ils buvaient du matin au soir. /3/ Depuis quelque temps il a pris l'habitude de boire.

N + V

Nomin : Ø

boire III « se laisser imprégner d'un liquide, absorber [pić, nasiąkać] »

NON R CHANGER R

R : x SE TROUVER *dans* y

x — liquide

y — poreux

Syn : absorber

/1/ Ce papier est mauvais : il boit. /2/ Le coton boit l'eau.

N₁ + V [+ N₂]

N₁ = y ; N₂ = x

Nomin : Ø

(K. Bogacki, H. Lewicka, réd., 1983 : 116).

3.3. Idée du prédicat

Vu ces différents points de départ dans la description, essayons de voir de plus près quelle est la valeur de la notion même de prédicat dans les deux conceptions. Comme nous l'avons déjà signalé, S. Karolak considère le prédicat comme porteur du sens qui décrit une situation extralinguistique donnée. En tant que tel, il ouvre des positions argumentatives pour tous les participants nécessaires de la situation en question. Et même si le prédicat donne des spécifications concernant les traits sémantiques de ses positions d'arguments leur appartenance à une catégorie plus spécifique, ses spécifications plus détaillées ne faisaient pas l'objet d'études de S. Karolak.

G. Gross fait un pas de plus et de côté en même temps ne se limitant pas à caractériser les prédicats de façon si générale. Pour cette raison il introduit la notion de classes d'objets qui « permettent de rendre compte de façon précise du spectre argumental de chaque emploi verbal » (G. Gross, 2008 : 122). Cela est parfaitement visible dans le cas p.ex. du prédicat *prendre*, qui, en fonction du type et de la nature de ses arguments change sa signification. Regardons ses différents emplois :

Luc a pris le métro.
Nous avons pris du poulet.
Marie a pris un café.
Elle prend de l'aspirine.

A travers les exemples cités ci-dessus, on voit bien que tous les arguments objets mentionnés ne sont pas de même nature ; chacun, par ses traits sémantiques, appartient à une classe d'objets différente, ici respectivement <moyens de transports>, <nourriture>, <boissons> et <médicaments> qui précise le sens du prédicat.

On voit donc que G. Gross traite le prédicat plutôt comme un opérateur grammatical qui est influencé par diverses classes d'arguments précisant sa signification. Par conséquent, la portée de la notion de prédicat dans son approche est différente par rapport à celle de S. Karolak, qui considère le prédicat comme unité constitutive de la structure profonde de la langue, ne permettant que de rendre compte des réseaux de relations potentielles entre tous les éléments de la situation décrite.

Remarquons que, pour faire une analyse linguistique convenable et non ambiguë, il est très important de bien déterminer le niveau auquel on se situe. Si l'on parle des prédicats, il faut donc rendre compte de l'existence des trois variantes d'acceptions du terme *prédicat* suivant le niveau de la langue et d'analyse où l'on se situe qui, d'après W. Banyś (2002a) sont les suivants :

1. Niveau des expressions linguistiques — où les prédicats, décrivant les situations extralinguistiques, s'opposent aux indices, qui indiquent des objets de la

réalité. Ce type des prédicats sont appelés par W. Banyś (2002b) prédicateurs-descripteurs, p.ex. dans la phrase :

Jean est beau.

Jean — indice — indique un objet concret de la réalité

beau — prédicat descripteur — décrit cet objet

est — support de prédicat adjectival

- 2. Niveau de la représentation de la réalité** — où les prédicats, représentant une relation ou un attribut, décrivent les situations extralinguistiques par des schémas de phrases dont le centre est un prédicat. Ces prédicats sont appelés par W. Banyś (2002b) prédicateurs-relateurs et ils s'opposent aux arguments, p.ex. dans le cas de la même phrase :

Jean est beau.

la situation de la *beauté* (*être beau*) qui est attribuée à l'objet indiqué par le mot *Jean* remplit la fonction de prédicat, *Jean* étant son argument.

- 3. Niveau communicatif** — qui prend en compte non seulement l'ordre des mots dans la phrase mais aussi l'intonation. Puisque dans chaque phrase on peut indiquer ce dont on parle (thème) et ce qu'on en dit (rhème), les prédicats de ce niveau sont appelés par W. Banyś (2002b) prédicateurs-communicateurs (rhèmes) et ils s'opposent aux thèmes, p.ex. :

Jean est beau (intonation non marquée)

Jean — thème, *être beau* — rhème

Jean est beau (intonation marquée — l'accent d'insistance tombe sur *Jean*)

Jean — rhème, *être beau* — thème

Pour relever tous les types des prédicats énumérés ci-dessus, on peut appliquer le test de négation, puisque le prédicat est l'élément qui peut être toujours nié.

Etant donné les trois niveaux de l'analyse linguistique relevés ci-dessus, on pourrait dire que S. Karolak étudie davantage comment les structures prédicat-arguments représentent le monde extérieur (la structure profonde, le niveau 2), sans exclure naturellement les deux niveaux qui restent, tandis que G. Gross, prenant en considération tous les contextes dans lesquels une unité de langue apparaît, étudie davantage le niveau des expressions linguistiques (la structure superficielle, le niveau 1 et 3), sans exclure naturellement le deuxième niveau — c'est le point de départ et une distribution d'accents de buts et de méthode qui sont décisifs ici et qui font la différence entre les deux approches.

Et une des conséquences de ces différences est la nécessité d'une analyse encore plus détaillée et plus fine de la question des relations entre la notion de pré-

dicat selon G. Gross d'abord et S. Karolak par la suite, replacée dans son contexte d'analyse à lui, et la notion de verbe-support — on a signalé rapidement ci-dessus quelques champs nécessaires d'investigation supplémentaire liée au caractère non suffisamment précis, semble-t-il, de la notion de verbe support par rapport à la notion de prédicat, et en particulier dans le contexte du caractère universel ou idiomatique du verbe support.

Références

- Banyś W., 2002a: « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś W., 2002b: « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II: Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Bogacki K., Karolak S., 1991: « Fondements d'une grammaire à base sémantique ». *Lingua e Stile*, **26**, 309—345.
- Bogacki K., Lewicka H., éd., 1983: *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, PWN.
- Gross G., 1991: « Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne ». *Langage*, **102**, 36—51.
- Gross G., 1993: « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, **59**, 16—22.
- Gross G., 1994: « Classes d'objets et description des verbes ». *Langage*, **115**, 15—30.
- Gross G., 1998: « Pour une véritable fonction "synonymie" dans un traitement des textes ». *Langage*, **131**, 103—114.
- Gross G., 1999: « Elaboration d'un dictionnaire électronique ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, **94**(1), 113—138.
- Gross G., 2004: « Classes sémantiques et description des langues ». In: *Syntaxe, Lexique et Lexique-Grammaire. Hommage à Maurice Gross. Linguisticae Investigationes Supplementa*, **24**. Amsterdam, John Benjamins, 231—238.
- Gross G., 2008: « Les classes d'objets ». *Lalie*, **28**, 113—165.
- Karolak S., 1984: „Składnia wyrażeń predykatywnych”. W: S. Urbańczyk, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa.
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków, Collegium Columbinum.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998: « Introduction aux classes d'objets ». *Langage*, **131**, 6—33.

Katarzyna Gabrysiak

*Université de Silésie
Katowice*

La cause dans l'approche orientée objets à partir de l'exemple du verbe *déterminer*

Abstract

This study analyses the use of the French causal verb *déterminer* with the aim of disambiguating their meanings. The process consists in finding every possible meaning of the word by analyzing contexts in which it might appear. This stage constitutes an integral part of creating a Polish-French and French-Polish electronic dictionary and exemplifies the methodology of object-oriented approach proposed by Professor W. Banyś. The analysis is based on the information taken from *Le Trésor de la Langue Française* and the internet by Google. After analyzing all contexts in which the verb has appeared and after specifying the object classes for each its use of the verb, the author gives its Polish equivalent. Twelve Polish equivalents of the French verb *déterminer* are presented.

Keywords

Electronic dictionary, object classes, object-oriented approach, disambiguating, causality.

Cet article a pour but de présenter la désambiguïsation des sens du verbe *déterminer*. Comme le titre l'indique, ce verbe exprime, entre autres, la cause. Dès l'Antiquité, l'homme essaie de trouver la définition qui soit complète et vraie pour chaque domaine de la vie. Par exemple, Aristote distingue quatre causes dans la nature : la cause formelle, la cause matérielle, la cause efficiente et la cause finale. Les études physico-philosophiques contemporaines cherchent une définition pouvant expliquer : « quelles conditions caractérisant une situation du monde réel doivent être présentés pour qu'on ait le droit d'y appliquer le concept de causation » (M. Kistler, 1999 : 282). La psychologie et la logique abordent un autre aspect de la causation, c'est-à-dire elles visent à déterminer comment l'homme raisonne sur la causalité, de quelle façon les relations causales sont représentées dans notre cerveau. La linguistique analyse la causalité du point de vue de la langue. Elle se pose la question de savoir la manière dont ces relations sont exprimées par la lan-

gue. Comme on s'en aperçoit, on a autant de définitions, de conceptions différentes que de domaines.

Nos recherches ne concernent que la cause linguistique. Quelle en est la définition ? Nous en trouvons beaucoup. Par exemple, J.-C. Anscombe (1984 : 14) définit la cause ainsi :

soient L un locuteur, E_1 et E_2 deux énoncés, T_1 et T_2 deux transformations attachées à E_1 et E_2

Nous dirons qu'en énonçant la suite ($E_1 + E_2$), L présente T_1 comme cause de T_2 , si :

- L présente T_1 comme produisant T_2 ,
- pour L, cette production possède une certaine plausibilité,
- L présente T_1 comme antérieure à T_2 ,
- L présente T_1 comme le fait d'un agent.

La définition de S. Hamon (2006 : 57) paraît plus claire, à savoir : « la cause est une certaine relation exprimée par un verbe, un connecteur phrastique ou propositionnel, ou une préposition spécifiques, placés entre deux unités syntaxiques (syntagmes ou phrases) ». Elle distingue trois types de causes : effective, énonciative et justificative (cf. S. Hamon, 2005).

Gross parle aussi de causes implicites donc de celles qui ne sont pas exprimées par des moyens lexicaux ni syntaxiques, mais elles sont inférées par l'interlocuteur. Notre étude se limite aux causes explicites. En effet, le verbe *déterminer* exprime la cause d'une façon explicite et appartient au niveau lexical, paraissant le plus riche, sur lequel la cause peut se manifester. Mais les relations de causalité peuvent se trouver exprimées aussi au niveau :

- morphologique par l'intermédiaire des affixes dérivationnels,
- syntaxique par des constructions analytiques.

1. Description de *déterminer*

Déterminer, d'après le *Dictionnaire des synonymes de l'Université de Caen* (Crisko), est l'un des plus fréquents synonymes du verbe *causer*, ce qu'illustre le classement suivant :

provoquer	██
susciter	██
occasionner	██
déterminer	██
produire	██

soulever	██████████
bavarder	██████████
entraîner	██████████
parler	██████████
faire naître	██████████

Nous avons aussi vérifié sa fréquence d'emploi en nous servant d'Internet, et plus exactement du moteur de recherche Google. Il est apparu 6.530.000 fois dans sa forme infinitive. S'appuyant sur la classification des causes de G. Gross (R. Pauna, 2007 : 2), nous pouvons dire que *déterminer* est un verbe exprimant la cause externe étant donné qu'il est un prédicat du second ordre et qu'il implique un argument phrastique au contraire du prédicat de premier ordre qui n'ouvre ses positions qu'aux arguments d'objet que Gross appelle la cause interne. En général, *déterminer* constitue la cause événementielle, à savoir il représente des faits objectifs, donc ceux qui excluent l'intervention de la position du locuteur, p.ex. : *La baisse du cours de l'euro a déterminé une crise monétaire partout en Europe* (R. Pauna, 2007 : 95). Mais, dans certaines constructions, il peut être une cause du faire, p.ex. : *Cette situation m'a déterminé à partir sur le champ* (R. Pauna, 2007 : 94). I. Mel'čuk présente un autre point de vue. Il distingue les verbes de causation et les verbes causatifs. Selon lui, les verbes de causation ne comprennent aucune spécification de l'effet. Par contre, les verbes causatifs incluent une configuration sémantique montrant l'effet de la causation en question (cf. I. Mel'čuk, S. Kahane, 2006). Par conséquent, *déterminer* est un verbe de causation.

2. Méthode d'analyse

Afin d'analyser et en conséquence de désambiguïser le verbe en question nous appliquons l'approche orientée objets de W. Banyś (2002a,b). Ses principes qui sont conformes aux étapes de la bonne méthode de Descartes se présentent ainsi :

- le corpus (les données de départ) doit être le plus large possible,
- les données d'une base lexicale doivent être réutilisables,
- l'architecture d'une base doit être modulaire, cela veut dire qu'il est possible d'analyser ses composantes séparément, de les réemployer dans d'autres types de synthèse ; en plus, chaque module est compréhensible sans la nécessité de la compréhension des autres, de petits changements dans un module n'influent pas sur le système entier.

Tenant compte de suivre tous ces principes, nous pouvons procéder à l'analyse de *déterminer* dont les étapes sont les suivantes :

1. En premier lieu, il faut réunir le corpus. Dans cet article, nous ne présentons que les significations de *déterminer* énumérées par le *Trésor de la Langue Française*. Les exemples choisis viennent du même dictionnaire et aussi d'Internet.
2. Ensuite, nous vérifions la concordance des emplois du mot en question dans ce corpus.
3. Puis, nous regroupons ces emplois en ensembles dont les éléments ont le plus de traits en commun.
4. Nous analysons et classifions ces traits, autrement dit, nous étudions chaque contexte où le mot donné apparaît pour dégager les classes d'objets, c'est-à-dire les sous-ensembles des traits syntactico-sémantiques apportant les informations plus précises (cf. G. Gross, 1999 ; W. Banyś, 2002a,b). Les classes d'objets, autrement dit les classes d'arguments « se définissent par relation avec les prédicats qui leur sont spécifiques » (D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998 : 12). Elles déterminent le choix des équivalents dans la langue cible (le polonais dans notre cas). Si c'est nécessaire, nous vérifions, nous réorganisons ces ensembles.
5. À la fin, nous présentons les conclusions de l'analyse sous forme d'un tableau qui constitue l'un des schémas descriptifs employés dans l'approche orientée objets.

Nous expliquons aussi les symboles apparaissant dans les schémas descriptifs et dans le tableau :

HUM — humain,
 CONC — concret,
 ABSTR — abstrait,
 X/NP1 — sujet,
 Y/NP2 — complément d'objet direct,
 Z/NP3 — complément d'objet indirect,
 Prép. — préposition,
 Dét. — déterminant,
 CO — classe d'objet.

3. Analyse

3.1. Corpus

L'entrée *déterminer* dans le *Trésor de la Langue Française* se compose de trois parties : A, B et C. Chacune d'elles se subdivise à leur tour. La partie A rassemble les emplois où l'accent est mis sur la valeur de connaissance d'information fournie. Dans la partie B, on trouve les exemples où l'accent est mis sur la composante

causale ou de déclenchement. La partie C comprend les emplois où on accentue la composante de volonté en tant que principe de décision. En résumant, on distingue sept significations de *déterminer* dans la langue française.

3.2. L'inventaire préliminaire des sens du verbe *déterminer* suivant leur traduction en PL

- (1) **określić** : *Déterminer un coefficient, une distance, une vitesse, des modalités. Déterminer le mouvement d'un point matériel dans l'espace. Déterminer les bases des traités de paix. On peut ainsi non seulement déterminer avec précision l'âge d'un arbre mais encore sa rapidité de croissance et les répercussions sur cette croissance des modifications survenues à diverses époques dans les conditions de vie de l'arbre. Heymans et Wiersma ont cru pouvoir déterminer certains caractères toujours « dominants » : résolution, insouciance, chasteté, esprit pratique. Déterminer un concept.*
- (2) **określać** : *Déterminer un animal, une plante, une roche. Déterminer un champignon : trousseur l'espèce à laquelle il appartient. Un guide pour déterminer les plantes de Suisse à l'état végétatif. De nombreuses espèces de chenilles sont encore à déterminer.*
- (3) **określać** : *Le concile de Trente détermine une foule de points controversables. Le sens des dogmes sacrés que la sainte mère Église a déterminés une fois pour toutes. Le conseil général détermine les conditions auxquelles seront tenus de satisfaire les candidats aux fonctions. C'est un point que l'Église a déterminé.*
- (4) **określać** : *La même loi de l'an 4 avait déterminé le titre et le poids des monnaies. La jurisprudence était douteuse sur ce point, mais la nouvelle loi a déterminé ce qu'il fallait juger. Système de mesure pour déterminer la vitesse, la distance, le temps, la consommation carburant, la décélération, l'accélération et le nombre-tours.*
- (5) **wyznaczać** : *Je ne sais jamais comment faire pour déterminer le xf . Déterminer l'équation de la droite passant par A(-1 : 3) et B (3 : 3). On détermine la circonférence de la Terre. Comment déterminer le centre de l'univers ? Comment déterminer le géoïde au dessus des continents ?*
- (6) **decydować o** : *Déterminer le succès d'une entreprise, d'événement, d'une affaire, d'une négociation. La bataille était douteuse, la valeur du général en détermina le succès. Un mot perd l'affaire, un homme détermine le sort d'un empire.*

-
- (7) **wzbudzać** : *Il avait déterminé, chez le vieux comique recruté par lui, une passion immodérée pour le billard.*
- (8) **determinować** : *L'observation des causes qui déterminent les actions des hommes. L'attitude de l'homme devant le mystère de Dieu détermine toute sa vie sociale et culturelle.*
- (9) **wywolywać** : *Souvent le haschisch détermine une faim vorace.*
- (10) **wywolywać** : *Déterminer le conflit, la guerre. Le niveau de conscience de la classe ouvrière détermine le conflit de classes entre les ouvriers et les bourgeois. Tableau résumé du rôle des facteurs psychologiques ayant déterminé la guerre.*
- (11) **wywolywać** : *Ce fait, si léger en lui-même, détermina chez Rastignac un accès d'horrible tristesse.*
- (12) **wywolywać** : *Déterminer une insurrection, une révolution.*
- (13) **powodować** : *Les incidents européens de 1905 qui ont déterminé la démission de M. Dubois. Les motifs qui déterminent la perte, le renvoi de qqn, l'abandon.*
- (14) **powodować** : *Déterminer une explosion. Ce mur était peu solide, un faible choc a suffi pour en déterminer la chute. La solution de sulfate de fer détermine un précipité abondant vert ou tirant au vert.*
- (15) **powodować** : *Grands courants qui déterminent l'évolution économique et sociale de l'humanité. Le changement du système a déterminé le changement de la nature même de certaines voyelles. Les causes et les facteurs d'influence qui ont déterminé la modification de la structure du bilan de la banque. La situation française ne semble pas avoir déterminé l'évolution des idées au Québec.*
- (16) **powodować** : *Les causes, les conditions, les facteurs qui déterminent une catastrophe. Quels sont les facteurs qui déterminent la crise de l'intégration régionale ?*
- (17) **skłaniać** : *Déterminer qqn à faire qqc. Cet orateur chrétien, dont l'éloquence persuasive détermina plus d'une femme, à sortir du sermon, à quitter son amant, à renoncer à sa loge de l'Opéra, et à se faire dévote. Je le déterminai à partir.*

- (18) **skłaniać** : *Déterminer qqn à qqc. C'est moi qui l'ai déterminé à cela.*
- (19) **przekonywać** : *Ces larmes inattendues le déterminaient davantage que la plus savante des tactiques. Il était irrésolu sur le parti qu'il devait prendre, cette nouvelle le détermina.*
- (20) **zmuszać do** : *La plupart des philosophes tiennent que la matière est indifférente au repos et au mouvement, et qu'il faut une cause qui la détermine à l'un ou à l'autre.*
- (21) **zmuszać aby/żeby** : *Qu'est-ce qui détermine ce corps à se mouvoir en ligne courbe plutôt qu'en ligne droite ?*
- (22) **sprowadzać do** : *Cette expression a quelque chose d'équivoque en elle-même, mais ce qui précède et ce qui suit la déterminent nécessairement au sens que vous lui donnez. Déterminer un mot, une expression, à un sens, à une signification.*
- (23) **postanawiać** : *Il a déterminé de rebâtir sa maison.*

3.3. Les 23 configurations différentes de classes d'objets et de marqueurs syntaxiques

1. X - [HUM] — *déterminer* — Y — [ABSTR] — określać
2. X - [HUM] — *déterminer* — Y — [CONC : <espèces>] — określać
3. X - [<institution>] — *déterminer* — Y — [ABSTR] — określać
4. X - [<systeme de règles >] — *déterminer* — Y — [ABSTR] — określać
5. X - [HUM] — *déterminer* — Y — [<point-ensemble de points>] — wyznaczać
6. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [<résultat>] — decydować o
7. X - [HUM] — *déterminer* — Y — [<passion>] — chez — Z — [HUM] wzbudzać
8. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [ABSTR] — determinować
9. X - [<substance>] — *déterminer* — Y — [<réaction-sensation>] — wywołać
10. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<conflit>] — wywołać
11. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<réaction-sentiment>] — wywołać
12. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<mouvement social>] — wywołać
13. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<réaction-comportement>] — powodować
14. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<action>] — powodować
15. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<changement d'état>] — powodować
16. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<crise>] — powodować

17. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [HUM] — à — infinitif — skłaniać, aby/żeby
18. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [HUM] — à — Z — [ABSTR] — skłaniać
19. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [HUM] — przekonywać
20. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [CONC] — à — Z — [ABSTR] — zmuszać do
21. X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [CONC] — à — infinitif — zmuszać, aby/żeby
22. X - [ABSTR] — *déterminer* — Y — [<mot, expression>] — à — Z — [<sens>] — sprowadzać do
23. X - [HUM] — *déterminer* — de — infinitif — postanowić

Cet article a présenté l'analyse des sens du verbe *déterminer* et le processus de sa désambiguïsation dans le cadre de l'approche orientée objets. Nous avons trouvé douze équivalents polonais rendant possible une bonne traduction du verbe *déterminer* dans vingt-trois contextes différents. Afin d'y aboutir, nous avons établi vingt classes d'objets. Il est difficile de présenter une classe d'objets toute complète. En fait, elle comprend les mots le plus souvent employés par les usagers d'une langue. En ce qui concerne le choix des équivalents polonais, nous cherchons à ce qu'ils correspondent le mieux possible aux sens français de *déterminer* dans les contextes donnés. Mais il arrive que l'omission d'un élément du contexte entraîne le changement de la traduction polonaise, p.ex. :

- X - [HUM] / [ABSTR] — *déterminer* — Y — [HUM] — à — infinitif — skłaniać, aby/żeby
 X - [HUM]/[ABSTR] — *déterminer* — Y — [HUM] — przekonywać

<i>Ses larmes l'ont déterminé à lui pardonner.</i>	<i>Jej łzy skłoniły go, aby jej przebaczył.</i>
<i>Ses larmes l'ont déterminé.</i>	<i>Jej łzy przekonały go.</i>

La diathèse influe aussi sur la traduction. Prenons l'exemple suivant :

<i>Déterminons le sens de ce mot.</i>	<i>Określmy sens tego słowa.</i>
<i>Déterminons ce mot à un sens.</i>	<i>Sprowadźmy to słowo do jakiegoś sensu.</i>

Il est évident que nous n'avons pas analysé tous les emplois possibles du verbe *déterminer*. En effet, nous avons choisi les plus fréquents.

Tableau récapitulatif

NP1	Verbe	Prép.	NP2	Prép.	NP3	NP1
CO			CO		CO	cas
[HUM]	déterminer	[DET]	[ABSTR]	—	—	[NOM]
[HUM]	déterminer	[DET]	[CONC : <espèces>]	—	—	[NOM]
<institution>	déterminer	[DET]	[ABSTR]	—	—	[NOM]
<système de règles >	déterminer	[DET]	[ABSTR]	—	—	[NOM]
[HUM]	déterminer	[DET]	<point-ensemble de points>	—	—	[NOM]
[HUM] / / [ABSTR]	déterminer	[DET]	<résultat>	—	—	[NOM]
[HUM] / / [ABSTR]	déterminer	[DET]	<passion>	chez	[HUM]	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	[ABSTR]	—	—	[NOM]
<substance>	déterminer	[DET]	<réaction-sensation>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<conflit>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<réaction-sentiment>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<mouvement social>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<réaction-comportement>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<action>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<changement d'état>	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	<crise>	—	—	[NOM]
[HUM] / / [ABSTR]	déterminer	[DET]	[HUM]	à	infinitif	[NOM]
[HUM] / [ABSTR]	déterminer	[DET]	[HUM]	à	[ABSTR]	[NOM]
[HUM] / [ABSTR]	déterminer	[DET]	[HUM]	—	—	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	[CONC]	à	infinitif	[NOM]
[ABSTR]	déterminer	[DET]	[CONC]	à	[ABSTR]	[NOM]
[HUM] / [ABSTR]	déterminer	[DET]	<mot, expression>	à	<sens>	[NOM]
[HUM]	déterminer	de	infinitif	—	—	[NOM]

du verbe *déterminer*

NP1	Verbe	Prép.	NP2	NP2	Prép.	NP3	NP3
CO			cas	CO		cas	CO
[HUM]	<i>określać</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	—	—	—
[HUM]	<i>określać</i>	—	[ACC]	[CONC : <espèces>]	—	—	—
[<institution>]	<i>określać</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	—	—	—
[<système de règles >]	<i>określać</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	—	—	—
[HUM]	<i>wyznaczać</i>	—	[ACC]	[<point-ensemble de points>]	—	—	—
[HUM] // [ABSTR]	<i>decydować</i>	—	[LOC]	[<résultat>]	—	—	—
[HUM] // [ABSTR]	<i>wzbudzać</i>	—	[ACC]	[<passion>]	w	[LOC]	[HUM]
[ABSTR]	<i>determinować</i>	—	[ACC]	[ABSTR]	—	—	—
[<substance>]	<i>wywołać</i>	—	[ACC]	[<réaction-sensation>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>wywołać</i>	—	[ACC]	[<conflit>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>wywołać</i>	—	[ACC]	[<réaction-sentiment>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>wywołać</i>	—	[ACC]	[<mouvement social>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>powodować</i>	—	[ACC]	[<réaction-comportement>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>powodować</i>	—	[ACC]	[<action>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>powodować</i>	—	[ACC]	[<changement d'état>]	—	—	—
[ABSTR]	<i>powodować</i>	—	[ACC]	[<crise>]	—	—	—
[HUM] // [ABSTR]	<i>skłaniać</i>	—	[ACC]	[HUM]	<i>aby/żeby</i>	formes fléchies du verbe	
[HUM] // [ABSTR]	<i>skłaniać</i>	—	[ACC]	[HUM]	<i>do</i>	[GEN]	[ABSTR]
[HUM] // [ABSTR]	<i>przekonywać</i>	—	[ACC]	[HUM]	—	—	—
[ABSTR]	<i>zmuszać</i>	—	[ACC]	[CONC]	<i>aby/żeby</i>	formes fléchies du verbe	
[ABSTR]	<i>zmuszać</i>	—	[ACC]	[CONC]	<i>do</i>	[GEN]	[ABSTR]
[HUM] // [ABSTR]	<i>sprawdzać</i>	—	[ACC]	[<mot, expression>]	<i>do</i>	[GEN]	[<sens>]
[HUM]	<i>postanawiać</i>	—	—	infinitif	—	—	—

Références

- Anscombre J.-C., 1984 : « La représentation de la notion de cause dans la langue ». *Cahiers de grammaire*, **8**, 1—53.
- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—29.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—249.
- Gross G., 1999 : « Élaboration d'un dictionnaire électronique ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, **94**(1), 113—138.
- Hamon S., 2005 : *La phrase double causale, propriétés syntaxiques et interprétations sémantiques*. [Thèse de doctorat]. Université Paris X, Nanterre.
- Hamon S., 2006 : « La cause linguistique ». *Linx*, **54**, 49—60.
- Kistler M., 1999 : *Causalité et lois de la nature*. Paris, Vrin, Coll. Mathesis.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Markowski A., 2002 : *Nowy słownik poprawnej polszczyzny*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Mel'čuk I., Kahane S., 2006 : « Les sémantèmes de causation en français ». *Linx*, **54**, 247—292.
- Pauna R., 2007 : *Les causes événementielles*. [Thèse de doctorat]. Université Paris XIII, Villetaneuse.
- Péchoin D., 1999 : *Thésaurus*. Paris, Larousse.
- Robert P., 1989 : *Le Grand Robert de la Langue Française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Montréal, Dictionnaires Le Robert, Canada, S.C.C.
- Sobol E., 2002 : *Nowy słownik języka polskiego*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Zareba L., 2000 : *Słownik idiomatyczny francusko-polski*. Kraków, Universitas.

Sites Internet

- <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, février 2009
- <http://www.google.pl>
- <http://www.google.fr>
- <http://www.crisco.unicaen.fr/>

Ksenia Galuskina

Université de Silésie

Katowice

Le langage du droit et l'ambiguïté lexicale

Abstract

This paper focuses on an analysis of lexical ambiguity observed in legal language. The first part of the article explains the definition of legal language and characterizes the vocabulary typical of legal language. The second part aims to situate the lexical ambiguity issues against a background of language for special purposes, or, more specifically, legal language. The semantic relations of synonymy, homonymy and different aspects of polysemy are described in the context of legal language. In the conclusive part of this paper the problem of disambiguation of legal terms is highlighted and then it is shown how it affects the translation of such terms.

Keywords

Legal language, language for special purposes, legal terminology, lexical ambiguity, polysemy, disambiguation, translation.

Nous abordons dans le présent article le problème de l'ambiguïté lexicale et les relations sémantiques qu'elle met en cause dans le cadre du langage du droit. Pour ce faire, il faut tout d'abord situer le langage du droit comme objet d'étude linguistique, caractériser son vocabulaire pour ensuite passer aux relations entre les mots, notamment la polysémie qui lui est spécifique par rapport à d'autres langues spécialisées. Nous présentons cette problématique sur deux niveaux. D'un côté, nous sommes intéressés aux enjeux du langage juridique en général et de l'autre, nous passons à leur impact sur les relations entre les langues.

1. Langage du droit

La décomposition en langages législatif (appelé aussi langage du droit ou de droit dans ce contexte) et juridique est ancrée dans la tradition polonaise de l'étude du langage du droit. Cette division date de la publication d'un essai de B. Wróblewski intitulé *Język prawny i prawniczy* en 1948. Elle a été faite à partir du critère de l'émetteur du message, le premier, dit langage législatif, provenant du législateur et le deuxième, dit langage juridique, englobant toute autre manifestation du langage ne provenant pas du législateur et ayant une connotation juridique. La thèse de B. Wróblewski a été reprise plusieurs fois par les juristes et linguistes polonais et a subi quelques modifications dans la partie concernant le ou les langages autres que celui de la loi (cf. J. Wróblewski, 1988 ; A. Choduń, 2007 : 49—59).

Cependant, la grande majorité des travaux appliqués concerne les différents aspects du langage législatif à un moment donné. Il semble qu'il y ait deux raisons principales à cela. Premièrement, parce qu'il est assez facile d'étudier le langage législatif dans l'approche synchronique, si on dispose d'un corpus suffisamment large d'actes législatifs. Mais si on veut rendre compte de son évolution, il convient de toujours se rappeler que tous les systèmes juridiques, aujourd'hui « écrits », ont des origines orales. Deuxièmement, il est très difficile d'observer et d'analyser le langage juridique des professionnels du droit sur un corpus représentatif, notamment leur langage oral, la confidentialité y étant le principal obstacle (cf. J. Gibbons, 2004 : 287).

Ce discernement n'est pas universel et ne s'applique pas à chaque langage du droit national. Entre autres, il est inadapté à l'étude du langage du droit du système *common law* à cause des sources spécifiques du droit. Dans la tradition francophone, le terme de langage du droit ou langage juridique est générique et comprend toutes les manifestations du langage liées à la création et à l'application du droit, indépendamment de son émetteur, du destinataire ou de l'objet. On parle traditionnellement de quatre éléments constitutifs du langage du droit : sens, syntaxe, lexicque et style. Parmi eux, c'est le sens qui est le plus important et par conséquent, les expressions linguistiques qui l'expriment (cf. J.-C. Gémar, 1991). G. Cornu indique que « la division majeure ne passe pas entre le langage de la loi et tous les autres » et que l'on peut parler de plusieurs langages juridiques qui coexistent et qui font l'objet des analyses discursives distinctes, en tant que différents styles du discours juridique (cf. G. Cornu, 2005 : 11 ; J.-C. Gémar, 2008). Le langage du droit reflète un système juridique complexe qui « parle par mille bouches » (G. Cornu, 2005 : 16). Contrairement à d'autres langues spécialisées, le langage du droit avec son registre, un des plus étendus, est à la fois polyphonique et polymorphique (J.-C. Gémar, 2008 ; D. Bourcier, E. Andreewsky, 1982). Pour donner un cadre général à ces différents types de réalisations linguistiques au sein du système, il est commode de parler d'un seul langage du droit. Ce langage

diffère d'une langue et d'une culture juridique à l'autre. Il n'est donc pas universel, monothétique comme d'autres langues spécialisées (cf. J.-C. Gémard, 1991 ; J. Pieńkos, 1999 : 158).

Le langage du droit n'est pas un système parallèle aux langues naturelles, il existe au sein d'une langue naturelle et constitue un usage particulier de cette langue. Cet usage particulier est strictement lié à des connaissances spécialisées juridiques. Par conséquent, le langage juridique étant une langue spécialisée s'oppose à l'usage ordinaire d'une langue. Vu la constante présence du droit dans la vie courante, il s'avère difficile de situer précisément le langage du droit par rapport à la langue générale. En plus, on ne peut pas parler d'une dichotomie entre eux mais plutôt d'une « coexistence dans le continuum » (C. Durieux, 1997) et de relations d'influence réciproques. De la langue générale, comme le dit J.-C. Gémard (2008), au langage du droit, « il n'y a qu'un pas à franchir, [mais d]'importance : le droit ».

Il faut toutefois souligner que la relation du langage du droit et de la langue générale est spécifique en comparaison avec d'autres langues spécialisées, ceci est dû à l'importance que le droit revêt dans la société. La règle principale d'interprétation juridique, à savoir celle de la méthode linguistique, consiste à donner aux concepts évoqués par la loi le sens qu'ils ont habituellement, leur sens ordinaire qui s'exprime dans le langage courant (cf. P. Delnoy, 2007 : 153—156 ; J. Nowacki, Z. Tobor, 2000 : 221—223). Cette règle d'interprétation doit être accomplie tout de suite par une autre, beaucoup moins évidente, selon laquelle les mots techniques des lois doivent être interprétés dans leur sens technique, c'est-à-dire très souvent dans le sens juridique (cf. L. Lauzière, 1982). La question de savoir dans quelle acception, ordinaire ou juridique, un mot en question figure dans un texte juridique est le premier pas vers sa traduction correcte.

La définition de la notion du langage courant — à laquelle correspond la notion de *język potoczny* en polonais, utilisée par les juristes et mélangée avec celle de *język ogólny* (cf. A. Choduń, 2007 : 85 ; A. Jopek-Bosiacka, 2008 : 30) — est aussi d'une importance majeure dans ce contexte. Au sein de la langue générale, on peut notamment distinguer la « *langue commune*, normalement partagée par tous les membres de la communauté linguistique et la *langue courante* enrichie d'emprunts à des champs d'expérience spécialisés et utilisée surtout par les classes socioprofessionnelles favorisées ou les plus cultivées » (C. Durieux, 1997).

Pour le présent article, nous entendons le terme du langage du droit, ou bien juridique, dans son acception la plus vaste qui englobe toutes les manifestations langagières au regard du droit (cf. P. Lerat, 1995 : 20). La restriction des types des langages du droit se montre toutefois utile pour, entre autres, l'analyse des synonymes en langage du droit que nous proposons dans la section 3.

2. Vocabulaire juridique

Le vocabulaire juridique est l'ensemble des mots qui ont au moins un sens juridique dans une langue donnée, ce qui veut dire qu'ils ont un sens au regard du droit, une connotation juridique (cf. G. Cornu, 2005 : 53, 61 ; P. Lerat, 1995 : 92). La juridicité du sens résulte donc de l'usage d'un terme dans le système juridique qui lui prête un sens différent par rapport au langage courant. Les mots qui apparaissent dans les textes juridiques dans leurs sens usuels appartiennent au vocabulaire de soutien (cf. P. Lerat, 1995 : 52 ; J.-C. Gémard, 1991).

Chaque langue a son propre vocabulaire juridique qui constitue un ensemble cohérent et qui reflète la culture juridique et les catégories du système juridique d'un pays. L'étude comparative du vocabulaire juridique d'au moins deux pays, même parlant la même langue, soulève une myriade de problèmes liés à l'asymétrie culturelle qui les sépare, visibles dans la langue, ce qui complique la traduction juridique (cf. J.-C. Gémard, 2008). Par exemple, les termes *raison sociale* (France), *raison de commerce* (Belgique et Suisse) et *dénomination commerciale* (Canada) renvoient à la même catégorie juridique — « appellation de certaines sociétés qui est composée à partir du nom de ces associés » —, mais l'usage de chacun est limité à une aire géographique distinctive au sein du monde francophone (P. Lerat, 1995 : 92).

Le vocabulaire essentiel du langage juridique est constitué de termes distinctifs, porteurs de notions fondamentales du droit (J.-C. Gémard, 2008). La terminologie du langage du droit est son trait caractéristique et décide de sa qualification en tant que langue spécialisée. Ainsi, la terminologie n'est pas un simple ensemble de notions, mais un ensemble d'expressions linguistiques (et parfois extralinguistiques ou mixtes, comme dans le cas des panneaux de circulation) dénommant dans une langue naturelle des notions relevant d'un domaine de connaissances (P. Lerat, 1995 : 20). Le terme est alors un mot ou un groupe de mots qui dénomme et non seulement désigne. Ce sont des connaissances spécialisées qui rendent les termes plus indépendants du contexte que les mots ordinaires (P. Lerat, 1995 : 45 ; J. Pieńkos, 1999 : 120). Ceci dit, sur l'axe diachronique, leur sens n'est pas invariable, le droit évolue et son langage reflète ces modifications constantes.

Dans le cadre du vocabulaire juridique, il faut distinguer les termes juridiques d'autres termes qui apparaissent dans les textes juridiques et qui appartiennent à d'autres langues spécialisées et d'autres domaines régis par la loi. Ainsi, les termes du domaine du nucléaire apparaissant dans nombre d'actes législatifs français, comme *radionucléide* « isotope radioactif d'un élément » ne font pas partie du vocabulaire juridique puisqu'ils sont porteurs des connaissances d'un autre domaine spécialisé.

La place des définitions qui, dans le texte de la loi, donne un sens établi à un terme pour l'application de cette loi est un autre trait caractéristique du vocabulaire

juridique. G. Cornu (2005 : 59) appelle ce phénomène la « préinterprétation officielle des termes de la loi ». Cependant, ces définitions sont souvent valables pour une loi donnée sans déterminer le sens du même terme, ou plus précisément d'un terme de même forme, dans une autre loi. Par exemple, en droit polonais on trouve deux définitions légales du terme *młodociany*. Dans le code pénal *młodociany*₁ (*jeune délinquant*) est « l'auteur d'une infraction qui n'a pas atteint l'âge de 21 ans au moment des faits et n'a pas atteint l'âge de 24 ans à la date du prononcé du jugement au tribunal de première instance », alors que dans le code du travail *młodociany*₂ (*jeune travailleur, mineur*) est « un individu qui a atteint l'âge de 15 ans et n'a pas atteint l'âge de 18 ans ».

Les termes juridiques sont rarement spécifiques, c'est-à-dire qu'ils n'ont de sens qu'au regard du droit, comme les mots suivants : *non-lieu* « décision par laquelle une juridiction d'instruction, se fondant sur une justification de droit ou sur une insuffisance de preuves, dit qu'il n'y a pas lieu de suivre la procédure tendant à faire comparaître l'inculpé devant une juridiction de jugement » ; *endossement* « transmission des titres à ordre, des effets de commerce au moyen de l'endos » ; *stellionat* « fraude consistant à vendre ou hypothéquer un immeuble dont on sait n'être pas propriétaire ou à présenter comme libre un bien hypothéqué, ou encore à déclarer des hypothèques moindres que celles dont le bien est chargé » ; *exequatur* « décision par laquelle un tribunal rend exécutoire sur le territoire national un jugement ou un acte étranger ».

Les termes juridiques à l'usage exclusif se caractérisent par la monosémie, c'est-à-dire que très souvent ils n'ont qu'un seul sens bien déterminé au regard du droit. G. Cornu (2005) estime le nombre des mots monosémiques dans le vocabulaire juridique français à environ 400, par rapport au nombre total d'environ 10 000 termes de droit en français. La liste de ces termes diffère d'une langue à une autre, mais ces particularités restent valables pour le langage juridique en général. Tous les termes de ce groupe ont un sens technique de précision et représentent un élément spécifique du système juridique (G. Cornu, 2005 : 67). Vu leur spécificité — très souvent ces sont des termes de procédure, comme *non-lieu* et *exequatur* — ne sont pas représentatifs du système juridique. La plupart des termes juridiques, dont les termes les plus essentiels pour le système, sont de double appartenance et se caractérisent par une pluralité de sens.

3. Synonymie

Par principe, les synonymes n'existent pas dans le langage juridique. Par synonymes nous entendons les mots dans la relation du type « unicité de sens → pluralité de formes » qui sont interchangeable dans certains contextes bien déterminés.

La précision du langage du droit bannit une telle possibilité, même si on observe plusieurs mots qui peuvent être qualifiés de synonymes. Comparons les termes suivants : *tłumaczenie przysięgłe/uwierzytelnione/wierzytelne/poświadczone* (*traduction assermentée/oficielle/jurée/certifiée*). Tous ces termes semblent synonymiques et fonctionnent comme tels dans le langage courant. Néanmoins, le terme *tłumaczenie przysięgłe*, très fréquent dans la langue générale, est incorrect au regard du droit et ne doit pas apparaître dans les textes juridiques. La popularité de ce terme provient d'une confusion entre la personne réalisant des traductions — *tłumacz przysięgły* et l'effet de son travail — *tłumaczenie przysięgłe*. On observe la même confusion en français : *traduteur/-trice assermenté/e* — *traduction assermentée*. Les autres termes sont tous admissibles dans le langage juridique *lato sensu* et les termes *tłumaczenie poświadczone* et *tłumaczenie uwierzytelnione* sont consacrés par la loi.

Les autres synonymes assez fréquents sont nés de la complicité des termes juridiques pour dénommer certaines catégories juridiques fréquentes dans la vie courante. Par exemple, en droit polonais pour les noms des parties de *umowa pożyczki* (*contrat de prêt*) on utilise fréquemment les termes *pożyczkodawca* et *pożyczkobiorca* au lieu de *dający pożyczkę* (*prêteur*) et *biorący pożyczkę* (*emprunteur*). Ces termes « simplifiés » apparaissent dans les actes législatifs autres que le code civil où est réglé le contrat de prêt.

Parfois, le vocabulaire du droit subit des modifications liées à l'usage fréquent de certains contrats ne pouvant pas être admis dans le langage juridique, p.ex. *umowa-zlecenie* — très fréquent même parmi les professionnels non-juristes — au lieu de *umowa zlecenia* (*contrat de mandat*) ou *umowa wynajmu* au lieu de *umowa najmu* (*contrat de louage*). Les premières expressions de ces paires ne peuvent pas être qualifiées de synonymes des termes juridiques parce qu'ils sont erronés et qu'ils ne sont par conséquent pas interchangeables avec les propres termes, même dans le langage juridique *lato sensu*.

La loi elle-même qui a recours à des mots différents pour dénommer une même catégorie juridique peut constituer une source supplémentaire de termes synonymiques. Ainsi, dans le code civil français figurent les termes synonymes, consacrés par le législateur : *prêt à usage* et *commodat*, *prêt de consommation* et *simple prêt*, *mandat* et *procuration* et beaucoup d'autres. Toutefois, le code civil français datant le début du XIX^e siècle, le législateur actuel est d'habitude plus prudent en matière de clarté de son message et n'utilise pas de termes doublés pour la même catégorie juridique. La règle principale veut que le législateur accorde aux mêmes mots, la même signification et à des mots différents, des significations différentes.

L'existence des synonymes dans le langage juridique, même s'ils sont des « quasi-synonymes » qui se distinguent par des disparités d'usage (C. Durieux, 1997), rend leur traduction hasardeuse. Il faut bien connaître le contexte communicatif — émetteur, destinataire, style — d'un texte juridique donné pour faire un choix juste parmi les termes équivalents acceptables.

4. Homonymie

Les relations entre les mots du type « unicité de forme → pluralité de sens » sont de deux sortes. Il s'agit de l'homonymie ou de la polysémie.

Dans le premier cas, l'ambiguïté est l'effet de la collision accidentelle entre les formes de deux signes linguistiques distincts. Elles peuvent être soit homophones, comme dans le cas de *cinq*, *sain*, *saint*, *saint* et *seing*, soit homophones et homographes, comme dans le cas d'*avocat* « fruit de l'avocatier » et *avocat* « personne inscrite au barreau ». La distinction en deux unités, aussi en deux unités distinctes *avocat*₁ et *avocat*₂ dans les dictionnaires, permet de parler de deux unités *avocat* en français et les traiter comme univoques.

Il existe aussi plusieurs homonymes dont les sens distincts sont juridiques. Prenons deux exemples. Le terme *police* pour *police*₁ veut dire (entre autres) « service public qui a pour but de faire régner l'ordre et la sécurité et de réprimer les infractions » et pour *police*₂ « écrit destiné à constater certains contrats ; ex. police d'assurance ». Le terme *majorité* dans sa première acception *majorité*₁ dénomme « total des voix qui l'emporte par son nombre lors d'une élection ou du vote d'une décision » et dans la deuxième — *majorité*₂ « âge légal auquel un individu accède à la pleine capacité d'exercice et devient en droit indépendant et responsable ».

5. Polysémie

La polysémie est une propriété constitutive et universelle de la langue. Le langage juridique reflète cette propriété de la langue beaucoup plus que d'autres langues spécialisées. La majorité des termes juridiques peuvent apparaître sous la même forme et avec des sens non juridiques dans des contextes divers. G. Cornu (2005) estime que plus de deux tiers des termes juridiques sont des polysémies, dont tous les « mots-clés » de ce domaine des connaissances comme *droit*, *loi*, *jugement*, *contrat*, *acte*, *responsabilité*, etc.

Il est pratique de distinguer deux cas (cf. D. Bourigault, G. Lame, 2002). Premièrement, les différences de significations peuvent être limitées en considération de l'incidence du droit sur les contextes non strictement juridiques (la langue générale). Ces différences se caractérisent d'habitude par la plus grande rigueur des significations juridiques, c'est-à-dire par la relation sens spécifique (langage juridique) — sens générique (langue générale). C'est le cas des mots suivants :

— *héritier* « parent et conjoint successible appelé par la loi à recueillir la succession d'un défunt » (langage juridique) et « personne qui reçoit des biens en héritage » (langue générale) ;

- *société* « contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent d'affecter à une entreprise, en vue de partager le bénéfice, tout en s'engageant à contribuer aux pertes » (langage juridique) et « relations entre des personnes qui ont ou qui mettent quelque chose en commun » (langue générale) ;
- *dommage* « atteinte subie par une personne dans son corps, dans son patrimoine ou dans ses droits extrapatrimoniaux, qui ouvre un droit à réparation » (langage juridique) et « préjudice subi par qqn » (langue générale) ;
- *taxe* « prélèvement obligatoire de la même nature que l'impôt destiné à financer un service public déterminé » (langage juridique) et « contribution, impôt » (langue générale).

Deuxièmement, les significations peuvent être distinctes et mutuellement exclusives. On observe donc une relation de rupture sémantique, même si du point de vue étymologique ces sens ont des origines communes.

Parmi elles, nous distinguons les polysémies extrajuridiques ou externes (G. Cornu, 2005 : 88) dont les significations diffèrent entre le langage juridique et la langue générale, comme dans le cas des mots suivants :

- *aliments* « choses nécessaires à la vie, qu'en vertu d'un devoir de solidarité familiale, celui qui le peut doit fournir à son parent (ou allié) dans le besoin » (langage juridique) et « nourriture » (langue générale) ;
- *fruits* « revenus des biens » (langage juridique) et « produits de la Terre » (langue générale) ;
- *contribution* « part incombant à chaque contribuable dans la répartition de la charge des dépenses publique » (langage juridique) et « collaboration à une œuvre commune » (langue générale).

À l'autre côté du même phénomène figurent les polysémies juridiques dont les significations varient d'une discipline juridique à l'autre. Cette relation de pluralité des sens juridiques, dite polysémie juridique ou interne est une marque essentielle du vocabulaire juridique (G. Cornu, 2005 : 89, 93). Cornu dans sa *Linguistique juridique* (2005) fait une analyse détaillée et très nuancée des différentes facettes de la polysémie interne du vocabulaire juridique. Pour le besoin de cet article, nous nous limiterons à nous arrêter sur cette division « de surface » entre des polysémies externes et internes.

Les termes qui illustrent la polysémie interne sont par exemple :

- *agrément* « permission, approbation émanant d'une autorité » (droit public) et « adhésion donnée par un tiers à un acte juridique dont la validité ou l'opposabilité est subordonnée à cette formalité » (droit privé) ;
- *prestation* « objet de l'obligation de faire, consistant à fournir une chose, à accomplir un acte ou à exécuter un ouvrage » (droit des obligations) et « avantage accordé par un organisme social » (droit des assurances sociales) ;
- *redevance* « somme due périodiquement à titre de rente ou de loyer » (droit civil) et « somme due en contrepartie d'une concession, d'une utilisation du domaine ou d'un service public, ou d'un avantage particulier » (droit fiscal).

6. Désambiguïstation

La polysémie du vocabulaire juridique soulève de multiples difficultés quand il s'agit d'interpréter des textes juridiques, de les traduire ou de travailler sur les corpus de données juridiques. L'ambiguïté est quand même dans la plupart des cas « potentielle » et le contexte immédiat est suffisant pour comprendre les polysémies (cf. D. Bourcier, E. Andreewsky, 1982). Les problèmes de traduction que l'homophonie et la polysémie engendrent sont de natures différentes du point de vue étymologique, mais ils sont pareils s'il s'agit de leur nature pratique. C'est encore plus visible pour la traduction assistée par ordinateur où la machine néglige les différences d'origine entre les mots de même forme, ce qui nous incite à parler d'un phénomène complexe d'ambiguïté lexicale (cf. T. Gizbert-Studnicki, 1978 : 43 ; P.M. Tiersma, 1999 : 111).

Le phénomène de l'ambiguïté est propre au système de la langue, de sorte qu'il relève des mécanismes par lesquels sont associées des significations aux signes et à leur combinatoire sur la chaîne et qu'il doit être distingué des phénomènes fondés sur un cumul de sens relevant du discours (C. Fuchs, 1996 : 23). Il y a une influence réciproque entre les éléments des structures polysémiques ce qui permet de parler d'une construction dynamique du sens. Les ensembles des éléments se comportent comme un tout. Le rôle d'un élément « déclencheur » est de permettre de faire le choix parmi plusieurs significations en jeu et d'imposer une parmi toutes les significations possibles (B. Victorri, 1996 : 174—177). Prenons l'exemple de la phrase *La cour a rendu un jugement historique* où l'influence réciproque des éléments impose le choix du mot *cour* ayant la signification de « tribunal » qui a été choisi parmi plusieurs significations potentielles, dont « espace découverte, clos de murs ou de bâtiments et dépendant d'une habitation », « résidence du souverain et de son entourage » et « tribunal ».

La désambiguïstation des termes de droit passe par deux étapes. En premier lieu, il faut identifier les termes ambigus. Ensuite, il faut dresser la liste — pour chaque acception d'un terme — des mots de son contexte immédiat, dits des cooccurrences. Les attributs et les opérateurs de ce terme jouent le rôle des éléments « déclencheurs » du sens (pour la méthodologie de la désambiguïstation des expressions lexicales, voir : W. Banyś, 1990, 2002a, 2002b ; B. Śmigielska, A. Grigowicz, 2004).

Pour illustrer la démarche en vue du traitement bilingue français-polonais, prenons le substantif *aliments*, un des exemples des polysémies externes analysées ci-dessus. Le travail a été effectué à partir d'un corpus *ad hoc* des textes des codes français qui sont disponibles sur le site Internet du *Service public de la diffusion du droit de la République française*. On revient par cela à la problématique invoquée dans la 1^{ère} section concernant le discernement entre l'usage ordinaire et juridique d'un mot ambigu dans les textes juridiques.

Pour l'acception usuelle *aliments*₁ (*pokarm, żywność*) « toute substance susceptible de fournir aux êtres vivants les éléments nécessaires à leur croissance ou à leur conservation ; nourriture » nous avons trouvé, entre autres, les cooccurrences suivantes : *aliments dangereux* (*żywność niebezpieczna*), *aliments composés* (*żywność złożona*), *aliments concentrés* (*żywność skoncentrowana*), *aliments déshydratés* (*żywność odwodniona*), *aliments diététiques* (*żywność dietetyczna*), *aliments homogénéisés* (*żywność homogenizowana*), *aliments pour animaux* (*pasza, pokarm dla zwierząt*), *aliments pour le bétail* (*pasza dla bydła*), *aliments simples* (*żywność nieprzetworzona*), *composition des aliments* (*przyrządzanie żywności*), *contrôle des aliments* (*kontrola żywności*), *fabrication des aliments* (*produkcja żywności*), *hygiène des aliments* (*higiena żywności*), *importation des aliments* (*import żywności*), *législation sur les aliments* (*ustawodawstwo w zakresie żywności, ustawodawstwo żywnościowe*), *sécurité des aliments* (*bezpieczeństwo żywności*) ; *conditionner les aliments* (*pakować żywność*), *servir les aliments* (*podawać żywność*).

Pour l'acception juridique *aliments*₂ (*alimenty*) « choses nécessaires à la vie, qu'en vertu d'un devoir de solidarité familiale, celui qui le peut doit fournir à son parent (ou allié) dans le besoin » nous avons trouvé, entre autres, les cooccurrences suivantes : *à titre d'aliments* (*z tytułu alimentów*), *aliments insaisissables* (*alimenty nieściągalne*), *créance d'aliments* (*wierzytelność alimentacyjna*), *créancier d'aliments* (*wierzyciel alimentacyjny*), *débiteur d'aliments* (*dłużnik alimentacyjny*), *dette d'aliments* (*dług alimentacyjny, należność alimentacyjna*), *matière d'aliments* (*sprawa alimentacyjna*), *paiement d'aliments* (*zapłata alimentów*) ; *accorder des aliments* (*przystać alimenty*), *allouer des aliments en justice* (*zasądzić alimenty*), *devoir des aliments* (*być zobowiązanym do świadczenia alimentacyjnego*), *fournir des aliments* (*dostarczyć alimenty*), *recevoir des aliments* (*otrzymywać alimenty*), *refuser des aliments* (*odmówić alimentów*), *verser des aliments* (*wpłacić alimenty*).

Il est frappant de remarquer les différences entre les traductions des termes ambigus dans une langue, parce que l'ambiguïté lexicale — ce qui est évident — n'est pas « symétrique » dans les langues différentes. À la même forme dotée de plusieurs sens dans une langue correspondent des formes différentes dans une autre, dépendamment de leur sens. C'est aussi le cas d'autres termes évoqués dans cet article : *majorité*₁ (*większość*) et *majorité*₂ (*pełnoletniość*), *police*₁ (*policja*) et *police*₂ (*polisa*), *héritier*₁ (*spadkobierca ustawowy*) et *héritier*₂ (*spadkobierca*), *agrément*₁ (*zezwolenie*) et *agrément*₂ (*potwierdzenie*). Mais il arrive aussi que les polysémies sont « symétriques » et les relations entre les sens d'une même forme sont pareilles dans deux langues différentes, comme pour les mots *prestation* (*świadczenie*), *redevance* (*opłata*), *dommage* (*szkoda*) dans leurs acceptions évoquées ci-dessus.

Les observations que nous avons faites concerne l'un de plusieurs problèmes — mais d'une importance majeure — du langage du droit et de la traduction juridique, celui du sens. Cependant, nous avons laissé à part son aspect traductologique crucial, celui de l'équivalence qui mérite une étude approfondie. La problématique

que de l'équivalence des termes juridiques a plusieurs visages qui posent plusieurs questions de nature pratique et théorique. La recherche des réponses aux questions liées à l'équivalence et à ses stratégies dans la traduction juridique fera l'objectif des étapes suivantes de nos travaux.

Références

- Banyś W., 1990 : *Dictionnaires électroniques et conception « modifié — modifieur »*. [mi-méo].
- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Bourcier D., Andreewsky E., 1982 : « Traduction et polysémie : un exemple de traitement automatique en informatique juridique ». In : J.-C. Gémar, dir. : *Langage du droit et traduction*. Montréal, Linguatex/Conseil de la langue française, 233—242.
- Bourigault D., Lame G., 2002 : « Analyse distributionnelle et structuration de terminologie. Application à la construction d'une ontologie documentaire du Droit ». *TAL*, **43/1**, 129—150.
- Choduń A., 2007 : *Słownictwo tekstów aktów prawnych w zasobie leksykalnym współczesnej polszczyzny*. Warszawa, Wydawnictwo Trio.
- Cornu G., dir., 2004 : *Vocabulaire juridique*. Paris, Quodrigue/PUF.
- Cornu G., 2005 : *Linguistique juridique*. Paris, Montchrestien.
- Delnoy P., 2007 : *Eléments de méthodologie juridique : 1. Méthodologie de l'interprétation juridique. 2. Méthodologie de l'application du droit*. Bruxelles, Larcier.
- Durieux C., 1997 : « Pseudo-synonymes en langue de spécialité ». *Cahier du CIEL 1996—1997*, 89—114.
- Fuchs C., 1996 : *Les ambiguïtés du français*. Paris, Ophrys.
- Gémar J.-C., 1991 : « Terminologie, langue et discours juridiques. Sens et signification du langage du droit ». *Meta*, **31/1**, 275—283.
- Gémar J.-C., 2008 : « Forme et sens du message juridique en traduction ». *International Journal for the Semiotics of Law*, **21**, 323—335.
- Gibbons J., 2004 : « Language and the Law ». In : A. Davies, C. Elder, eds. : *The Handbook of Applied Linguistics*. Oxford, Blackwell, 285—303.
- Gizbert-Studnicki T., 1978 : *Wieloznaczność leksykalna w interpretacji prawniczej*. Kraków, UJ.
- Jopek-Bosiacka A., 2008 : *Przekład prawny i sądowy*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Lauzière L., 1982 : « Le sens ordinaire des termes de droit ». In : J.-C. Gémar, dir. : *Langage du droit et traduction*. Montréal, Linguatex/Conseil de la langue française, 39—47.
- Lerat P., 1995 : *Les langues spécialisées*. Paris, PUF.

- Nowacki J., Tobor Z., 2000: *Wstęp do prawoznawstwa*. Kraków, Zakamycze.
- Pieńkos J., 1999: *Podstawy juryslingwistyki. Język w prawie — prawo w języku*. Warszawa, Oficyna prawnicza Muza SA.
- Śmigielska B., Grigowicz A., 2004: «Description lexicographique fondée sur la modification conceptuelle: conception ‘modifié — modifieur’». *Neophilologica*, **16**, 42—51.
- Tiersma P.M., 1999: *Legal language*. Chicago—London, The University of Chicago Press.
- Victorri B., 1996: *La polysémie: construction dynamique du sens*. Paris, Hermès.
- Wróblewski J., 1988: «Les langages juridiques : une typologie». *Droit et Société*, **8**, 15—30.

Dictionnaires

Dictionnaire du logiciel Antidote RX.

Le Trésor de la Langue Française informatisé (<http://www.cnrtl.fr>).

Łozińska-Małkiewicz E., 2002: *Dictionnaire polonais-français des termes juridiques*. Toruń, Wydawnictwo „Ewa” S.C.

Pieńkos J., 2002: *Francusko-polski leksykon. Prawo. Ekonomia. Handel*. Kraków, Zakamycze.

Pieńkos J., 2003: *Polsko-francuski słownik prawniczy*. Kraków, Zakamycze.

Rey-Debove J., Rey A., eds, 1999: *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Editions de Paul Robert.

Sites Internet

www.cea.fr

www.cnrtl.fr

www.erudit.org

www.legifrance.gouv.fr

Anna Kuncy
Università di Slesia
Katowice

Corpo, spazio, movimento, nella concettualizzazione della *meditazione* nella lingua italiana

Abstract

This article aims to analyze the concept of *meditation* (*meditazione*) in the Italian language, with special emphasis on the role of *body*, *movement* and *space* in the conceptualization process.

The research presented is based on the following theories: Idealized Cognitive Models by G. Lakoff (1987) and thematic proto-roles by D.R. Dowty (1991).

Three basic cognitive models for meditation have been extracted as part of the analysis: the metaphor of *journey* (*viaggio*), *container* (*posto chiuso*) and *water* (*acqua*). These models sprout from Kinesthetic Image Schemas of: source — path — goal, up — down, front — back, and inside — outside. I also trace the directions of the metaphoric movement of the meditating individual both during the very meditation process and as a shift in consciousness level occurs, depending on the cognitive model researched, and the thematic role of the meditating individual.

In order to demonstrate the current view of *meditation* in Italian, the examples constituting the analyzed language content were culled from selected web pages available between 2007 and 2008.

Keywords

Concept, ICM, metaphor, thematic roles, Kinesthetic Image Schemas.

1. Il ruolo del corpo nella formazione dei modelli cognitivi idealizzati

Parlando delle caratteristiche della mente umana nella sua monografia del 1987, G. Lakoff afferma che “il pensiero è incarnato”. Ciò significa che il modo in cui vengono create le strutture concettuali che ordinano il nostro sapere è determinato dall’esperienza diretta del mondo. L’influsso del corpo sulla cognizione umana — asserisce l’autore di *Women, Fire and Other Dangerous Things* — si manifesta già

sul livello preconettuale, nelle strutture schematiche d'immagini cinestetiche (*Kinesthetic Image Schemas*: G. Lakoff, 1987: 271), le quali continuamente appaiono nella nostra esperienza corporale quotidiana. Tra gli schemi come: *legame, scala, parte — tutto, centro — periferia, su — giù, davanti — dietro, sorgente — via — finalità*, G. Lakoff elenca lo schema del *contenitore*. Però, visto che nel lavoro del 1980 distingue con M. Johnson la metafora del contenitore, ci sembra più adatto chiamarlo *fuori — dentro*, il che sottolinea il suo carattere cinestetico.

Secondo la teoria di G. Lakoff gli schemi d'immagini cinestetiche sono la base dei modelli cognitivi idealizzati di cui l'autore distingue tre classi: i modelli metaforici, metonimici e proposizionali. Il più importante per la nostra analisi tipo di ICM è quello basato sulla metafora che per G. Lakoff non è solo una figura retorica, ma uno strumento della mente usato vastamente per capire concetti astratti, o cognitivamente difficili attraverso le strutture dei concetti accessibili all'esperienza diretta. In base all'ipotesi d'invariazione (G. Lakoff, 1987) gli schemi d'immagini sono gli elementi strutturali che non cambiano durante la proiezione dal dominio origine al dominio target ancorando così anche i più astratti domini concettuali nell'esperienza corporale (cfr. O. Jäkel, 1997: 32). Di conseguenza, conformemente alla teoria della cognizione proposta da G. Lakoff e M. Johnson (1980) le metafore concettuali garantiscono la coerenza e l'omogeneità dell'esperienza umana unendo il pensiero astratto e concettuale con la percezione basata sugli organi di senso (cfr. O. Jäkel, 1997: 34).

L'altro tipo di ICM, il modello metonimico, è basato sullo schema d'immagine *parte — tutto*. In questo caso, al contrario del modello metaforico, la proiezione avviene all'interno di un solo concetto, sottolineando una sua parte per riferirsi a tutta la categoria. G. Lakoff distingue sette tipi di modelli metonimici (1987: 85): uno stereotipo sociale, un esempio tipico, un ideale, un paragone, un generatore, un esempio saliente, un sottotipo del modello.

L'ultimo, il modello proposizionale, ha una struttura diversa dagli altri due modelli, non si basa né sugli immagini né sulle metafore. Gli ICM proposizionali possono avere la forma di uno scenario, di tassonomia, di una categoria radiale, di un elenco dei tratti o di un singolo giudizio.

La *meditazione* è un concetto di un fenomeno complesso, non sperimentato dalla maggioranza della società linguistica e ritenuto da quelli che l'hanno provato, un'esperienza tanto diversa dalle sensazioni avvertite nello stato ordinario, che diventa impossibile rappresentarla nella lingua altrimenti che nel modo metaforico, paragonandola ai concetti più vicini alla vita quotidiana. Perciò nella parte analitica di questo articolo ci concentreremo sullo studio delle metafore raffiguranti il concetto della *meditazione* nella lingua italiana, e più precisamente, visto il tema del nostro articolo, delle metafore basate sugli schemi d'immagini cinestetiche che collegano la *meditazione* con il movimento nello spazio.

Per esaminare i verbi con cui viene espresso il passaggio dallo stato ordinario di coscienza alla *meditazione* e vice versa, utilizzeremo la teoria dei proto-

ruoli tematici di D.R. Dowty (1991) che ci permetterà di osservare il ruolo dello sperimentatore nella *meditazione* rivelando nello stesso tempo alcune qualità del concetto analizzato.

2. La teoria di proto-ruoli tematici di D.R. Dowty

All'opposto delle *relazioni tematiche* di R. Jackendoff (1983, 1987) o dei *casi profondi* di Ch. Fillmore (1968) e similmente ai *macroruoli semantici* di W.A. Foley e R.D. van Valin (1984), nella teoria di D.R. Dowty vengono distinti solo due ruoli tematici. Però, contrariamente al caso di *Role-and Reference-Grammar* per D.R. Dowty (1991: 571) i ruoli tematici non sono categorie discrete, ma due concetti complessi, di carattere prototipico.

Come qualità del Proto-Agente lui elenca cinque caratteristiche (cfr. D.R. Dowty, 1991: 572):

- a) partecipazione volontaria nell'evento o nello stato,
- b) *sentience* e/o percezione rispetto all'evento o allo stato denotato dal verbo,
- c) causa dell'evento o del cambio dello stato di un altro partecipante,
- d) movimento (relativo alla posizione di un altro partecipante),
- e) (esistenza indipendente dall'evento indicato dal verbo),

mentre il ruolo del Proto-Paziente:

- a) è sottoposto al cambio dello stato,
- b) è tema incrementale,
- c) subisce l'evento, il cambio dello stato causato da un altro partecipante,
- d) è statico punto di riferimento del movimento di un altro partecipante,
- e) (non esiste indipendentemente dall'evento).

Non abbiamo trovato un equivalente nella lingua italiana per il termine *sentience*, che racchiude in sé sensazione, percezione, emozione, atteggiamento o consapevolezza della situazione indicata dal verbo. Invece il tema incrementale è legato ai predicati telici e indica:

- oggetti esistenti come risultati dell'azione, per esempio: *scrivere un libro*,
- oggetti distrutti dall'azione: *mangiare un panino*,
- oggetti sottoposti a un graduale cambio dello stato: *pulire una stanza*.

D.R. Dowty pone la quinta caratteristica sia del Proto-Agente che del Proto-Paziente tra parentesi, non essendo pienamente sicuro se appartenga alle qualità di proto-ruoli tematici, o sia dovuta alla scelta del soggetto.

L'appartenenza a un proto-ruolo ha il carattere scalare e dipende dalla quantità delle caratteristiche appartenenti a ciascuno dei ruoli. Un argomento può avere una o più caratteristiche dello stesso proto-ruolo, ma anche dei proto-ruoli diversi.

Nella nostra analisi, la teoria di D.R. Dowty ci aiuterà a stabilire quali delle caratteristiche presentate sopra, sono più spesso qualità di *meditazione* e quali di *meditatore*, indicando così i loro ruoli tematici.

3. La definizione

I dizionari presentano *meditazione* come una nozione polisemica proponendone, di solito, tre definizioni principali.

Come primo significato della parola, vocabolari come *Il Dizionario d'Italiano* (Garzanti, 2003) o *Il Vocabolario Treccani* (2008) indicano l'azione o/e l'effetto del meditare rinviando così alla definizione del verbo, secondo la quale *meditare* è *fermare a lungo e con intensa concentrazione spirituale la mente sopra un oggetto del pensiero, considerare profondamente un problema, un argomento, soprattutto di natura religiosa, morale, filosofica, scientifica, allo scopo di intenderne l'essenza, indagarne la natura, o trarne sviluppi, conseguenze ecc.* (Treccani, 2008). Anche le definizioni più elaborate della *meditazione* stessa, come: *riflessione profonda, concentrazione intensa rivolta ad argomenti spec. che rivestono notevole importanza e suscitano vivo interesse* (De Mauro Paravia on-line), o *profonda riflessione della mente intesa a ricercare la verità, le ragioni, il senso e gli aspetti di q.c.* (N. Zingarelli, 1998), sottolineano l'importanza della riflessione profonda e della concentrazione intensa nel processo di meditare.

Le definizioni del secondo significato, come quella proposta da T. De Mauro: *esercizio ascetico durante il quale il credente, dopo un'adeguata preparazione che favorisce il raccoglimento interiore, volge la mente a Dio, alle verità da lui rivelate, ai suoi precetti, ecc.*, o la più dettagliata, trovata nel *Vocabolario Treccani* (2008) che descrive la *meditazione* come *pratica ascetica per cui il credente si raccoglie in sé stesso e, riflettendo sulle verità di fede, rende più intensa la propria vita spirituale (con il fine, nel cristianesimo, di giungere, attraverso il perfezionamento morale, a una più intima unione con Dio, e nelle religioni orientali con quello, soprattutto, di giungere al pieno controllo della propria personalità in relazione con la realtà cosmica)*, evidenziano invece il ruolo della fede e delle pratiche ascetiche identificando quelle ultime con la *meditazione* stessa.

Nel terzo significato il lessema *meditazione* è usato al plurale e viene definito o come *discorso o scritto religioso o filosofico che intende suscitare riflessione su un determinato argomento* (Garzanti, 2003) o come *scritto, specialmente filosofico o religioso, usato come guida per la meditazione ascetica* (De Mauro Paravia on-line). Come possiamo osservare, è un'estensione metonimica del primo — nel caso della definizione in Garzanti — o — conformemente a quella data da T. De Mauro — del secondo significato. In ogni caso è un mezzo teorico che serve per arrivare

alla *meditazione* e non la *meditazione* stessa. Perciò, nel nostro articolo non ci occuperemo di questo significato.

Cercando la definizione di *meditazione*, oltre a consultare i dizionari, abbiamo anche esplorato l'ambito della psicologia trans-personale — un ramo della psicologia particolarmente interessato ai *valori ultimi, coscienza unitaria, esperienza culmine, estasi, esperienza mistica, timore, essere, realizzazione di sé, essenza, beatitudine, meraviglia, significato ultimo, trascendenza del sé, spirito, unità, coscienza cosmica e concetti, esperienze e attività correlate* (cfr. A. Sutich, 1969: 1).

Leggendo *La forza della meditazione* di D. Goleman (2006), abbiamo notato che con il nome di *meditazione* viene chiamata sia *la concentrazione profonda su un oggetto* nominata *jhana* in pali o *samadhi* in sanscrito (cfr. D. Goleman, 2006: 29—34, 201—202), sia la consapevolezza (*satipatthana*) in cui *il meditante si confronta sistematicamente con i nudi fatti della sua esperienza, osservando ogni evento come se gli capitasse per la prima volta, e fa questo grazie all'attenzione continua alla prima fase della percezione, quando la sua mente è ricettiva piuttosto che reattiva* (D. Goleman, 2006: 36—37). Invece negli articoli di psicologi trans-personali come A. Bonatti Gallego (2001), o A. Miscia (2008) abbiamo incontrato le nozioni di *meditazione riflessiva* — corrispondente alla prima definizione lessicale e alle tappe iniziali di *jhana* — e di *meditazione recettiva*, il cui obiettivo è arrivare alla *consapevolezza senza pensieri*, caratteristica per gli stati di coscienza raggiunti con i livelli più profondi di *jhana* o di *satipatthana*.

Siccome la *meditazione* viene utilizzata nella psicoterapia, è uno strumento efficace nella lotta contro lo stress, l'ipertensione e altre malattie (cfr. D. Shapiro, R. Walsh, 1984), la ritroviamo nelle varie culture, religioni, tradizioni dell'Oriente e dell'Occidente — tra cui bhakti induista, cabala ebraica, esicasmismo cristiano, sufismo musulmano, meditazione trascendentale, diversi rami di yoga, tantra indiano, buddhismo tibetano ecc. — potremmo riportare tante altre definizioni di questo fenomeno presentanti la *meditazione* in maniere diverse. Però, lo scopo del nostro articolo non è riferire tutto il nostro sapere sui diversi rami della *meditazione*, ma esporre come il concetto venga rappresentato nella lingua italiana. Perciò, per delimitare il campo del nostro studio, ponendo fuori dell'interesse le differenze nelle descrizioni dettagliate, dipendenti dalle diverse origini o correnti della *meditazione*, abbiamo cercato di stabilire quale di questi due fenomeni apparentemente distinti: le tecniche o lo stato meditativo venga presentato nella lingua sotto il nome di *meditazione*.

4. Le tecniche meditative e lo stato meditativo nel concetto della *meditazione*

Anche se nel corpus analizzato, composto di articoli trovati su internet dedicati alla *meditazione* e alle pratiche meditative, viene sottolineato frequentemente che le tecniche come tali non sono la *meditazione* vera e propria, dall'analisi d'uso del lessema *meditazione*, risulta che le tecniche meditative sono nominate *meditazione* tanto spesso quanto lo stato meditativo. Perciò non di rado possiamo imbatterci nelle dichiarazioni contraddittorie:

- (1) *La meditazione è solo una tecnica.* (EM)
- (2) *Le tecniche non sono la meditazione.* (MMPeP)
- (3) [...] *contributo per quanti praticano, o vogliono iniziare a praticare, la meditazione.* (EM)
- (4) *La meditazione non è un esercizio, qualcosa che possa esser praticato [...].* (MMMb)

Nei casi presentati sopra gli esempi (1) e (3) riguardano le tecniche di meditazione, mentre (2) e (4) — lo stato meditativo. Visto che definire la *meditazione* solo come una tecnica sarebbe una visione molto riduttiva del concetto, mentre la separazione dello stato meditativo dalle pratiche usate per favorire la sua apparizione sembra molto difficile, se non impossibile, riteniamo sia necessario trattare le tecniche e lo stato meditativo come due parti integranti del concetto della *meditazione*.

Come abbiamo già presentato, sia lo stato, sia le tecniche meditative possono essere espressi attraverso il lessema *meditazione*. Quando, però, occorre sottolineare una delle parti del concetto la preparazione allo stato meditativo frequentemente viene denominata come esercizio, tecnica, pratica meditativa:

- (5) *Le tecniche di meditazione sono artifici per ricondurre l'attenzione a se stessi ed al momento presente.* (MMT)
- (6) [...] *è necessario o pressoché indispensabile praticare una tecnica meditativa.* (MMMa)
- (7) *Durante il corso della pratica meditativa potrebbero nascere dei dubbi.* (MMMa)
- (8) *Chi mangia molto, [...] incontrerà notevoli difficoltà nell'eseguire i propri esercizi di meditazione.* (MMMa)

mentre nel caso in cui le tecniche meditative sono chiamate *meditazione*, lo stato meditativo viene paragonato ad un altro stato, oppure descritto attraverso le sensazioni che provoca agli sperimentatori:

- (9) *La meditazione è solo una tecnica per raggiungere lo stato dell'estasi, lo stato di ebbrezza divina.* (EM)
- (10) *La meditazione è una tecnica che permette di realizzare una distensione ben più profonda del sonno, ma in una condizione d'inecepibile veglia.* (MF1)
- (11) *La meditazione trascendentale si basa principalmente sulla ripetizione per alcuni minuti, due volte al giorno, di un mantra allo scopo di raggiungere uno stato di "consapevolezza senza oggetto" o "senza pensieri".* (WMMY)

Un altro motivo, forse più importante, per cui lo stato meditativo viene paragonato agli altri stati è il fatto che l'esperienza vissuta durante la *meditazione* è difficile da descrivere alla gente che non l'aveva sperimentata. Perciò, per dare una vaga immagine di essa, i meditanti la comparano agli stati vissuti dalla maggioranza della comunità linguistica, come lo stato ipnagogico, il rilassamento, il sonno o/e la veglia:

- (12) *Avevo l'impressione di essere entrata nello stato che precede l'addormentarsi.* (GLM)
- (13) [...] *sono entrato in uno stato di rilassamento profondo, molto vicino al sonno.* (GLM)
- (14) [...] *non avrei voluto risvegliarmi, cioè tornare indietro dallo stato meditativo.* (GLM)
- (15) *La meditazione implica una mente silenziosa come nel sonno profondo, ma all'erta e consapevole come nel pensiero dello stato di veglia.* (MMOs)
- (16) [...] *uno stato d'animo vigile e nel contempo rilassato, un certo stato di relax permanente che si approfondirà vieppiù sino allo schiudersi della dimensione interiore.* (MF1)

Per la stessa ragione la *meditazione* viene rappresentata attraverso diverse metafore il cui ruolo, secondo i cognitivisti, è far comprendere ed esprimere i concetti difficili attraverso le categorie dei concetti concreti o ben conosciuti. Nella parte successiva del nostro lavoro analizzeremo le metafore rappresentanti *meditazione* legate al *movimento* nello *spazio*.

5. Il movimento nel concetto della *meditazione*

La maggior parte dei modelli concettuali rappresentanti la *meditazione* si basa sugli schemi d'immagini cinestetiche come: *su — giù, fuori — dentro, davanti — dietro* e soprattutto: *sorgente — via — finalità*.

Analizzando il concetto della *meditazione* abbiamo osservato che il più spesso viene descritto attraverso diversi termini legati al viaggio.

5.1. La metafora del viaggio

Ricordando che con il nome di *meditazione* vengono chiamate sia le tecniche praticate per raggiungere lo stato meditativo, sia lo stato stesso, abbiamo pensato che ognuno di loro sia raffigurato da un'altra parte del concetto del viaggio. Però, esaminando i testi, abbiamo osservato che tutti e due vengono rappresentati:

— sia come **la via** da seguire:

- (17) *La meditazione è un sentiero da esplorare con il proprio Sé.* (EM)
 (18) *La meditazione si presenta come la via all'immortalità.* (SMT)

distinta per le persone diverse:

- (19) *Ma qual'è questa via? I veri maestri spirituali non tentano mai d'imporre la propria strada o visione agli altri. La via non è immutabile, né tanto meno codificabile.* (MF5)
 (20) *Taluni dovranno percorrere un lungo sentiero, per altri sarà breve o persino irrilevante.* (MF5)

che a volte si può smarrire:

- (21) *Ho sentito spesso ripetere con gran convinzione che per non essere fuorviati dalle pratiche di consapevolezza bisognerebbe essere dei rinuncianti.* (MMQO)

ma che sempre conduce a un fine valutato come positivo:

- (22) *La meditazione è la strada per diventare padrone del proprio essere.* (DTIO)
 (23) *La meditazione è la strada che ti porta a quella conoscenza.* (IOSC)
 (24) *La Meditazione è la strada reale verso il raggiungimento della libertà.* (JLF)
 (25) *La Meditazione è la strada che conduce all'incontro con la parte più profonda di se stessi: l'Essenza.* (MMM_a)

— sia come **il viaggio**:

- (26) *Meditazione è il viaggio della nostra coscienza.* (MgM)
 (27) *La Meditazione è un viaggio che va dalle nostre percezioni limitate a quelle illimitate.* (MgM)

che ha un inizio:

- (28) *Il punto di partenza è l'attenzione che diviene osservazione di se stessi come degli altri e, soprattutto, di se stessi in rapporto con gli altri.* (MMPeP)
- (29) *Vorrei **iniziare** a meditare ma... non so **da dove** [...]* (MMPeP)
- (30) *Qual'è il **primo passo** da fare per poter **intraprendere un percorso spirituale e meditativo efficace?*** (MF6)

ma non sempre possiede la fine:

- (31) *La meditazione, ovvero l'attenzione rivolta alle circostanze del presente, l'attenzione focalizzata in una determinata direzione, la consapevolezza, sono **un viaggio senza fine.*** (MMQO)

oppure è solo una delle tappe:

- (32) *La meditazione trascendentale si basa principalmente sulla ripetizione per alcuni minuti, due volte al giorno, di un mantra allo scopo di **raggiungere** uno stato di "consapevolezza senza oggetto" o "senza pensieri". [...] Per chi vuole **procedere oltre**, esiste la possibilità di **seguire** un programma superiore, che mira al **raggiungimento** dello stato di illuminazione e di auto-realizzazione.* (WMMY)

il viaggio, che viene fatto da solo o in compagnia:

- (33) *Forse l'indicazione migliore è che ciascuno dovrebbe trovare **una propria via.*** (MF6)
- (34) *Vorrei iniziare a meditare ma... non so da dove, non so **con chi.*** (MMPeP)
- (35) *Anch'io, come tutti i miei **compagni di meditazione**, oscillo tra stati di benessere e malessere, crisi e lisi, dolore e piacere.* (GLM)

durante il quale si possono vivere delle esperienze piacevoli, ma anche incontrare dei problemi:

- (36) *le sensazioni di pace interiore, silenzio, che s'incontrano durante la meditazione* (MMT)
- (37) *Anch'io, come tutti i miei compagni di meditazione, **oscillo tra stati di benessere e malessere, crisi e lisi, dolore e piacere.*** (GLM)

Quando la *meditazione* è rappresentata dalla via, lo sperimentatore *esplorando* o *percorrendo* il sentiero, possiede tutte le caratteristiche di Proto-Agente, ma quando lui viene *portato* o *condotto* dalla strada subisce l'evento come Proto-Paziente.

Invece negli esempi in cui il meditante *intraprende* o *inizia* il viaggio, *raggiunge* alcune sue tappe o *segue* il suo programma svolge il ruolo di Proto-Agente.

A volte nella metafora del viaggio la *meditazione* non è il viaggio stesso, ma solo **un mezzo** con l'aiuto del quale la macchina della nostra mente viene portata sulla strada giusta:

- (38) *Tutte le tecniche di meditazione sono accorgimenti **per ricondurre** la mente dal passato o dal futuro al presente.* (MMT)
- (39) *Le tecniche di meditazione sono artifici **per ricondurre** l'attenzione a se stessi ed al momento presente.* (MMT)

È il mezzo che ci facilita oltrepassare gli ostacoli e arrivare al fine:

- (40) *[...] meditazione come metodo che **aiuta a superare** i propri attuali condizionamenti e arrivare alla meta.* (MMQO)
- (41) *La meditazione è **un mezzo per arrivare** alla consapevolezza delle sensazioni.* (MF2)
- (42) *La meditazione è solo una tecnica **per raggiungere** lo stato dell'estasi, lo stato di ebbrezza divina.* (EM)

In questi casi la *meditazione* svolge il ruolo di Proto-Agente *riconducendo* o *aiutando* lo sperimentatore, il quale, da parte sua, possiede tutte le qualità di Proto-Agente quando *supera* gli ostacoli e *arriva* alla meta.

La metafora strutturale del viaggio si presenta nel modo vivido nell'esempio seguente:

- (43) ***I percorsi utili per raggiungere la Via** sono pressoché innumerevoli. Ciascuno **conduce** comunque al **sentiero finale**. La vera differenza non sta nei **percorsi**, ma in **coloro che li seguono, i pellegrini del viaggio interiore**.* (MMPeP)

dove le tecniche di meditazione sono i percorsi che conducono allo stato meditativo, che è allo stesso momento il loro fine e l'ultima tappa della via, mentre i meditanti sono i pellegrini che la percorrono. A questa visione può essere aggiunto un altro elemento: i pensieri, che come trappole ostacolano il viaggio:

- (44) *Cosa possiamo fare se **i pensieri interrompono la meditazione**?* (Srcm)
- (45) *La meditazione è un viaggio tu sei la meta e **i pensieri gli ostacoli**.* (AYQ 2007)
- (46) *Decidere di pensare positivamente può essere utile, ma non è meditazione. [...] È possibile lasciarsi **catturare** tanto **dal cosiddetto pensiero** positivo quanto da quello negativo.* (McvP)

5.2. Meditazione come spazio e la metafora del contenitore

La *meditazione*, oltre a poter essere la via, il veicolo o il viaggio, viene rappresentata anche come:

— **il punto** dal quale *inizia* il percorso:

(47) *Ma tutto **parte dalla meditazione**!* (AYQ 2008)

(48) [...] *lo zen è una via esperienziale **parte dalla meditazione** e si inoltra nella nostra vita quotidiana.* (FZF)

— **un luogo** a cui il viaggiatore nel ruolo di Proto-Agente *si avvicina*:

(49) *Talvolta **ci si avvicina alla meditazione** perché delusi.* (MMPeP)

(50) *Vorrei sottolineare l'aspetto gioioso, brioso, spensierato, festoso, con cui ci si dovrebbe **avvicinare al pianeta meditazione.*** (MMPaP)

(51) [...] *i primi passi **verso** la meditazione consistono nella comprensione [...]* (MMPeP)

oppure dal quale *torna*:

(52) [...] *non avrei voluto risvegliarmi, cioè **tornare indietro dallo stato meditativo.*** (GLM)

o, più spesso, da cui, essendo Proto-Paziente, viene *distolto* o *distratto*:

(53) [...] ***distolto dalla meditazione**, si rotola e si torce all'assalto di iperbolici mostri [...]* (XLS)

(54) *E osservava svogliatamente la scena, nuovamente **distolto dalla meditazione** tanto ricercata [...]* (Riff)

(55) *Da quando son venuto a conoscenza dei fatti, **sono stato distratto dalla meditazione.*** (MdO)

— **la finalità** che il meditante come Proto-Agente *raggiunge*:

(56) *L'unico modo per conoscerla è sperimentarla, **giungere** cioè in prima persona all'attimo trascendente.* (EM)

(57) *L'attenzione sulla respirazione [...] è uno dei metodi più diffusi e noti per **raggiungere** sollecitamente lo stato meditativo.* (MF1)

— o nello stesso tempo **il punto di partenza e di arrivo**:

(58) *Dopo alcuni passi [...] si può **tornare alla meditazione** e trovarla assai più agevole di prima.* (FLC)

(59) *Il viaggio **parte dalla meditazione**, si dispiega nell'azione e **ritorna alla meditazione** [...]. (CSAPI)*

Negli esempi presentati sopra la *meditazione* si manifesta come un **luogo non delimitato**, però in altrettanti casi la ritroviamo come **uno spazio chiuso**. In questa occasione abbiamo a che fare con la metafora del **contenitore** legata allo schema d'immagini cinestetiche *fuori — dentro*.

Durante l'analisi abbiamo osservato che la metafora del **contenitore** era il più spesso usata per rappresentare la *meditazione* nelle descrizioni dei momenti di passaggio dalla veglia allo stato meditativo e vice versa e per indicare la permanenza nella *meditazione* in cui il meditante:

— *va o entra* passando dalla veglia alla *meditazione*:

(60) *È nota la difficoltà di molte persone ad **entrare nello stato meditativo**, e successivamente restarvi con continuità. (MaPM)*

(61) *Potevo vedere chiaramente chi riusciva ad **andare in meditazione** profonda. (KFT)*

— *si ritira*:

(62) *Siddhartha abbandonò i lussi all'età di ventidue anni per **ritirarsi in meditazione** e raggiungere il risveglio. (WPB)*

(63) *[...] avevano estremo bisogno di solitudine e di **ritirarsi in meditazione**. (SPI)*

— *si trova, resta o rimane* sperimentando lo stato meditativo:

(64) *È nota la difficoltà di molte persone ad entrare nello stato meditativo, e successivamente **restarvi** con continuità. (MaPM)*

(65) *Quando ci **si trova** nello stato meditativo, la mente si acquieta e anche il corpo trae enormi benefici [...]. (RRIC)*

(66) *Ogni giorno trascorrevolte molte ore **in meditazione**. (GYG)*

(67) *[...] lasciar tacere le proprie emozioni, i propri sentimenti, compresi quelli più elevati, ed infine i propri pensieri, per **rimanere nella meditazione** [...]. (C. Crocella, 2001: 78)*

— *o dal quale esce*:

(68) *Poco prima che **uscissi dalla meditazione** [...]. (SD)*

(69) *[...] questo vuole dire che **stiamo uscendo dallo stato meditativo** [...]. (SC)*

Nei casi presentati sopra il cambio dello stato è un atto volontario svolto dallo sperimentatore nel ruolo di Proto-Agente. Non abbiamo invece trovato nessun

esempio in cui il passaggio dallo stato meditativo concepito come un contenitore avvenga senza la volontà dello sperimentatore.

Invece ritroviamo, anche se raramente, lo sperimentatore nel ruolo di Proto-Paziente quando viene *indotto* alla *meditazione*:

- (70) [...] *un silenzio quasi irrealmente sembra **indurre alla meditazione***. (GA)
 (71) *Sembrano creati proprio per **indurre alla meditazione**, questi viali di pietra [...]*. (AV)
 (72) *Quando la vita mi mise di fronte al fatto compiuto, a mio figlio, **fui indotto alla meditazione***. (EFC)

Nei testi descrittivi l'esperienza dei meditatori appaiono altre caratteristiche del contenitore. Molto spesso, come negli esempi presentati sotto, viene sottolineata la **profondità dello spazio**:

- (73) *Certe volte vorrei **andare più in profondità** nella meditazione*. (GLM)
 (74) [...] *mi sembra di **andarci proprio, sempre più in fondo**...* (GLM)
 (75) *Mi sembra di **scendere dentro un tunnel, [...] dentro un pozzo***. (GLM)

Sebbene nell'esempio precedente la *meditazione* venga paragonata, tra l'altro, a un pozzo, contrariamente al quanto possa accadere nel caso del movimento nel pozzo, lo sperimentatore non *cade* nella sua profondità, ma sempre come Proto-Agente volontariamente *va* o *scende* dentro.

Anche frequentemente viene accentuata la **chiusura del contenitore**, che può essere aperto solo con la chiave giusta:

- (76) *L'osservazione è la **chiave della meditazione***. (EM)
 (77) *Sicché la pratica è una chiave, la **chiave della meditazione**. Se possediamo la chiave giusta, anche la **serratura** più ermetica cederà: basta infilarla nel lucchetto e girare. Ma senza chiave il lucchetto non si apre. E non sapremo mai cosa c'è **nel baule***. (ST)

Negli esempi (75) e (77) la *meditazione* è paragonata a un **pozzo**, a una **galleria**, o a un **baule**, però la più strutturata, all'interno della metafora del contenitore, è l'immagine della **meditazione come un edificio** costruito sulle fondamenta, fornito di una porta che può essere aperta dal meditante:

- (78) [...] *le **fondamenta della meditazione** non erano così solide come desideravamo*. (AGIG)
 (79) *Ecco perché la consapevolezza diventò il **fondamento della meditazione***. (GMMD)
 (80) *Le tecniche [...] ci conducono davanti alla **porta della meditazione***. (RPS)

- (81) *L'apertura della porta della meditazione segnerà l'alba di ciò che di genuinamente umano c'è negli esseri umani.* (MdaP)
- (82) *Questo è puro yoga quando **aprirete la porta** della meditazione tutto vi sembrerà più chiaro.* (PAPF)

Il paragone della *meditazione* a un edificio, la profondità come qualità dello spazio chiuso e il bisogno di possedere la chiave per aprirlo sono gli elementi più frequenti del legame tra il concetto della *meditazione* e la metafora del contenitore. Però, analizzando molti testi abbiamo incontrato gli esempi in cui l'edificio non era *la meditazione*, ma noi stessi, la nostra mente, che può essere aperta grazie alle *tecniche di meditazione*, mentre lo *stato meditativo* è l'atto stesso dell'apertura:

- (83) *Le tecniche di meditazione sono **chiavi** per aprire il grande cancello, la propria porta multidimensionale.* (MF5)
- (84) *Le tecniche di meditazione sono metodi per **eliminare le barriere e aprire le porte** alla luce della Verità.* (MMT)
- (85) *La meditazione è **un'esperienza di apertura**. **Quando si medita, bisogna rimanere aperti all'esperienza.*** (MMT)
- (86) *Ma tutto parte dalla meditazione! È questa pratica, questo esercizio quotidiano che ti **apre le porte del tuo "dentro"** [...].* (AYQ 2008)

Nel capitolo seguente analizzeremo l'ultima concettualizzazione della *meditazione* legata a uno degli schemi d'immagini cinestetiche.

5.3. La metafora dell'acqua

La metafora della *meditazione* come acqua non si basa così pienamente sugli schemi d'immagini cinestetiche come le concettualizzazioni precedenti. Viene legata al movimento giù tramite il verbo *immergersi* definito come *discendere sotto la superficie dell'acqua* (Garzanti, 2003), quando lo sperimentatore con tutte le qualità di Proto-Agente si immerge nella *meditazione* come nel liquido:

- (87) *Prima di **immergersi nella meditazione**, l'aspirante potrà dedicarsi ad alcune pratiche preliminari.* (Mob)
- (88) *Molti maestri spirituali insegnano che è più **facile immergersi nella meditazione** se ci si siede nel silenzio di un santuario.* (CsP)
- (89) *[...] il mistico non solo **si immerge nella meditazione** sulla vera natura di Dio, ma ottiene la visione della sua apparizione sul trono [...].* (Axm)

Gli altri legami tra la *meditazione* e l'acqua sono diversificati e poco sistematici.

Nei casi in cui la *meditazione* è concepita come l'acqua viene paragonata all'**oceano**, al **fiume** con la propria sorgente, o alla **fonte** stessa, in cui possiamo appagare la sete:

- (90) *Meditazione [...] è come l'oceano, sembra immensa, ma ha sempre il medesimo gusto, lo stesso colore, un identico brio.* (MMOr)
- (91) *Quando la meditazione ritorna alla propria **sorgente**.* (ECM)
- (92) *la conoscenza del passato diviene **fonte di meditazione**.* (TGV)
- (93) *La meditazione **scaturisce** spontanea dalle esperienze di vita.* (ICPF)
- (94) *Talvolta ci si avvicina alla meditazione perché delusi. Talaltra sperando di riuscire ad **appagare la propria sete** di giustizia.* (MMPeP)

Però più spesso è legata al concetto dell'acqua in modo indiretto:

— come la superficie calma del lago rappresentante la mente in cui le onde simboleggiano i pensieri:

- (95) *Le piccole onde che si formano sono come i pensieri. Ma se attendi un po' le onde si placano, i pensieri svaniscono, la mente si calma.* (MF1)
- (96) *Ma se ti fermi, e attendi, l'acqua torbida del tuo laghetto interiore diverrà così chiara da riuscire a scorgervi persino le parvenze del fondo.* (MMNNI)

— come il posto da cui nasce il fiume:

- (97) *Dalla meditazione **scaturisce** la saggezza.* (MMMa)
- (98) *Dalla meditazione **scaturisce** la percezione di una certezza assoluta.* (FI)

— oppure attraverso il paragone delle sensazioni provate durante lo stato meditativo:

- (99) *Tutto **fluisce**: è una **sensazione oceanica**.* (GLM)
- (100) *Sono stato **inondato** di bianco per buona parte della meditazione nell'ultima seduta.* (GLM)

Questi esempi indicano l'esistenza del legame tra i concetti della *meditazione* e dell'acqua, ma non possiamo paragonarlo a quello tra la *meditazione* e il viaggio o il contenitore, perché si manifesta molto più raramente.

5.4. Le direzioni del movimento nel concetto della *meditazione*

Negli esempi presentati esaminando il passaggio dello sperimentatore alla e dalla *meditazione*, oltre agli schemi d'immagini cinestetiche *sorgente — via — fi-*

nalità e fuori — *dentro*, possiamo anche osservare il movimento verticale: *su* — *giù* (a cui abbiamo accennato nel capitolo precedente) e orizzontale: *avanti* — *dietro*.

Ritroviamo il movimento in avanti nel moto dello sperimentatore verso la *meditazione*, rappresentata sia come un contenitore, nel quale lui *va* o *entra*, sia come il punto d'arrivo al quale *si avvicina* o che *raggiunge*. In questi casi lo sperimentatore svolge il ruolo di Proto-Agente possedendo tutte le sue caratteristiche, come quando la *meditazione* viene concepita non come il fine, ma come il sentiero che lui *percorre* o *esplora*.

Anche nel caso in cui il ruolo dello sperimentatore è diverso: quando (conservando la qualità di esistere indipendente dall'evento indicato dal verbo, tipica di Proto-Agente) come Proto-Paziente subisce il cambio dello stato essendo *portato* o *condotto* dalla *meditazione*, o *indotto* a essa, il suo movimento, anche se non causato da lui, si svolge in avanti.

Raramente il passaggio alla *meditazione* viene presentato come un movimento all'indietro. Lo troviamo solo nel contesto in cui lo sperimentatore dotato delle cinque qualità del Proto-Agente *si ritira* nella *meditazione* o *torna* allo stato *meditativo*. Tuttavia, dobbiamo sottolineare, che anche questi esempi sono rari.

Più spesso, come moto all'indietro viene concepito il passaggio dallo *stato meditativo*, quando lo sperimentatore nel ruolo di Proto-Paziente viene *distratto* o *distolto* dalla *meditazione* senza o anche contro la propria volontà, da un agente o da un fattore da lui non controllato. In questo caso la *meditazione* è paragonata a un luogo o un punto da cui lo sperimentatore viene staccato (il movimento involontario del Proto-Paziente ritroviamo nel significato dei verbi *trarre*, *togliere*, mentre il prefisso *dis-* sottolinea la separazione).

Di solito non troviamo il movimento all'indietro nel passaggio dallo *stato meditativo* quando lo sperimentatore svolge il ruolo di Proto-Agente, come nel caso del verbo *uscire*, il più frequente per indicare quel cambio di stato. Secondo noi ciò è dovuto alla visione della posizione del corpo. Nonostante il fatto che sia quando qualcuno o qualcosa ci *distrae* o *distoglie* sia quando *usciamo* volontariamente, in ambedue le situazioni ci allontaniamo dal posto determinato, *uscendo* siamo rivolti verso la direzione del nostro movimento, mentre *essendo distratti* o *distolti*, siamo diretti con la faccia al posto dal quale veniamo staccati.

Nondimeno, nel caso di *tornare* allo *stato meditativo* o dalla *meditazione* questo verbo rappresenta il movimento all'indietro malgrado la posizione del Proto-Agente analoga a quella nel caso del verbo *uscire*. Questo fatto non falsifica la nostra teoria, ma implica la necessità di prendere in considerazione di nuovo un altro fattore: lo schema *sorgente* — *via* — *finalità*. Esaminando il lessema *tornare* legato alla *meditazione*, parliamo del movimento all'indietro, perché il significato del verbo presuppone che la *meditazione* è sia il punto di partenza sia la finalità del viaggio. Al contrario il verbo *uscire* fa vedere la *meditazione* solo come punto di partenza.

Presentando i verbi indicanti il passaggio allo *stato meditativo* come moto in avanti, abbiamo incluso in questo gruppo il lessema *raggiungere*. Però, come ab-

biamo provato durante l'analisi del concetto dell'*ipnosi* (A. Kuncy, 2005: 194), esso può anche rappresentare il movimento all'insù. Non ci sembra indispensabile né possibile constatare in modo inequivocabile di quale di quei due moti si tratti nel caso della *meditazione*, visto che secondo gli autori delle *Metafore e vita quotidiana* entrambe le direzioni vengono valutate come positive (G. Lakoff, M. Johnson, 1980). Possiamo invece concludere che l'uso del verbo *raggiungere* rispetto alla *meditazione* ha come scopo presentarla come uno stato desiderato.

Durante l'analisi dei verbi indicanti il passaggio allo *stato meditativo* come moto all'indietro o all'ingiù, abbiamo osservato che le direzioni di solito valutate come negative non danno questo valore al concetto della *meditazione*.

Nel caso di verbo *ritirarsi*, nonostante il moto si svolga all'indietro, la *meditazione* viene valutata nel modo positivo, perché associata a un rifugio, un posto tranquillo, in cui ci si sente al sicuro.

Anche i verbi indicanti il moto all'ingiù legati alla *meditazione* non fanno valutare il passaggio allo *stato meditativo* come negativo. Secondo noi questo deriva dal fatto che la direzione *giù* acquista il valore negativo attraverso la valutazione degli stati associati alla mancanza di controllo (come malattia, incoscienza o morte), tipica per i verbi indicanti il movimento all'ingiù come *cadere* o *scivolare*, non si manifesta nel caso della *meditazione*, dove lo sperimentatore nel ruolo di Proto-Agente *scende* o *si immerge* coscientemente e volontariamente.

Anche nei rari casi quando *meditazione* viene legata al verbo *sprofondare* in cui lo sperimentatore possiede più caratteristiche del Proto-Paziente, il contesto indica che si tratta dell'azione volontaria:

(101) *Milarepa rinuncia a tutto per sprofondare nella meditazione assoluta.*
(CVM)

(102) *Se si è disposti a sprofondare nella meditazione.* (CbD)

Nel concetto della *meditazione* il movimento all'ingiù è legato all'inconscio in modo distinto da quello presupposto solitamente. Scendendo esploriamo la parte del nostro 'io' di cui non siamo coscienti durante la veglia. In tal caso il nostro movimento giù non indica solo andare più in fondo della *meditazione*, ma anche di noi stessi.

6. Conclusioni

Nel nostro lavoro abbiamo presentato le concettualizzazioni della *meditazione* basate sugli schemi d'immagini cinestetiche *sorgente — via — finalità, fuori — dentro, su — giù, davanti — dietro* la cui origine è l'esperienza umana dei movi-

menti del proprio corpo. Il più delle volte la *meditazione* è legata al *viaggio* e rappresentata o come *viaggio* stesso o come uno dei suoi elementi: *punto di partenza*, *sentiero*, *meta*, *veicolo*. Quando si manifesta come *sorgente* o *finalità* è descritta come *posto* o come *contenitore* che frequentemente è profondo e chiuso oppure possiede alcune caratteristiche di un edificio. A volte l'edificio raffigura il mediatore, che viene aperto dalla *meditazione*. Il legame della *meditazione* e l'*acqua* è meno stretto e sistematico in confronto alle concettualizzazioni precedenti. La *meditazione* viene paragonata all'*oceano*, al *fiume*, alla *fonte* e legata allo schema *su — giù* attraverso il verbo *immergersi*.

Analizzando il passaggio dallo stato ordinario di coscienza alla *meditazione*, abbiamo osservato che nella maggioranza degli esempi esso è fatto dallo sperimentatore nel modo controllato e presentato come il moto in avanti, mentre la *meditazione* è valutata in modo positivo. Per di più, la valutazione non diventava negativa neanche quando il passaggio era rappresentato dal moto all'indietro o all'ingiù. Al contrario, il passaggio dallo *stato meditativo* è spesso concepito come incontrollato o/e non voluto, anche se non mancano gli esempi in cui lo sperimentatore *uscendo* o *tornando* dalla *meditazione* svolge il ruolo di Proto-Agente. Però anche in questo caso la *meditazione* non assume una valutazione negativa.

Bibliografia

- Bonatti Gallego A., 2001: "Psicologia Transpersonale". *Sentieri I*, Sentieri rivista online.
- Dowty D.R., 1991: "Thematic proto-roles and argument selection". *Language*, **67**, 547—619.
- Fillmore Ch., 1968: "The case for case. Universals in linguistic theory". In: E. Bach, R.T. Foley, W.A. and R.D. van Valin, eds., 1984: *Functional Syntax and Universal Grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Goleman D., 2006: *La forza della meditazione*. Bergamo, BUR Psicologia e Società.
- Jackendoff R.S., 1983: *Semantics and cognition*. Cambridge, MIT Press.
- Jackendoff R.S., 1987: "The status of thematic relations in linguistic theory". *Linguistic Inquiry*, **18**, 369—411.
- Jäkel O., 2003: *Metafory w abstrakcyjnych domenach dyskursu*. Kraków, Universitas.
- Kuncy A., 2005: "La concettualizzazione del passaggio dallo stato di veglia all'ipnosi nella lingua italiana". In: K. Bogacki, A. Dutka-Mańkowska, éd.: *Les relations sémantiques dans le lexique et dans le discours*. Warszawa.
- Lakoff G., 1987: *Women, Fire and Other Dangerous Things*. Chicago, Chicago University Press.
- Lakoff G., Johnson M., 1980: *Metaphors We Live By*. Chicago/London.
- Shapiro D., Walsh R., 1984: *Meditation: Classical and Contemporary Views*. New York, Aldine Publishing Company, Hawthorne.

Sutich A., 1969: "Statement of Purpose". *Journal of Transpersonal Psychology*, 1.

Siti consultati

Miscia A., 2008: <http://www.antoniomiscia.it/frame.htm>

Dizionari consultati

Dizionario della lingua italiana. De Mauro Paravia on-line: <http://www.demauroparavia.it>

Il Dizionario d'Italiano. Garzanti, 2003: http://www.garzantilinguistica.it/interna_ita.html

Il Vocabolario Treccani, 2008: http://www.treccani.it/site/lingua_linguaggi/consultazione.htm

Vocabolario della lingua italiana. N. Zingarelli, 1998, Bologna, Zanichelli Editore.

Fonti degli esempi

AGIG	http://www.ajaibsingh.it/giorni_di_immensa_grazia-1.htm
AV	http://www.alacchi.it/viaggidautore.htm
Axm	http://www.axismundi.biz/?page_id=202
AYQ 2007	http://it.answers.yahoo.com/question/index?qid=20071119132104AALSpxI&show=7
AYQ 2008	http://it.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080412005857AAJeb7C
CbD	http://cronache-da.blogspot.com/2008/05/xxiv-una-domenica-puo-bastare-per-tutta.html
CCT	http://www.centroanemos.it/contents/tecniche.php
CSAPI	http://www.cesap.net/index.php?Itemid=34&catid=30&func=view&id=694
CSL	http://www.crisalide.com/sentiero/lavoro.php
CsP	http://cybergolem.splinder.com/post/3640340
CVM	http://www.ciao.it/Vita_di_Milarepa_Bacot_J__Opinione_438433
DPM	http://www.dikshalivorno.it/public/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=139
DTIO	http://www.danze-di-gurdjieff.it/Templates/Italiano/Osho.htm
ECM	http://www.etanali.it/cos'e'_la_meditazione.htm
EFC	http://www.modelfoxbrianza.it/EnzoFerrari_Corse.htm
EM	http://www.etanali.it/meditazione.htm
EMT	http://www.etanali.it/meditazione_per_tutti.htm
FC	http://www.focus.it/Community/cs/forums/1/162451/ShowThread.aspx
FI	http://www.folignonline.it/index.php?sezione=articolo&azione=leggitutto&id=18963&from=percategoria&paginafrom=
FLC	http://www.focusing.it/Lettere/ChecosasiintendeperFeltSense.htm
FZF	http://www.freeze.it/Zsf/forums.php?action=readmsg&mid=171
GA	http://www.gigarte.com/archivio.php?id_archivio=120&p=biografia
GFP	http://www.guruji.it/forum/post.asp?method=ReplyQuote&REPLY_ID=1484&TOPIC_ID=89&FORUM_ID=5
GLM	http://www.geocities.com/liehtzu.geo/Meditazione.html
GMM	http://www.gianfrancobertagni.it/materiali/meditazione/dewitt.htm
GMMD	http://www.gianfrancobertagni.it/materiali/maestri/donna_osho.htm

GYG	http://it.groups.yahoo.com/group/Suratshabdyoga/message/1221
ICPF	http://www.ibs.it/code/9788889030806/polisi-edoardo/fantasticherie.html
IOSC	http://www.istanze.unibo.it/oscar/sentiero/cono04.htm
JLF	http://www.johnlennon.it/filosofia.htm
KFT	http://www.ki9stelle.it/Forum/topic.asp?TOPIC_ID=41&whichpage=2
LOR	http://www.locandalabreccia.com/offerte-promozioni/reiki.html
M	http://www.meditare.it/
MaPM	http://www.mandalart.net/pds/mand_om1.htm
MaSL	http://www.maharishi.it/Scuolazenastress/Lescuolenelmondo/tabid/680/language/it-IT/Default.aspx
McvP	http://www.lameditazionecomevia.it/positivo.htm
MdaP	http://musicantidamore.splinder.com/post/15252433
MdO	http://ilmagodios.blog.tiscali.it/
MF1	http://www.meditare.it/faq/qa_01.htm#meditazione
MF2	http://www.meditare.it/faq/qa_02.htm
MF4	http://www.meditare.it/faq/qa_04.htm
MF5	http://www.meditare.it/faq/qa_05.htm
MF6	http://www.meditare.it/faq/qa_06.htm
MFA	http://www.meditare.it/forum/archivio/la_pratica_della_meditazione_e_la_rivoluzione_della_coscienza.htm
MgM	http://www.meditationguru.com/meditationitaly.php
MHH	http://www.meditare.it/home/home.htm
MMEte	http://www.meditare.it/meditazione/esoterismo_tradizione_etica.htm
MMMa	http://www.meditare.it/meditazione/meditazione.htm
MMMb	http://www.meditare.it/meditazione/meditare.htm
MMNNI	http://www.meditare.it/meditazione/nuovi_nel_nuovo_istante.htm
MMOr	http://www.meditare.it/meditazione/orientamenti.htm
MMOs	http://www.meditare.it/meditazione/osservare.htm
MMPaP	http://www.meditare.it/meditazione/presenti_al_presente.htm
MMPeP	http://www.meditare.it/meditazione/principiare_e_perseverare.htm
MMQO	http://www.meditare.it/meditazione/qui_e_ora.htm
MMT	http://www.meditare.it/meditazione/tecniche.htm
Mob	http://masseria.over-blog.com/categorie-10300181.html
MQQ	http://www.meditare.it/quesiti/quesiti26.htm
MsM	http://www.multisensorialmente.it/meditazione.htm
OM	http://www.oceanodiamicizia.it/MEDITAZIONE%20UDINE%20novembre06.pdf
PAPF	http://www.pensieriparole.it/aforismi/personaggi-famosi/frase-2644
Riff	http://ilregnoinfinito.forumfree.net/?t=26758578&view=getlastpost
RM	http://newscontrol.repubblica.it/item/414138/musica-morto-yogi-l-ex-guru-dei-beatles
RMCS	http://rmcisadu.let.uniroma1.it/seneca/2000anni.htm
RPS	http://www.rosacroceoggi.org/pagine.esotertiche/shekinat.htm
RRIC	http://www.reiki.it/reiki/index.php?q=it/comunit-spirituali-italia-nel-mondo
SAL	http://www.savitra.it/articoli/Laura-Calvani/Impruneta20050911.htm

SC	http://sciamano.ilcannocchiale.it/
SD	http://sentistoria.freeforumzone.leonardo.it/discussione.aspx?idd=3100281
SMT	http://www.superzeko.net/doc_mariothanavaro/MarioThanavaroPraticaDellaMeditazione.html
SpC	http://www.stregoneriapagana.it/crogiolomale13.html
SPI	http://www.sacricuori.org/public/index_foto_lista.asp?id_g=1
Srcm	http://www.srcm.org/welcome/faq.jsp?locale=it
ST	http://santacittarama.altervista.org/tuccho_potila.htm
TGV	http://travelitalia.com/it/guide/Verona/401/
VVI	http://www.viaggiorelax.it/viaggi/index.php?option=com_content&task=view&id=120&Itemid=76
WM	http://it.wikipedia.org/wiki/Meditazione
WMMY	http://it.wikipedia.org/wiki/Maharishi_Mahesh_Yogi
WPB	http://it.wikipedia.org/wiki/Portale:Buddhismo
XA	http://xiaodongpeople.blogspot.com/2006_01_15_archive.html
XLS	http://xoomer.alice.it/liguria_ovest/sala02.htm

Taoufik Massoussi

Inès Sfar

LDI, UMR 7187

CNRS-Université Paris 13

TIL (00/UR/0201) —

Université de la Manouba

Description des prédicats nominaux : de la langue générale aux langues spécialisées

Abstract

This paper arose out of research carried out at LDI (UMR 7187, CNRS-Université Paris 13) on a description of French nominal predicates with a view to creating an electronic dictionary. The principles of the analysis, which we implement, are the same both for general language predicates and for specialized language predicates. We select the class of nouns of ‘thinking processes’ from general language and nouns of ‘diseases’, ‘therapeutic action’ from the language of medicine in order to illustrate two types of semantic classes, namely, the class of synonyms and the class of hyperonyms. The two types refer to internal semantic relations which do not display, by themselves, any criteria for classification. All the structural, distributional, syntactic, and semantic properties, when integrated, are taken into account. An integrated description answers the demands of software which processes language data to the extent that the properties are incorporated into electronic dictionaries.

Keywords

Lexicography, electronic dictionary, class of objects, nominal predicates, nouns: ‘thinking processes’, ‘diseases’, ‘therapeutic action’.

Introduction

Le travail de description systématique des prédicats nominaux du français mené au LDI (UMR 7187, CNRS-Université Paris 13) a pour objectif la constitution d’un dictionnaire électronique sur des bases syntactico-sémantiques. Les entrées de ce dictionnaire correspondent aux différents emplois prédicatifs regroupés dans des classes sémantiques. Cette double structuration au niveau de la macrostructure du dictionnaire correspond à un principe de description linguistique qui consiste, dans un premier temps, à partir des formes aux emplois prédicatifs, et à regrouper,

dans un deuxième temps, les emplois sémantiquement contigus et syntaxiquement équivalents dans des classes sémantiques. La microstructure du dictionnaire des noms prédictifs est constituée de deux catégories de descripteurs formels : (i) les descripteurs sémantiques et (ii) les descripteurs syntaxiques.

Dans cet article, nous présentons des éléments méthodologiques d'un travail que nous menons sur la classification des prédicats nominaux en langue générale et en discours médical. La spécificité de la méthodologie est qu'elle est directement dictée par les exigences des systèmes informatiques.

1. Principes d'analyse des prédicats nominaux

Nous rappelons brièvement les principes d'analyse adoptés pour la description des prédicats nominaux, avant de focaliser sur les classes sémantiques et leur rôle dans l'étude des collocations, et de donner des exemples de classes en langue générale et en médecine. Pour plus de détails concernant les principes théoriques du modèle adopté au LDI, nous renvoyons à la bibliographie.

1.1. Emplois et classes sémantiques

La constitution d'une classe sémantique procède de l'analyse des emplois prédictifs. Lorsque ces emplois sont sémantiquement équivalents et possèdent la même structure argumentale, ils forment une classe. La relation entre les emplois et les classes est unilatérale et non réversible : il peut y avoir plusieurs emplois sans qu'il y ait plusieurs classes ; mais l'inverse n'est pas vrai, s'il y a plus d'une classe, alors il y a nécessairement plus d'un emploi. Autrement dit, quand un même prédicat a des emplois différents, deux situations se présentent : soit il est rattaché à différentes classes, soit il s'agit de la même classe. Le passage d'un emploi à une classe implique la conjonction de plusieurs paramètres à la fois (sémantique, syntaxique, structurel, etc.). On ne peut pas distinguer un emploi d'un autre (et à plus forte raison, une classe d'une autre) seulement sur la base d'un changement aspectuel¹. Si on prend le prédicat nominal *démonstration*, on remarque qu'il change d'aspect selon le verbe qui l'accompagne :

¹ On sait, d'ailleurs, qu'en français, l'aspect est tributaire de plusieurs paramètres : le sens lexical (*exploser vs fumer*) ; la structure argumentale (*lire vs lire un livre*) ; l'actualisation prédictive, qu'elle soit grammaticale (opposition temps simples et temps composés), ou lexicale (*un voyage, plusieurs voyages*) ; l'actualisation des arguments (*ramasser une feuille vs ramasser des feuilles*). Pour avoir une description homogène, il faut donc adopter une démarche intégrée.

- (1) *Luc a fait la démonstration de ce théorème.*
 (2) *Max a réfuté la démonstration de ce théorème.*

«L'interprétation processive inhérente au nom prédicatif *démonstration* dans le cadre d'une construction à support [dans 1] est aspectuellement assujettie à l'accompli [dans 2]» (cf. P.-A. Buvet, 2002). Il ne s'agit donc pas de polysémie entre *démonstration*₁ et *démonstration*₂, qui sont assimilés à une seule classe.

Inversement, on ne saurait expliquer la polysémie de plusieurs prédicats du français qui génèrent des noms arguments par le seul critère aspectuel. Ce n'est pas parce que *construction* est un nom résultatif qu'il est polysémique, mais parce qu'il a perdu son actualisation prédicative (*procéder à une construction, construction rapide*) et sa structure argumentale (*construction d'un pont*) au profit d'une actualisation argumentale (*construction solide, détruire cette construction*, etc.).

La polysémie d'un prédicat, définie comme l'appartenance à plusieurs classes sémantiques reliées entre elles par des lois sémantiques telles que la métonymie, la métaphore, etc., implique donc un changement de sens ; ce dont on peut rendre compte formellement par le changement de combinatoire. Les substantifs : *raisonnement* et *démonstration* ont deux emplois différents et relèvent de deux classes en même temps. En tant que prédicats d'<opérations mentales> (cf. ci-dessous), ils ont comme opérateurs appropriés des verbes de :

- <compréhension> : *Tout le monde ne (comprend, saisit, suit) pas ce(tte) (raisonnement, démonstration).*
- <renforcement> : *Nous (appuyons, étayons) notre (raisonnement, démonstration) par des preuves solides.*
- <réfutation> : *Il a (cassé, contesté, pulvérisé, démoli) ce(tte) (raisonnement, la démonstration).*

Par contre, en tant que prédicats de <parole>, de la sous-classe des <présentations didactiques>, ils se combinent avec des verbes qui indiquent :

- la <participation> : *J'ai (assisté à, suivi) ta brillante démonstration.*
- la <perception auditive> : *J'ai (écouté, enregistré) ton raisonnement qui m'est paru clair et limpide.*

L'indication de la classe sémantique permet, en retour, de désambiguïser certains verbes. La phrase suivante est, en effet, ambiguë :

- (3) a. *Luc (entend, enregistre) le raisonnement de Max.*

L'interprétation des verbes dans cet exemple dépend du type sémantique du prédicat nominal. Si *raisonnement* signifie <réflexion>, alors ces verbes désignent des prédicats de <compréhension> :

- (3) b. *Luc (entend, enregistre) le raisonnement de Max/Syn : comprendre*

Par contre, si *raisonnement* signifie <présentation didactique>, alors ces verbes désignent respectivement :

- un prédicat de <perception auditive> : *Luc entend le raisonnement de Max/*
/Syn : *écouter*
- un prédicat d'<opération technique> : *Luc enregistre le raisonnement de Max/*
/Syn : *filmer*

1.2. Formes simples et composées

Partant du principe d'une équivalence syntaxique et sémantique entre les noms simples et les noms composés, nous intégrons dans les différentes classes élaborées les deux types d'unités lexicales.

Classe	Forme simple	Forme complexe
<aide>	<i>Le président a apporté son soutien à ce projet</i>	<i>Le président a prêté main forte à ce projet</i>
<crimes>	<i>L'ETA a commis une série d'attentats dans le sud de l'Espagne</i>	<i>L'ETA a commis une série d'opérations-suicides dans le sud de l'Espagne</i>
<refus>	<i>Luc a essuyé un refus</i>	<i>Luc a essuyé une fin de non recevoir</i>

Le même principe est adopté dans le dictionnaire des verbes et des adjectifs, où une même classe comprend des prédicats simples et des locutions. La spécificité des unités polylexicales est tout de même prise en compte, étant donné que la syntaxe des séquences polylexicales connaît des contraintes dues au figement. De plus, très souvent, la combinatoire interne de ces séquences a un impact sur la combinatoire externe. Cela signifie qu'à l'intérieur d'une même classe, on distingue deux types de syntaxe : une syntaxe catégorielle qui dépend de la partie du discours (ici les noms) et une syntaxe induite par la signification des prédicats. C'est évidemment la syntaxe de la classe qui compte, et qui est formalisée dans des grammaires locales.

1.3. Classes à synonymes et classes à hyperonyme

La définition d'une classe en compréhension par la conjonction des paramètres structurel (schéma d'arguments), sémantique (aspect, trait) et syntaxique (combinatoire et transformations) d'une définition en extension, de telle sorte que ces paramètres s'appliquent systématiquement à toutes les unités lexicales. Deux types de relations sémantiques structurent la relation des prédicats à l'intérieur d'une même classe : la synonymie et l'hyperonymie. Précisons tout de même que, contrairement

à la pratique lexicographique classique, ces deux relations sont insuffisantes pour regrouper des prédicats dans une même classe. Ces derniers doivent avoir un comportement similaire. Ainsi, « la synonymie des noms *gaieté* et *joie* ou des adjectifs *gai* et *joyeux*, signalée par de nombreux dictionnaires, n'est pas fondée au regard de leurs propriétés linguistiques. Par exemple, si la cause est sous-jacente à l'état dénoté par *joie*, elle n'est pas présupposée par l'état dénoté par *gaieté* » (Buvet et al., 2005)².

Nous présentons ci-dessous les noms d'«opérations mentales» comme exemple de classe à synonymes, et des prédicats appartenant au discours médical comme exemple de classe à hyperonyme.

1.4. Langue générale vs langues spécialisées

Du point de vue strictement linguistique, cette distinction est non fondée. La langue générale est présente dans les langues dites spécialisées non seulement du point de vue lexical et syntaxique, à travers des prédicats et des arguments, mais aussi du point de vue des mécanismes de sens qui structurent les relations lexicales à l'intérieur de ces discours. Plusieurs travaux montrent que les langues les plus techniques connaissent la métaphore et la métonymie (Massoussi, 2009). L'interférence est si grande qu'il serait plus adéquat de parler de discours spécialisé et non pas de langue spécialisée.

Nous partons donc de l'idée qu'une langue de spécialité ne se réduit pas à une terminologie mais qu'elle utilise des dénominations (simples et complexes) dans des énoncés qui mobilisent les ressources d'une langue donnée. De ce fait, une théorie des langues spécialisées est basée sur une conception multiple, à la fois morphologique, syntaxique, sémantique et énonciative.

Dans cet article, nous montrons à travers l'exemple de la médecine que les descripteurs utilisés pour les prédicats nominaux en médecine sont les mêmes que ceux de la langue générale.

2. Classes sémantiques et collocations

Définir une classe de prédicats comme un ensemble d'items qui opèrent les mêmes restrictions de sélection sur les arguments et les actualisateurs, et qui se combinent, en tant que prédicats seconds, avec les mêmes opérateurs, revient à dire que les éléments d'une même classe génèrent les mêmes collocations. Ces

² Cf. également G. Gross à *paraître* pour une comparaison des prédicats *causer* et *susciter*, donnés par les dictionnaires comme des synonymes.

dernières sont définies, en effet, comme des combinaisons syntagmatiques dont les éléments sont appropriés les uns aux autres, mais tel qu'il existe une hiérarchie entre la base et le collocatif (cf. F. Grossman, A. Tutin, 2003 ; Mel'čuk, 1999). Par exemple, les prédicats de la classe des <aides> (*aide, concours, appui*) ont les mêmes arguments, les mêmes verbes supports et les mêmes opérateurs :

Classes des <aides> : *aide, appui, assistance, coup de main, etc.*

- Schéma d'arguments : N0<hum>/N1 : à N<hum>/N2 : pour *Vinf*# dans N
- Verbes supports appropriés : *apporter, prêter, accorder, offrir, porter*
- Verbes supports passifs : *recevoir, trouver, obtenir, bénéficier de, tirer*
- Verbes supports aspectuels :
 - Itératif : *renouveler, réitérer*
 - Itératif-intensif : *accentuer*
 - Progressif : *poursuivre*
 - Terminatif : *cesser*
- Opérateurs appropriés :
 - Verbes :
 - de <demande> : *demander, chercher, implorer, quémander, réclamer, solliciter*
 - de <mise en place> : *instaurer, instituer, introduire*
 - de <refus> : *limiter, plafonner, geler, supprimer, suspendre*
 - Adjectifs : *inestimable, efficace, utile, providentiel, généreux, insuffisant, parcimonieux, inconditionnel, inespéré, inattendu, indéfectible, sans réserve, précieux*

L'avantage des classes sémantiques n'est pas seulement de factoriser les collocations, mais surtout de prédire le collocatif et de lui donner un statut linguistique qui dépasse la simple observation basée sur une fréquence numérique. Si on prend les deux configurations *Verbe + Nom* et *Nom + Adjectif*, on observe que le niveau morpho-syntaxique est insuffisant pour rendre compte du fonctionnement linguistique et de la signification des unités qui forment la collocation. Par contre, si on tient compte de la fonction primaire de ces unités, on peut à la fois prédire les collocations et montrer la hiérarchie qui existe entre les éléments lexicaux. Dans la première structure *Verbe + Nom*, le verbe peut correspondre à un support qui actualise un nom prédicatif (*porter secours, accorder une aide, apporter un appui*) ou à un opérateur qui sélectionne un prédicat second (*implorer le secours, limiter son aide, solliciter un appui*). La même remarque vaut pour les adjectifs, qui peuvent être des modificateurs actualisant le nom (*un appui ferme, un soutien fort, une aide accrue*) ou des opérateurs (*une aide efficace, un soutien insuffisant, un appui indéfectible*). Des différences majeures découlent de cette distinction syntactico-sémantique. En effet, les collocations peuvent être ramenées à deux niveaux :

- i. l'actualisation,
- ii. la combinatoire syntaxique.

La distinction entre signification lexicale et signification grammaticale est fondamentale, si l'on veut rendre compte des collocations qui relèvent de l'actualisation (cf. Buvet, à paraître ; Buvet, Blanco, 2004). En effet, dans ces collocations, ni le verbe ni l'adjectif ne sont sélectionnés pour leur signification lexicale, mais pour la valeur grammaticale qu'ils véhiculent, et qui peut relever de l'aspect (*renouveler son appui*, *accentuer son aide*), de la diathèse (*recevoir de l'aide*, *obtenir un appui*), de la polarité méliorative (*bénéficier d'une aide*), etc. En revanche, dans le cas où le verbe et l'adjectif sont des opérateurs appropriés aux noms, ils ont une signification lexicale et sont hiérarchiquement supérieurs au nom qui fait partie de leur structure argumentale. Le choix de ces opérateurs se fait selon leur signification lexicale. Contrairement aux actualisateurs, les verbes et les adjectifs prédicatifs permettent de délimiter des ensembles homogènes de prédicats, et de définir donc des classes sémantiques. On voit bien que ni la structure de la collocation, ni la signification des éléments qui la forment n'est la même selon que le verbe et l'adjectif désignent des actualisateurs ou des prédicats.

Dans la constitution des classes de prédicats nominaux, nous avons donc deux programmes de travail assez différents, mais complémentaires. Pour ce qui est des actualisateurs appropriés, le travail que nous avons entamé consiste à répertorier les actualisateurs dans des classes grammaticales. Ce travail sur les classes grammaticales est très proche de celui des fonctions lexicales d'Igor Mel'čuk qui a montré que non seulement la liste de ces fonctions est finie (56 fonctions lexicales), mais qu'une formalisation de ces fonctions est possible dans plusieurs langues. Cela donnera lieu à un dictionnaire d'actualisateurs, dont voici un petit aperçu pour ce qui est des supports :

a) supports inchoatifs

Verbe support	Nom	Classe	Signification grammaticale
<i>aborder</i>	<i>trentaine</i>	<âge>	aspect : inchoatif
<i>attraper</i>	<i>grippe</i>	<maladies>	aspect : inchoatif
<i>sombrer</i>	<i>mélancolie</i>	<affects>	aspect : inchoatif
<i>engager</i>	<i>conversation</i>	<paroles>	aspect : inchoatif
<i>engager</i>	<i>bataille</i>	<affrontements>	aspect : inchoatif

b) supports itératifs intensifs

Verbe support	Nom	Classe	Signification grammaticale
<i>ressasser</i>	<i>haine</i>	<affects>	aspect : itératif intensif
<i>cumuler</i>	<i>défauts</i>	<défauts>	aspect : itératif intensif
<i>capitaliser</i>	<i>avantages</i>	<bénéfices>	aspect : itératif intensif
<i>déverser</i>	<i>injures</i>	<paroles>	aspect : itératif intensif
<i>arroser</i>	<i>subventions</i>	<aides financières>	aspect : itératif intensif

c) supports progressifs

Verbe support	Nom	Classe	Signification grammaticale
<i>conserver</i>	<i>calme</i>	<attitudes>	aspect : progressif
<i>développer</i>	<i>cancer</i>	<maladies>	aspect : progressif
<i>garder</i>	<i>souvenir</i>	<opérations mentales : remémoration>	aspect : progressif
<i>poursuivre</i>	<i>rédaction</i>	<productions>	aspect : progressif
<i>poursuivre</i>	<i>ascension</i>	<mouvements>	aspect : progressif

d) supports terminatifs

Verbe support	Nom	Classe	Signification grammaticale
<i>abandonner</i>	<i>arrogance</i>	<comportements>	aspect : terminatif
<i>disparaître</i>	<i>symptômes</i>	<signes physiques>	aspect : terminatif
<i>suspendre</i>	<i>décision</i>	<décisions>	aspect : terminatif
<i>achever</i>	<i>course</i>	<mouvements>	aspect : terminatif
<i>suspendre</i>	<i>hostilité</i>	<comportements>	aspect : terminatif

e) supports passifs

Verbe support	Nom	Classe	Signification grammaticale
<i>recevoir</i>	<i>répri- mande</i>	<paroles>	diathèse : passif
<i>bénéficier</i>	<i>prêt</i>	<aides financières>	diathèse : passif
<i>recevoir</i>	<i>coup</i>	<coups>	diathèse : passif
<i>tirer</i>	<i>profit</i>	<bénéfices>	diathèse : passif
<i>écoper</i>	<i>sanction</i>	<punitions>	diathèse : passif
<i>essuyer</i>	<i>défaite</i>	<échecs>	diathèse : passif

S'agissant des opérateurs appropriés, il s'agit de faire l'inventaire pour chaque classe de noms, de tous les opérateurs appropriés. L'interrogation intensive des corpus et la description d'un grand nombre de classes de prédicats dans plusieurs langues permettra, à terme, d'envisager une formalisation de tous les cas de prédication seconde.

Nous illustrons à présent notre méthode de travail à l'aide deux classes sémantiques : les <opérations mentales> et les <défauts>.

2.1. Description des prédicats d'<opérations mentales>

2.1.1. Définition

Dans un travail antérieur, mené au LDI, sur les prédicats d'<affects>, il est précisé que « l'intériorité mentale se scinde en deux selon sa nature cognitive ou bien psychologique. Les prédicats qui ressortissent à la cognition ont souvent un caractère agentif, par exemple *inventer*, tandis que les prédicats qui ont affaire à la psychologie se rapportent à des états » (cf. Buvet et al., 2005). Cette distinction fournit deux éléments définitoires des prédicats d'<opérations mentales>, à savoir que leur schéma d'arguments contient un nom humain, et que ce dernier a un rôle agentif. On ajoutera que cette classe intègre aussi bien des noms d'actions : *calcul*, *estimation*, *explication*, que des noms d'états (ou plutôt des situations) tels que *méditation*.

Un travail de description similaire a été réalisé sur les verbes d'<opérations mentales> (cf. R. Vivès, 2007). Nous présenterons ici les différentes classes de noms, en focalisant sur la démarche adoptée.

2.1.2. Classes de noms d'<opérations mentales>

Nous présentons des exemples de classes de noms désignant des <opérations mentales> :

a) Prédicats d'<étude d'une production de l'esprit> : *analyse*, *étude*, *examen*, *explication*

— Schéma d'arguments : N0<hum>/de N1<objet de pensée>

Exemple : *Léa mène une étude sur l'histoire du théâtre.*

— Verbes supports appropriés : *mener*, *conduire*, *procéder à*

— Verbes supports aspectuels :

• Itératif : *entreprendre*, *entamer*, *s'atteler à*

• Intensif : *approfondir*, *affiner*

• Progressif : *poursuivre*

— Verbes appropriés :

• *citer*, *faire référence*, *invoquer*, *se reporter à* (*une étude*, *une analyse*)

• *adapter*, *remanier*, *corriger* (*cette étude*, *cette analyse*)

• *synthétiser*, *résumer*, *abrégé*, *tronquer* (*une explication*, *une analyse*)

— Adjectifs :

• (*analyse*, *étude*) *littérale*, *superficielle*, *restrictive*, *étroite*

• (*examen*) *étriqué*, *réducteur*, *dogmatique*, *simpliste*

• (*analyse*, *étude*, *explication*) *insuffisante*, *limitée*, *superficielle*

- (analyse, étude) étriquée, réductrice, dogmatique, simpliste
 - b) Prédicats de <raisonnement, démonstration> : *argumentation, démonstration, raisonnement, éclaircissement, élucidation, monstration, explication*
 - Schéma d'arguments : N0<hum>/N1 (<ina> + Que P)
 - Exemple : *Luc a fait la démonstration (de sa théorie, que la langue peut faire l'objet d'un traitement automatique)*
 - Verbes supports appropriés : *effectuer, procéder à, se livrer à, tenir*
 - Verbes supports aspectuels :
 - Itératif : *entamer*
 - Itératif : *reprendre*
 - Progressif : *conclure*
 - Verbes appropriés :
 - en position N1 (Verbe + Nom)
 - verbes de <renforcement> : *appuyer, étayer, parfaire, renforcer, bétonner, roder (une démonstration, un raisonnement)*
 - verbes de <construction> : *bâtir, développer (une démonstration)*
 - verbes de <destruction> : *casser, contester, démonter, balayer, pulvériser, démolir (une explication, un raisonnement)*
 - en position N0 (Nom + Verbe)
 - *ne pas tenir, laisser sceptique, manquer de poids, ne pas convaincre*
 - *convaincre, résister à l'épreuve des faits*
 - Adjectifs :
 - (raisonnement) *éclatant, flagrant, implacable, spectaculaire, éblouissant*
 - (raisonnement) *convaincant, imparable, irréfutable, indubitable, indéniable*
- La deuxième série d'adjectifs appropriés désignant le caractère certain et convaincant de la démonstration se retrouve dans les adverbes appropriés aux prédicats verbaux de la même classe :

Les enquêteurs ont démontré (indubitablement, sans le moindre doute, sans ambiguïté) que Luc était le coupable

- c) Prédicats de <déduction> : *conclusion, déduction, inférence, induction, conséquence*
- Schéma d'arguments : N0<hum>
- Exemple : *La commission a tiré des conclusions trop rapides*
- Verbes supports appropriés : *tirer*
- Verbes supports aspectuels :
 - Télitique : *parvenir à, trouver, aboutir à*
- Verbes appropriés :
 - *dégager, déduire (un constat, une conclusion)*
 - (études qui) *débouchent sur, conduisent à, amènent à (une induction, une conclusion)*

- Adjectifs appropriés :
 - (*constat, conclusion*) *définitive, finale*
 - (*conclusions, déductions*) *convergentes, identiques, inverses, opposées*
 - (*conséquence, induction*) *provisoire, prudente*
 - (*déduction, conséquence*) *hâtive, prématurée, rapide*
- d) Prédicats de <supposition, hypothèse> : *conjecture, postulat, supposition, supputation, hypothèse*
- Schéma d'arguments : N0<hum>/Prép N1 : <ina>
Exemple : *Ce linguiste a émis des hypothèses fortes sur l'histoire phonologique de cette langue*
- Verbes supports appropriés : *émettre, avancer, hasarder, risquer, tenter, formuler, poser*
- Verbes supports aspectuels :
 - Inchoatif : *lancer*
- Verbes appropriés :
 - *entériner, étayer, justifier (son hypothèse)*
 - *défendre, plaider en faveur de, soutenir (son hypothèse)*
 - *contredire, démentir, infirmer, récuser (cette hypothèse)*
 - *balayer, écarter, rejeter, abandonner (cette hypothèse)*
- Adjectifs :
 - (*postulat*) *probable, vraisemblable, raisonnable, fondé, plausible*
 - (*postulat*) *audacieux, hardi, révolutionnaire*
 - (*hypothèse*) *originale*

3. Prédication et dénomination

3.1. Unités terminologiques et relations prédicatives

Les unités terminologiques, en tant qu'unités linguistiques, sont des unités intégrables dans des énoncés. Elles peuvent y remplir différentes fonctions syntaxiques. Leur particularité réside dans leur pertinence terminologique en tant que « dénominations de connaissances spécialisées » qui répondent aux trois critères suivants (P. Lerat, 1995) :

- le terme appartient à une série morphologique de mots de sens spécialisé au sein de la langue considérée ;
- il a une syntagmatique restreinte (co-occurrences et commutations dans les limites d'un domaine spécialisé) ;
- il a des relations de dépendance par rapport à des unités présentant les caractéristiques 1 et 2.

C'est parce qu'on reproche aux dictionnaires médicaux (papier ou informatisés) l'absence de la syntaxe dans la description des termes que nous nous sommes fixés comme objectif de pallier ce manque en intégrant les paramètres distributionnels (schéma d'arguments), sémantiques (définition et exemples) et syntaxiques (actualisateurs appropriés, collocations, etc.) dans la description des termes médicaux. Nous nous appuyons sur la combinatoire entre les prédicats et leurs arguments pour dresser des classes strictement linguistiques. Par exemple, la classe des <pathologies oculaires> n'est pas définie de façon conceptuelle, mais par la prise en compte des prédicats appropriés. Les verbes *souffrir de*, et *être atteint de*, *détecter*, font partie des prédicats appropriés de cette classe :

- (4) *Ce patient souffre d'une (ophtalmoplégie, iridoplégie, etc.)*
 (5) *Ce patient est atteint d'une (ophtalmoplégie, iridoplégie, etc.)*
 (6) *L'ophtalmologue a détecté une (ophtalmoplégie, iridoplégie) chez ce patient*

Définies de la sorte, les classes de prédicats nominaux de la langue de la médecine sont représentées ainsi :

— La classe <maladie : insuffisance> :

N0	Vsup	Npréd
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance aortique
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance rénale
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance ovarienne
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance thyroïdienne
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance parathyroïdienne
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance pulmonaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance rénale aiguë
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance respiratoire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance surrénale
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance mitrale
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance thymique
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance tricuspide
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance valvulaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance vélaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance vélopalatine
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance vertébro-basilaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance vertébro-brachiale
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance basilaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance testiculaire

Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance cardiaque
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance aortique
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance antéhypophysaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance rénale chronique
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance capsulaire
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance médullo-surrénale
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance cardiaque congestive
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance cardiaque primitive
Hum	<i>souffrir de</i>	insuffisance coronaire aiguë

Une telle structuration des données présente l'avantage d'être exploitable par n'importe quel outil informatique pour la reconnaissance et la génération de formes lexicales dans le domaine médical d'autant plus que le croisement entre langue générale et langue spécialisée peut impliquer quelques confusions au niveau du repérage : les mêmes unités lexicales peuvent être partagées par les deux types de discours : général et spécialisé.

3.2. Termes prédicatifs ou prédicats à arguments-termes ?

Il existe des noms prédicatifs dont le statut de terme est très controversé étant donné qu'ils renvoient à un concept propre au domaine médical, malgré leur statut non dénominatif. Leur sens intègre la référence à une réalité spécifique au domaine médical. Ex.: *paralyse, décollement, malformation, rétrécissement*, etc.

Si nous prenons l'exemple des prédicats de <défaut intellectuel>, nous constatons que cette classe peut appartenir à la fois à la langue générale et au domaine de la médecine. La différence réside au niveau de l'actualisation des prédicats qui la constituent, notamment les verbes supports et les adjectifs appropriés :

— La classe des <défauts intellectuels> :

Prédicat	N0	Verbes appropriés	Adjectifs appropriés
stupidité	<hum>	<i>faire preuve de, faire montre de</i>	<i>crasse, déconcertante, inouïe, désespérante, effarante, insensée</i>
nullité	<hum>	<i>montrer, révéler, faire preuve de</i>	<i>intellectuelle, morale, de pensée, complète, parfaite, déplorable, lamentable</i>
bêtise	<hum>	<i>être confronté à, être en butte</i>	<i>incommensurable, incurable, infinie, accablante, atroce, impardonnable</i>
crétinerie	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>affecté, vrai</i>
idiotie	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>grande, extrême, déconcertante</i>
imbécillité	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>désespérante, déconcertante, extrême</i>

gâtisme	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>incommensurable, complet</i>
crétinisme	<hum>	<i>être atteint de, faire preuve de</i>	<i>affecté, vrai</i>
inintelligence	<hum>	<i>montrer, faire preuve de</i>	<i>naturelle, épaisse, profonde</i>
sottise	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>énorme, grande, incommensurable, monstrueuse, navrante, inacceptable</i>
débilité	<hum>	<i>faire preuve de</i>	<i>mentale</i>

— La classe des <pathologies psychologiques> :

Prédicat	N0	Verbes appropriés	Adjectifs appropriés
crétinisme	<hum>	<i>souffrir de, être atteint/affecté de</i>	<i>congénitale, endémique, vrai, goitreux</i>
idiotie	<hum>	<i>souffrir de, être atteint/affecté de</i>	<i>congénitale, acquise, amaurotique, mongolienne</i>
débilité	<hum>	<i>souffrir de, être atteint/affecté de</i>	<i>congénitale, constitutionnelle</i>

Par ailleurs, il existe des noms prédicatifs qui entretiennent un rapport privilégié avec le domaine médical à travers les arguments spécifiques qu'ils sélectionnent. Par exemple : *raideur* dans *raideur articulaire*, ou *rigidité* dans *rigidité pupillaire*. On distingue alors *risque* dans *risque environnemental* et *risque* dans *risque cancérigène* ou *infectieux*. C'est la nature de l'argument, qui se présente sous la forme d'un adjectif relationnel ou d'un complément du nom, qui détermine le degré de spécialisation du prédicat en question. Prenons les deux exemples suivants :

- (7) *L'éducation nationale doit pallier l'insuffisance numérique de professeurs diplômés.*
 (8) *L'insuffisance rénale conduit souvent à un ralentissement de la croissance.*

Même si la relation syntaxique entre le nom et l'adjectif qui le modifie diffère de (7) à (8), la distinction entre les deux emplois du prédicat *insuffisance* reste de vigueur. Il s'agit de deux domaines différents.

3.3. Structuration de l'appareil terminologique médical

3.3.1. Formation syntagmatique et interprétation analytique

Par formation syntagmatique nous entendons une formation qui ne se cantonne pas au niveau du mot (comme c'est le cas de la dérivation morphologique) mais qui

s'étend au niveau du syntagme. Elle se présente sous la forme de dénominations polylexicales, telles que *migraine ophtalmique*, *ophtalmoplégie nucléaire*, *ophtalmoplégie externe*, *ophtalmoplégie internucléaire postérieure*, etc. Ce qui distingue ces formations polylexicales de la dérivation c'est la tendance analytique, i.e., une aptitude à présenter des syntagmes lexicaux simples, juxtaposés, morphologiquement indépendants et plus ou moins invariables. En effet, la synthèse est à la monolexicalité ce que l'analyse est à la polylexicalité. Selon S. Mejri (1997 : 139), « la fonction dénominative des noms joue un rôle fondamental dans la formation d'unités de plus en plus longues ». La formation d'unités composées, dont le mot de base constitue le point de départ, est due à un besoin croissant de différencier les choses et de nuancer les idées et les concepts. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner l'exemple des dénominations complexes formées à partir du nom *kératite* :

kératite neuro-paralytique
kératite lymphatique
kératite interstitielle diffuse
kératite herpétique
kératite nodulaire de Salzmann
kératite nummulaire de Dimmer
kératite vésiculaire
kératite pustuleuse
kératite fibrillaire
kératite ponctuée d'Herbert
kératite ponctuée
kératite pileaire atrophiante rouge de Brocq
kératite phlycténulaire
kératite ulcéreuse
kératite parenchymateuse
kératite de Thygeson
kératite d'Hutchinson
kératite calcaire
kératite à hypopyon
kératite filamenteuse

Tout comme la structure de la dénomination qui n'est pas régulière puisqu'on distingue plusieurs modèles (N + Adj, N + Adj + Npropre, N + Npropre, etc.), son degré de motivation est variable d'une unité dénominative à une autre.

3.3.2. Hyperonymie et classes sémantiques

La relation d'hyperonymie est une relation paradigmatique essentielle pour la détermination et la structuration des catégories lexicales. Selon A. Borillo (1996 : 113), elle est fondamentale « pour la catégorisation des unités lexicales et leur structuration à l'intérieur de réseaux sémantiques fondés sur des liens hiérarchiques entre classes ». On y a recours en linguistique dans le cadre de la construction de dictionnaires. Dans notre perspective, il s'agit de dictionnaires spécialisés ; c'est pourquoi la relation d'hyperonymie sera abordée d'une manière différente. La question qui se pose alors est de mesurer l'impact de cette relation hyperonymique dans la structuration des données lexicales dans les domaines spécialisés, notamment la médecine.

Le lien entre l'unité terminologique hyperonymique et l'unité terminologique hyponymique peut concerner l'organe touché par la maladie :

Tuberculose pulmonaire / Tuberculose rénale
Diphthérie laryngée / Diphthérie nasale

Il peut s'agir d'une localisation partielle :

Tuberculose / Tuberculose pulmonaire / Tuberculose cutanée

Plusieurs typologies ont été proposées dans le domaine médical permettant une classification des dénominations. Elles reposent toutes sur des critères ontologiques comme :

- le vecteur de la maladie,
- le réservoir de la maladie,
- la voie de transmission de la maladie,
- l'agent infectieux de la maladie,
- le lieu de la maladie,
- l'inventeur de la maladie,
- etc.

Notre méthodologie repose sur une combinaison entre classes hyperonymiques et classes syntactico-sémantiques. Il s'agit de prendre en considération les deux types de données pour établir des classes homogènes, représentées comme suit :

Nom	DOMsynt	Classe sémantique	Verbes supports
injection	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection cardiaque	cardiologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>

injection d'air dans la plèvre	pneumologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection d'air dans le péritoine	gastro-entérite	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection d'azote dans la plèvre	pneumologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection d'azote dans le péritoine	gastro-entérite	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection déchaî-nante	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection hypoder-mique	dermatologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection intrader-mique	dermatologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection intramus-culaire	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection intra-uté-rine	gynécologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection intravei-neuse	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection intraven-triculaire	cardiologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection préparante	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection sous-cu-tanée	méd. générale	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection urétrale	urologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>
injection vaginale	gynécologie	<opération thérap.>	<i>faire, procéder à, réaliser, effectuer, subir</i>

3.3.3. Le niveau collocationnel

Définie ci-dessus comme une «co-occurrence lexicale restreinte», formée d'une base et d'un collocatif dont les relations sont hiérarchisées et orientées, la collocation joue un rôle important dans la structuration du discours médical.

3.3.3.1. Les verbes appropriés aux noms de <maladies>

On distingue deux types de verbes : les verbes supports et les opérateurs appropriés.

— Les constructions à verbes supports appropriés

Parmi les supports appropriés aux <maladies>, on peut distinguer deux types :

• **Les verbes supports simples**

attraper (le sida, la gale, la grippe, un rhume, etc.)

avoir (une infection, une palpitation, un cancer, etc.)

contracter (le sida, un cancer, une infection, etc.)

couver (un rhume, etc.)

développer (la maladie d'Alzheimer, de Parkinson, etc.)

souffrir de (rhumatismes, neurasthénie, etc.)

subir (une ablation, une amputation, une greffe, une incision, etc.)

• **Les verbes supports complexes**

être atteint de (maladie, pathologie, etc.)

être confronté à (une carence nutritive, une affection articulaire, etc.)

être exposé à (la peste, la variole, la tuberculose, etc.)

être porteur de (virus, bacilles, germes, etc.)

être victime d'(une attaque d'hémiplégie, apoplexie, une crise de rejet, etc.)

— Les opérateurs appropriés

En tant qu'événement, les noms prédicatifs désignant des <maladies> sélectionnent des verbes comme : *apparaître* (ou *réapparaître*), *se déclarer*, *survenir*, *se développer*, *atteindre*, *affecter*, *contaminer*, *disparaître*, etc. Ils peuvent sélectionner également des verbes causatifs tels que : *entraîner*, *être responsable de*, *provoquer*, *transmettre*, *propager*, etc. En tant que noms d'état, nous relevons des verbes comme : *empirer*, *évoluer*, *progresser*, *s'aggraver*, *reculer*, *régresser*, *échapper à*, *revenir de*, *survivre à*, etc.

La description du discours médical selon une méthodologie syntactico-sémantique donne lieu à trois types de dictionnaires. Nous nous sommes contentés de parler du dictionnaire des prédicats nominaux, mais notre analyse implique également un dictionnaire des arguments et un autre pour les actualisateurs.

Conclusion

Les conclusions ne peuvent être que provisoires, dans la mesure où la présentation porte ici sur la méthodologie adoptée dans la description des prédicats nominaux en langue générale et en médecine. Nous retenons, parmi les éléments méthodologiques, les trois points suivants :

1. L'étude des prédicats nominaux s'appuie uniquement sur leurs propriétés linguistiques (sémantiques, syntaxiques, morphologiques, distributionnelles, etc.) ; ce qui est du aux exigences d'une automatisation de la description dans des

- systèmes de traitement automatique. Les seuls faits pris en compte sont des faits objectifs contrôlables et vérifiables.
2. La description est homogène, dans la mesure où les entrées des dictionnaires (de langue générale ou de médecine) sont des classes sémantiques, fondées non pas sur des relations sémantiques internes (synonymie, hyperonymie), mais sur la combinatoire des éléments dans le cadre de la phrase. Les regroupements que l'on peut faire par la mise en place des relations de transfert (métaphorique, métonymique, etc.) ou d'héritage (hyperonymique, méronymique, etc.) correspondent à des factorisations syntaxiques, et non pas à des arborescences ontologiques, difficiles à contrôler par des automates.
 3. La description des noms est une étape vers la constitution d'un dictionnaire de racines prédicatives (I. Sfar, 2007), qui regroupe les prédicats (verbaux, adjectivaux et nominaux) polymorphiques sur la base de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques.

Références

- Anscombre J.-C., 2000 : «Éléments de classification des noms processifs». *BULAG*, numéro hors série : *Lexique, Syntaxe et Sémantique, Mélanges offerts à Gaston Gross à l'occasion de son 60^e anniversaire*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 345—364.
- Béjoint H., Maniez F., eds., 2005 : *De la mesure dans les termes. Hommage à Ph. Thoiron*. Presses Universitaires de Lyon.
- Blanco X., 2000 : «Terminologie non nominale dans un dictionnaire électronique de médecine». *Revue Informatique et Statistique dans les Sciences Humaines*, **36** [CIPL, Université de Liège], 67—84.
- Blanco X., Buvet P.-A., 2004 : «Verbes supports et significations grammaticales. Implications pour la traduction espagnol-français». *Linguisticae Investigationes*, **27** : 2.
- Blanco X., Carmen B., 1998 : «Vers une structuration syntactico-sémantique de la terminologie médicale. Applications à la traduction français-espagnol». *Cahiers de grammaire*, **23**, 1—18.
- Blumenthal P., Hausmann F.-J., eds., 2006 : «Collocations, corpus, dictionnaires». *Langue française*, **150**.
- Borillo A., 1996 : «Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hyperonymie». *LINX*, **34/36** [Hommage à J. Dubois].
- Borillo A., 2004 : «Les adjectifs dérivés de noms de parties du corps (Npc) dans les textes médicaux». *Linguisticae Investigationes : Supplementa*, **24**, 51—62.
- Buvet P.-A., 2002 : «Le défini obligatoirement modifié». *Langages*, **145**, 97—125.
- Buvet P.-A., à paraître : *Remarques sur la détermination en français*. [Thèse d'habilitation]. Université de Villetaneuse.

- Buvet P.-A., Girardin Ch., Gross G., Groud Cl., 2005 : « Les prédicats d'<affect> ». *LIDIL*, **32**, 125—143.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français*. Paris, Ophrys.
- Gross G., à paraître : *Sémantique de la cause*. Publications de la Société de Linguistique de Paris, Peeters Louvain-Paris, Coll. Linguistique.
- Gross G., Kiefer F., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia Linguistica*, **29** : 1—2 [Berlin, Mouton de Gruyter], 43—65.
- Grossman F., Tutin A., 2003 : « Les collocations. Analyse et traitement ». In : *Travaux et recherches en linguistique appliquée*. Série E, n° 1. Amsterdam, De Werelt.
- Le Fur D., 2007 : *Dictionnaire des combinaisons de mots : Les synonymes en contexte*. Collection Les Usuels du Robert.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Languages*, **131**, 6—33.
- Lerat P., 1995 : *Les langues spécialisées*. Paris, PUF.
- Martin R., 1994 : « Dictionnaire informatisé et traitement automatique de la polysémie ». In : *Les textes et l'informatique*. Paris, Didier Erudition, 77—114.
- Massoussi T., 2008 : « Représentations des inférences dans un dictionnaire électronique ». *Cahiers de Lexicologie*, **93**, 2, 65—83.
- Massoussi T., 2009 : « Transferts sémantiques et langues spécialisées ». *Cahiers de Lexicologie*, **94**, 1.
- Mejri S., 1997 : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunisie, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mejri S., 2008a : « Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales ». In : S. Mejri, P. Mogorron Huerta, eds. : *Les constructions verbo-nominales libres et figées. Approches contrastive et traductologique*. Université d'Alicante, 192—202.
- Mejri S., 2008b : « La traduction des textes spécialisés : le cas des sciences du langage ». In : *Traduire, un métier d'avenir*. Cinquantième anniversaire de l'ISTI. Bruxelles.
- Mejri S., à paraître : « Les dénominations syntagmatiques dans les SHS : collocations ou séquences figées ? ». In : *Les collocations dans les discours spécialisés*. Table ronde, EUROPHRAS, Helsinki, 2008.
- Mel'čuk I., 1997 : *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Paris, Collège de France.
- Mel'čuk I., 1999 : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Recherches lexicosémantiques IV. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Sfar I., 2009 : « La traduction des collocations spécialisées : le cas de la langue du sport ». In : P. Mogorron, S. Mejri, eds. : *Figement, défigement et traduction*. Université d'Alicante.
- Sfar I., à paraître : « Les collocations dans la terminologie ornithologique ». In : S. Mejri, L. Gautier, eds. : *Les collocations dans les discours spécialisés*. EUROPHRAS, août 2008.
- Thoiron Ph., 1998 : « Figement, dénomination et définition ». In : S. Mejri, A. Clas, T. Baccouche, G. Gross, eds. : *Le figement lexical*. Tunis, RLM, 219—238.
- Vivès R., 2007 : « 'Pensée et cognition', description des classes de verbes. Rapport interne 2007 ». In : M. Mathieu-Colas, sous la dir. : *LDI (Lexiques Dictionnaires Informatique)*, 55—115.

Agnieszka Pastucha-Blin

Università di Slesia
Katowice

La macchina umana

Analisi linguistico-cognitiva

della nozione di *corpo*

nei discorsi persuasivi

Abstract

The paper is a tentative to describe the way the concept of *corpo umano* (human body) is conceptualized in persuasive texts treating about health. The article presents the language of feminine on-line magazines directed to modern women. The chosen methodology, regarding cognitive semantics, helps to explain how the concept of *corpo* (body) is expressed by means of the ontological metaphor of *macchina* (machine). The notion of machine allows to distinguish the following aspects of the body: construction, functioning, maintenance and repairing.

Keywords

Cognitivism, semantics, conceptualization, ontological metaphor, discourse, human body, machine.

1. L'introduzione

Il contributo seguente costituisce una parte della prova di disegnare il significato del *corpo umano* e il modo in cui esso viene concettualizzato nei testi persuasivi riguardanti il benessere e destinati particolarmente alle donne.

Nel nostro lavoro prenderemo in considerazione le informazioni dell'ultimo decennio, le quali mostrano un quadro coerente dell'argomento trattato. Interpretiamo il linguaggio di portali femminili (tra cui: *spaziodonna*, *donnamoderna*, *alfemminile*, *italiadonna*, *beauty*) e di diversi periodici nella versione on-line (*Panorama*, *Cosmopolitan*, *Corriere della Sera*) che offrono tanti articoli interessanti per le donne curiose e moderne. I testi internet esaminati da noi, trattando l'argomento del *corpo umano*, non solo diffondono modelli di perfezione, ma anche

offrono le istruzioni di come curare *il corpo*. Questi articoli della consumazione di massa impongono l'obbligo di bellezza a tutti.

Il corpus testuale, su cui abbiamo appoggiato le indagini, è stato scaricato dalla rete nel primo semestre del 2008 (gli indirizzi delle pagine web degli esempi citati si trovano a piè di ogni pagina).

Come abbiamo già menzionato prima, il nostro obiettivo è la presentazione del modo in cui gli italiani concettualizzano *il corpo umano*. Per poter raggiungere questo scopo ci serviamo dei principi della semantica cognitiva che mette in luce il nesso fra comprensione e significato. Come ha osservato P. Violi (1997: 165), descrivere il significato vuol dire descrivere il modo in cui comprendiamo le espressioni linguistiche. Semantica e comprensione sono due denominazioni dello stesso problema. La semantica cognitiva cerca di descrivere i significati in quanto contenuti cognitivi, ciò che una mente umana conosce quando comprende un'espressione linguistica. In questo modo, conclude P. Violi, lo studio dei significati viene integrato nello studio dei processi mentali attraverso cui questi contenuti vengono costruiti.

Dalle ricerche condotte da noi in base al materiale linguistico raccolto, scaturisce l'affermazione che nella maggior parte dei casi *il corpo umano* viene concettualizzato metonimicamente.

Nei nostri studi, quindi, siamo costretti a servirci di un approccio mereologico, secondo il quale la persona viene compresa come una totalità che consiste di parti. Questo modo di vedere inizia con il considerare gli esseri umani come strutture complesse. Noi adotteremo una prospettiva del *corpo umano* concettualizzato sia nella sua globalità che come un insieme di parti.

Dopo aver scelto il corpus dei testi dedicati alla bellezza e al benessere femminili, abbiamo adottato l'approccio onomasiologico.

Per l'analisi dettagliata del fenomeno si veda anche il senso del concetto studiato che viene proposto dal *Grande dizionario italiano dell'uso*. La nozione di *corpo umano* viene definita da T. De Mauro come parte fisica e materiale che costituisce la struttura dell'essere umano; la parte puramente carnale in opposizione alla parte spirituale (cfr. T. De Mauro, 2000: 344).

Le definizioni presentate nei dizionari e nelle enciclopedie caratterizzano le cose inerenti al concetto stesso. Il nostro scopo, invece, è dare una definizione diversa da quella usuale, una definizione che concerne il modo di comprensione del *corpo umano* da parte degli autori di testi dedicati alla bellezza femminile. Noi vediamo i testi persuasivi come una fonte di dati che ci permettono di avvicinare i principi generali della comprensione, spesso di natura metaforica. E proprio questo è il nostro obiettivo — cercare di spiegare come la nozione di *corpo* è compresa in termini di metafore sistematiche. Le metafore, attraverso le quali è definito il concetto analizzato, permettono di mettere in evidenza i diversi aspetti del *corpo*. Grazie allo studio del corpus testuale possiamo constatare che la nozione di *corpo umano* viene concepita mediante le metafore: della MACCHINA, della MATERIA PRIMA, della PIANTA, dell'EDIFICIO; *la cura del corpo*, in-

vece, come una GUERRA o un VIAGGIO. Ognuna di queste metafore fornisce una diversa prospettiva sul concetto di *corpo* e ne focalizza uno dei vari aspetti. Le concettualizzazioni del genere, poichè dipendono dalla cultura, non sono le uniche possibili per gli esseri umani. Vi sono culture in cui *il corpo* non è nessuna di queste cose.

Tutte le metafore, che abbiamo citato prima, considerate nel loro insieme garantiscono un'estesa, completa e coerente comprensione del *corpo umano*. Nel presente articolo, però, cercheremo di affrontare solamente una delle concettualizzazioni sopra elencate — IL CORPO UMANO È UNA MACCHINA. Tale metafora mette a fuoco certi tratti del *corpo* e ne lascia altri in ombra. Ad esempio, attraverso la nozione di *macchina* vengono messi in primo piano: il funzionamento, la manutenzione e la riparazione, il che implica che gli altri aspetti del *corpo* siano visti come passivi (p.es. la lavorazione del *corpo*).

La concettualizzazione che presenteremo in questo lavoro concerne *il corpo umano* concepito nelle categorie di una macchina.

La questione della macchina umana non è un argomento nuovo. Quest'idea è presente nei lavori di psicologi, linguisti, filosofi...

Ne parla tra l'altro Cartesio. Nel suo *Discorso sul metodo* l'autore sottolinea la caratteristica che distingue l'uomo dalle sue imitazioni — le macchine; si tratta della capacità di fare discorsi e di far intendere i pensieri (cfr. Cartesio, 2004). Cartesio concepisce il meccanismo perfetto del *corpo* come una macchina idraulica, al cui funzionamento viene data un'interpretazione meccanicistica. Il filosofo paragona ad esempio: i nervi — a tubi, i muscoli e i tendini — a congegni e molle che servono a muovere una macchina (cfr. Cartesio, 1966: 57—58, 73). Pure gli altri ideologi francesi sviluppano in questa prospettiva lo studio del *corpo*. Loro sostengono che *il corpo* è una macchina autosufficiente, in grado di funzionare indipendentemente dalla mente¹. Anche J.O. de La Mettrie considera l'essere umano come una macchina complessa, priva di *res cogitans*, la quale funziona secondo rigide leggi meccaniche (cfr. J.O. de La Mettrie, 1973).

Alcuni psicologi sostengono che *il corpo* sia una macchina alla quale basta dare ordini con la mente e che va portata dal medico per la manutenzione o le riparazioni disinteressandosi quasi della sua presenza².

Gli scienziati del Centro Studi Riabilitazione Neurocognitiva, dopo aver interpretato il linguaggio dei pazienti in riabilitazione, affermano che un malato considera il proprio *corpo* come una macchina. Tale metafora è presente nel linguaggio dei malati mentre parlano soprattutto del dolore e del *corpo* in movimento³.

¹ http://www.benessere.com/psicologia/mente_corpo/index.html

² Bertani D.: *Il corpo tra piacere e principio di realtà*. <http://digilander.libero.it/psicowelfare/clinica/IL%20CORPO%20TRA%20PIACERE%20E%20PRINCIPIO%20DI%20REALTA.doc>

³ [http://www.riabilitazioneneurocognitiva.it/ars/portale.nsf/All/8F621D4B0884D880C125716500507073/\\$File/4%20Esempi%20di%20metafora%201%5Eparte.pdf?OpenElement](http://www.riabilitazioneneurocognitiva.it/ars/portale.nsf/All/8F621D4B0884D880C125716500507073/$File/4%20Esempi%20di%20metafora%201%5Eparte.pdf?OpenElement)

Il corpo umano concepito come macchina non si manifesta solamente nel campo delle scienze cognitive, ma lo rilancia anche il cinema, specialmente quello americano. È una macchina da sesso *il corpo* di Elisabeth Shue in *Leaving Las Vegas*, è una macchina da attrazione *il corpo* di Demi Moore in *Striptease*, sono macchine desideranti *i corpi* di *Crash*⁴.

Inoltre la nozione di una macchina, l'hanno adottata nei loro studi linguistici G. Lakoff e M. Johnson mentre analizzavano la comprensione della mente umana. La metafora della macchina dà un'idea della mente come dotata di stati acceso — spento, di un livello di efficienza, di capacità produttiva, di un meccanismo interno, di una fonte di energia e di condizioni di funzionamento (cfr. G. Lakoff, M. Johnson, 1998: 48).

Senza le macchine l'uomo vivrebbe ancora allo stato primitivo e non si sarebbe potuta ottenere alcuna forma di progresso. La macchina — simbolo della modernità — designa un insieme di componenti collegati tra loro e connessi solidalmente per un'applicazione ben determinata. Il ruolo delle macchine è quindi compiere un lavoro sostituendo o potenziando molte capacità umane.

Il corpus discorsivo, su cui abbiamo appoggiato le nostre ricerche, ha evidenziato l'organizzazione cognitiva del *corpo umano*, la quale rinvia alla *macchina*. Il dominio origine, più accessibile al livello esperenziale, è costituito da un meccanismo complesso che dovrebbe funzionare senza problemi. La degradazione del *corpo*, il quale assomiglia alla macchina, consiste nella sua specifica costruzione, nel funzionamento, nella manutenzione, nella riparazione e nel ricambio dei suoi elementi:

- (1) *Eros: la macchina della salute*. [...] “**La macchina sessuale** — spiega Emanuele Jannini, professore di Sessuologia Medica dell'Università dell'Aquila — è **un'automobile** complessa, accessoriatissima, che, come tutte le fuoriserie, ha bisogno di un'accurata, costante **manutenzione**. Come ogni buon **meccanico** sa, il presupposto per **una manutenzione** efficace è **l'uso**”⁵.

Gli aspetti menzionati in precedenza saranno analizzati nella parte successiva del presente lavoro.

⁴ <http://www.grandemaurizio.it/saggistica/cinema/Ilcorpoelamacchina.pdf>

⁵ http://www.spaziodonna.com/articolo.phtml?f_id=880

2. Un meccanismo complesso del *corpo umano*

2.1. La costruzione

La costruzione del *corpo umano*, così come quella di un apparecchio qualsiasi, è dotata di diversi meccanismi fra loro collegati e articolati. Nei testi sono menzionati i meccanismi fisiologici in generale, poi quelli cerebrali, muscolari e i meccanismi legati al cuore:

- (2) *L'attrazione, antenata dell'amore romantico, si è sviluppata per permetterci di scegliere compagni adatti, mentre il meccanismo cerebrale si è evoluto per consentirci di restare con un compagno abbastanza a lungo per allevare la prole e consentire, così, la sopravvivenza della specie*⁶.

Nel corpus testuale esaminato da noi abbiamo trovato pure degli esempi che trattano della programmazione del *corpo umano* avvicinandolo al concetto di *macchina*:

- (3) *Il corpo femminile è "programmato" geneticamente per portare a buon fine un'eventuale gravidanza anche nelle situazioni di carenza nutrizionale*⁷.

Tutte le parti del *corpo umano*, che corrispondono a particolari meccanismi, sono collegate. Quando la macchina comincia a funzionare questi suoi componenti devono collaborare. E così: le braccia e le spalle sono coinvolte nell'attività di tutto il *corpo*, i muscoli sono impegnati nell'azione esercitata dall'acqua sul organismo umano, ecc. Gli organi e le strutture del *corpo* formano i complessi detti, nella terminologia anatomica, sistemi o apparati (*sistema nervoso*, *apparato cardiovascolare*). Conviene menzionare che questi lessemi sono pure usati nel linguaggio tecnologico (*apparato falciante*, *sistema di autoinnesco*).

Una delle caratteristiche di una macchina è quello che alcuni dei suoi componenti sono mobili. E proprio questi elementi vengono destinati ad effettuare una grande varietà di movimenti meccanici. Il movimento del *corpo* concepito come una macchina, lo confermano tra l'altro le espressioni che seguono: *riprodurre i movimenti con il corpo, muscoli messi in movimento...* Oltre a ciò abbiamo trovato degli esempi indicanti la dinamica corporea, come: *pelle — organo dinamico oppure effetto dinamico dei capelli*.

⁶ http://www.corriere.it/Primo_Piano/Scienze_e_Tecnologie/2003/11_Novembre/12/innamoramento.shtml

⁷ http://www.donnamoderna.com/farmi_bella/Diete/pagina_articolo/farmibella/attacca-i-chili-di-tropo.html

Per quanto riguarda, invece, la direzione del moto nello spazio abbiamo notato quasi esclusivamente gli esempi del movimento circolare (specialmente se si tratta della circolazione sanguigna o cardiaca e quella delle cellule immunitarie) come pure le rotazioni e le vibrazioni:

- (4) *La mattina ti svegli con le palpebre turgide? Facile che dipenda dalla posizione supina mantenuta durante la notte, che tende a rallentare la **circolazione linfatica**⁸.*
- (5) *La pressione nell'atrio destro è la risultante fra la capacità del cuore di pompare il sangue verso il ventricolo, e la tendenza del **circolo venoso** a ritornare nell'atrio⁹.*

2.2. Il funzionamento

La funzione principale di ogni macchina consta di eseguire il lavoro producendo moto o vincendo una resistenza. Non sorprende dunque il fatto che nel materiale analizzato abbiamo trovato numerosi esempi trattanti la funzionalità dell'organismo umano. E così si tratta dei neuroni e piastrine funzionanti, della funzionalità cerebrale e cellulare, del compito della melanina e delle funzioni fisiologiche e corporee in generale:

- (6) *Oltre ai nutrienti presenti in tutte le verdure (vitamine, ferro e calcio, indispensabili per il buon **funzionamento** dell'organismo) i piselli sono ricchi di proteine e di amidi¹⁰.*

Come dimostrano le nostre osservazioni, le parti più laboriose del *corpo* sono prima di tutto i muscoli, ad esempio quelli delle gambe (del piede, della coscia...); ma non solo, anche il cuore svolge il duro lavoro, lavorano pure i glutei...:

- (7) *Nella corsa su sabbia il piede **lavora** su una superficie mobile che fa affondare l'appoggio e ciò costringe glutei, muscoli anteriori e posteriori di coscia, gamba e piede a **un lavoro** maggiore per spingere il corpo verso l'alto¹¹.*

La macchina con la quale si immedesima *il corpo* costituisce uno strumento indispensabile nel processo di una produzione di diverse sostanze. E così tramite

⁸ <http://www.cosmopolitan.it/pensaate/articolo/idA026001003043.art>

⁹ <http://www.nonsolofitness.it/argomenti/fisiologia.asp?fisio=24>

¹⁰ http://www.donnamoderna.com/farmi_bella/Diete/pagina_articolo/farmibella/il-verde-de-pura.html

¹¹ http://www.spaziodonna.com/articolo.phtml?f_id=904

il complicato meccanismo corporeo si producono: proteine, endorfine, cellule epidermiche, radicali liberi, muco, melanina, melatonina, adrenalina, dopamina, ossitocina, collagene; inoltre si parla della secrezione di serotonina, di insulina e di sebo:

- (8) *La midollare surrenale produce l'adrenalina e la noradrenalina che si attivano nelle fasi di stress ed aiutano il corpo a fronteggiare lo stress*¹².

Durante ogni processo produttivo, prima di arrivare al prodotto finale, si ottengono i residui inutilizzabili che non servono più. Termini come *residuo* o *rifiuto*, ricavati dai processi che avvengono nel *corpo umano* si riferiscono prima di tutto alla liberazione dei tessuti dalle sostanze tossiche (disintossicazione e detossinazione):

- (9) *Questo massaggio, come tutti quelli ayurvedici, aiuta a far circolare i fluidi vitali e ad eliminare i materiali di rifiuto del corpo e della mente, contribuendo, tra l'altro, a rendere la pelle delle gambe liscia e levigata*¹³.

A seconda della definizione di una macchina, essa non può eseguire del lavoro a meno che l'energia non le venga somministrata sotto altra forma dall'esterno. Per esemplificare questa osservazione vorremmo richiamare espressioni come: *apporto energetico*, *vie energetiche*, *flusso* oppure *fonte di energia*. Si usano pure i sintagmi: *trarre energia*, *distribuire energia*, *consumare energie*, *ricarica di energia*, *scaricare le energie* ecc. Molte macchine complesse, per poter effettuare il lavoro, trasformano, con l'aiuto di parti meccaniche, una forma di energia in un'altra:

- (10) *Un allineamento corretto favorisce la circolazione, crea maggior spazio interno e apporta un equilibrato afflusso di energie accrescendo salute e benessere*¹⁴.
- (11) *Questi pasti abbondanti, oltre a determinare un eccessivo apporto di calorie, favoriscono un'elevata secrezione di insulina, l'ormone che trasforma in energia di deposito, e cioè in grasso, l'energia assunta in eccesso con gli alimenti*¹⁵.

Ogni impianto, ogni macchina è sottoposta di tanto in tanto a controlli, così viene verificato il suo funzionamento ed efficienza. La stessa cosa si riferisce al *corpo umano*, si controllano: il peso, la temperatura, il respiro, il sangue, il metabolismo cellulare, lo stress. Il controllo è fatto da noi stessi (autocontrollo) oppure dalle altre persone (si è sotto controllo medico):

¹² <http://www.italiadonna.it/benessere/ghiandole01.htm>

¹³ http://www.spaziodonna.com/articolo.phtml?f_id=2600

¹⁴ <http://www.yogawisdom.com/iyengar-yoga/?lang=ita>

¹⁵ http://www.spaziodonna.com/articolo.phtml?f_id=2570

- (12) *Ci chiediamo allora, che non si riesca a convincere queste ragazze a nutrirsi un po' di più? Sono le agenzie che **tengono sotto controllo** il loro fisico e che le istigano a digiuni pericolosi o gli stilisti dicono una cosa e ne pensano un'altra?*¹⁶

2.3. La manutenzione

Affinché la macchina funzioni bene, dovrebbe essere garantita la manutenzione giusta. È il procedimento necessario per poter “conservare” *il corpo umano* in buono stato e in condizioni di efficienza:

- (13) *Conosca chiunque con la condidosi? È evitata facilmente quando rispettate il manuale di **manutenzione** del corpo umano, che di ce “mangia gli alimenti su in grasso, e gli alimenti su in zuccheri semplici esclusivamente”*¹⁷.
- (14) *Il muscolo caldo è elastico ma torna rapidamente alla posizione originaria. Da freddo **conserva** la sua lunghezza più a lungo...*¹⁸

Analizzando l'argomento della manutenzione del *corpo* occorre toccare il tema della sua pulizia. Per esprimere questo concetto si usano i sintagmi: *pulire il viso, depurare il sangue, detergere la pelle, rimuovere le impurità, cancellare i tatuaggi, togliere la tintarella, struccarsi, lavarsi, ecc.:*

- (15) *I pori si ostruiscono se la pelle non viene **pulita***¹⁹.

2.4. La riparazione

Durante le ricerche svolte sulla concettualizzazione del *corpo umano*, abbiamo osservato che la donna contemporanea è invischiata nel circolo di maniacale perfezione fisica. I modelli femminili proposti oggi riproducono un'immagine della donna ben precisa, quasi irrealistica. Sta di fatto che le donne di tutte le età, in modo più o meno consapevole, si trovano a sentirsi a disagio con il loro *corpo*, che non risponde a certe caratteristiche.

E in questa parte del nostro articolo intendiamo presentare *il corpo umano* come un ente imperfetto e pieno di difetti. Già la concettualizzazione della *cura del corpo* come una guerra ha evidenziato questo suo aspetto servendosi del *corpo*

¹⁶ <http://blog.modait.it/2007/07/10/guerra-allanoressia-nulla-e-cambiato/>

¹⁷ http://www.foodnsport.com/joomla/en_it/content/view/102/1/

¹⁸ http://www.donnamoderna.com/farmi_bella/Sport-fitness/pagina_articolo/farmibella/ecco-lo-stretching-su-misura.html

¹⁹ http://www.alfemminile.com/beaute/2004peau/p__categorie=6&page=2.html

danneggiato; invece la metafora dell'EDIFICIO ha messo in rilievo *il corpo* rovinato, degradato e distrutto. Il frammento che segue sarà dedicato alla presentazione delle imperfezioni del *corpo umano* focalizzate dalla metafora della MACCHINA.

Alcuni dicono che *il corpo umano* sia la macchina perfetta, ma anche le macchine perfette, col tempo, rivelano lacune e difetti e prima o poi la loro attività finisce:

(16) *Contrariamente a ciò che accade nelle cose create dall'uomo, il nostro corpo si deteriora più con l'inattività che con l'esercizio fisico*²⁰.

La durata di funzionamento di ogni dispositivo è ben determinata, così come la lunghezza dell'esistenza del *corpo* sulla Terra. Inoltre durante tutta la vita umana l'organismo non sempre funziona senza problemi. Tra i difetti del *corpo umano*, propri pure della macchina, possiamo evocare il sovraccarico (delle articolazioni o della colonna vertebrale):

(17) *Il nuoto, inoltre, è l'ideale in caso di lombalgie, scoliosi, iperlordosi ed ernie del disco perché alleggerisce il sovraccarico della colonna vertebrale*²¹.

Analizzando i testi sulla natura psicologica dell'uomo, abbiamo trovato le espressioni metaforiche che rinviano all'arrugginimento di alcuni suoi elementi costruttivi. Quando qualche meccanismo non è usato spesso oppure quando non è sufficientemente protetto può ricoprirsi di ruggine. Si tratta soprattutto di meccanismi psicologici e biologici, come la memoria, ma anche delle particolari parti del *corpo*, per esempio delle dita, delle ossa:

(18) *Ci sono cose come infilare un calzino e allacciare le scarpe che possono diventare impossibili per chi ha ossa arrugginite*²².

Grazie all'analisi dei testi raccolti vorremmo notare anche che *il corpo umano* produce rumori secchi e crepitanti che possono essere emessi pure da una macchina che non funziona bene:

(19) *Il corpo scricchiola, si lamenta, lo avete troppo trascurato? Dopo un anno di città desiderate i grandi spazi della montagna e non vi va di chiudervi in una beauty farm, ma non ve la sentite nemmeno di lanciarvi in frenetiche attività sportive? State sereni, Pila ha quello che fa per voi: una vacanza in montagna all'insegna del fitness, dove il corpo è protagonista e il relax è garantito*²³.

²⁰ http://www.maran-ata.it/salute_benessere/htm/newstart.htm

²¹ <http://www.saluteinforma.it/rubriche/archivio.asp?articolo=1174&pag>

²² <http://archivio.panorama.it/home/articolo/idA020001039114>

²³ <http://www.discoveryalps.it/2485,News.html>

Servendosi del linguaggio medico, gli autori dei testi persuasivi ricorrono talvolta alle espressioni come *scricchiolio osseo* o *polmonare*.

Ogni donna moderna si sforza di contrastare i diversi difetti e prolungare la propria vita. Per questo motivo cerca di riparare se stessa. Per dare prova di quest'affermazione è giusto elencare le espressioni: *riparare le pareti dei vasi sanguigni*, *aggiustare il corpo*, *rinnovare la pelle*, *rigenerare le cellule*.

Il rinnovamento del *corpo umano* consiste pure nel ricambio di alcuni elementi. Quelli che fanno male, che sono deformati, distrutti, che non servono più vengono sostituiti da altri. Tale fenomeno si riferisce specialmente al trapianto, cioè alla trasportazione di un tessuto o di un organo dello stesso organismo o di un organismo diverso. Gli interventi avvengono non solo per motivi salutistici, ma anche estetici, in particolare negli ultimi tempi, in cui la chirurgia plastica è sempre più popolare. Basterebbe menzionare qui le protesi oppure gli impianti artificiali inseriti nell'organismo per sostituire i suoi organi. Per di più il processo di ricambio può essere di carattere naturale. È una tappa inevitabile dell'evoluzione fisiologica di ogni persona umana e riguarda anzitutto il ricambio delle cellule della cute e il ricambio cellulare in generale:

(20) *Per non ritrovarsi improvvisamente con la pelle chiazzata o il colorito opaco occorre accelerare il fisiologico **ricambio cutaneo** ricorrendo a uno scrub²⁴.*

Le osservazioni presentate sopra mostrano che *il corpo umano* è considerato come un contenitore. Alcuni suoi componenti sono eliminati fuori, gli altri invece vengono messi dentro. L'organismo quindi svolge la funzione di un magazzino adebito al deposito delle parti di ricambio.

3. Le conclusioni

La concettualizzazione del *corpo umano* nell'ambito della metafora IL CORPO È UNA MACCHINA ha messo in rilievo gli aspetti tecnologici dell'organismo umano. Il materiale linguistico che abbiamo analizzato ha dimostrato che le nozioni tipiche di una macchina composta da tanti meccanismi diversi sono state adottate dal *corpo umano*. Dopo aver approfondito la costruzione, il funzionamento, la manutenzione e la riparazione dell'organismo possiamo constatare che *il corpo* subisce il processo di degradazione. Gli vengono tolte le caratteristiche di un essere vivente e attribuite quelle di un oggetto, di una macchina. Inoltre tutti questi elementi, che abbiamo descritto, cioè la costruzione, il funzionamento, la

²⁴ <http://www.beauty.it/informa.asp?idnews=1656>

manutenzione e la riparazione costituiscono le informazioni indispensabili di ogni istruzione per l'uso di qualsiasi macchina. Mentre le istruzioni delle macchine ci danno le indicazioni come usarle al meglio, come mantenerle efficienti, come ripararne i guasti, quelle relative al *corpo umano* riguardano soprattutto le ricette come curare *il corpo* affinché funzioni più a lungo.

Bibliografia

- Bauman Z., 1995: *Cialo i przemoc w obliczu ponowoczesności*. Toruń, Wydawnictwo UMK.
- Berruto G., 1992: *La semantica*. Bologna, Zanichelli Editore.
- Cacciari C., a cura di, 1996: *Teoria della metafora. L'acquisizione, la comprensione e l'uso del linguaggio figurato*. Milano, Raffaello Cortina Editore.
- Calefato P., a cura di, 2000: *Cartografie dell'immaginario: cinema, corpo, memoria*. Roma, Luca Sossella Editore.
- Cartesio, 1966: "L'uomo". In: Idem: *Opere scientifiche*. A cura di G. Micheli. Torino, UTET, 57—58, 73.
- Cartesio, 2004: *Discorso sul metodo*. Roma—Bari, Laterza.
- De Mauro T., 2000: *Grande dizionario italiano dell'uso*. Torino, UTET.
- Dobrzyńska T., 1986: „Warunki interpretacji wypowiedzi metaforycznych”. W: *Teoria tekstu. Zbiór studiów*. Wrocław, PAN.
- Gaeta L., Luraghi S., 2003: *Introduzione alla linguistica cognitiva*. Roma, Carocci.
- Jäkel O., 2003: *Metafory w abstrakcyjnych domenach dyskursu*. Kraków, TAIWPN Universitas.
- La Mettrie J.O. de, 1973: *L'uomo macchina e altri scritti*. A cura di G. Preti. Milano, Feltrinelli.
- Lakoff G., Johnson M., 1998: *Metafora e vita quotidiana*. Milano, Bompiani.
- Livraghi G., 2001: *L'umanità dell'internet*. Milano, Hops libri.
- Violi P., 1997: “Può la semantica non essere cognitiva?” In: *Linguaggio e cognizione. Atti del XXVIII Congresso della Società di Linguistica Italiana*. Roma, 161—170.
- Violi P., 2003: “Le tematiche del corporeo nella semantica cognitiva”. In: *Introduzione alla linguistica cognitiva*. A cura di L. Gaeta, S. Luraghi. Roma, Carocci.

Magdalena Perz

Université de Silésie

Katowice

Quelques spécificités du champ lexical « phénomènes naturels »

Abstract

The aim of this article is to analyze the events traditionally perceived as natural phenomena. This type of event does not form a homogenous class from a linguistic point of view. The author presents some observations and comments on a few nouns: rain, snow, hail which belong to the lexical field natural phenomena. Moreover, the author raises the issue of the impersonal constructions which cover the category of meteorological verbs.

Keywords

Natural phenomena, object class, substances, meteorological verbs.

La notion de *phénomène naturel* semble être évidente et se laisse assez facilement appréhender d'une manière intuitive. Pour caractériser les phénomènes très communs, tels que *pluie*, *arc-en-ciel*, *neige*, *tempête*, *tremblement de terre* on utilise couramment et de façon tout à fait naturelle des expressions de type : *phénomène atmosphérique*, *phénomène météorologique*, *phénomène géologique* ou *phénomène acoustique*.

Le GRLF classe, par exemple, le substantif *pluie* en tant que *phénomène météorologique* et le substantif *tempête* comme *perturbation atmosphérique*.

Pendant, en linguistique, la définition de la notion de *phénomène naturel* n'est pas tellement évidente. Ainsi, on a l'habitude de regrouper sous cette notion plusieurs termes loin d'être homogènes.

À titre d'exemple, citons la base lexicale *WordNet* qui spécifie parmi ces hyper classes appelées *unique beginners*, le champ lexical nommé *natural phenomenon*. Toute la catégorie est divisée en secteurs différents, évalués comme des ontologies. Les phénomènes y spécifiés sont de nature très diverse. Nous y re-

trouvons, entre autres, des phénomènes chimiques, phénomènes organiques, phénomènes physiques.

Parmi les récents travaux traitant les substantifs appartenant au trait *phénomène*, il convient de citer celui de I. Meľ'čuk et S. Mantha (1984). Ces auteurs ont spécifié le champ lexical nommé « phénomènes atmosphériques ». Dans le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, on trouvera les descriptions complexes de plusieurs noms et verbes météorologiques appartenant à cette catégorie : *GRÊLE*, *PLUIE*, *PLEUVOIR*.

N. Ruwet (1990), dans son article intitulé « Des expressions météorologiques », analyse également les expressions et les verbes météorologiques, qui selon lui constituent une classe sémantiquement homogène, mais posent quelques problèmes quant à leur représentation en syntaxe.

Il reste à noter que les diverses études en français traitant la catégorie de *phénomènes naturels* s'articulent principalement autour des expressions verbales de type : *il pleut, il neige, il fait du vent*.

Après avoir passé en revue diverses typologies traitant la catégorie de *phénomènes naturels*, nous sommes amenée à constater que les recherches sur le champ en question n'ont pas fourni les définitions homogènes et la notion de *phénomène naturel* est loin d'être évidente. De ce fait, nous nous sommes tournée vers les recherches portant sur la catégorie de *phénomènes naturels* afin d'y dégager l'ensemble des éléments pertinents (cf. M. Eduť, 2006). Un des problèmes majeurs qui a surgi au cours de notre analyse, était l'absence de consensus sur la définition et la signification même du terme *phénomène*.

Soulignons que, dans l'optique que nous avons adoptée, seuls les critères linguistiques déterminent de façon définitive, si un élément fait partie de la classe en question ou non. Pour qu'on puisse parler d'une classe linguistique, il faut que les éléments qui la composent partagent un certain nombre d'opérations et d'attributs.

Dans cette communication, nous voulons mettre l'accent sur quelques spécificités des substantifs relatifs au trait mentionné en vue de prouver que l'établissement d'une classification sémantique définissant de façon univoque cette classe et permettant d'englober tous ces éléments, n'est pas une chose aisée. Les propriétés abordées et présentées dans les articles précédents (cf. M. Perz, 2007) caractérisent la majorité des substantifs traditionnellement regroupés sous le terme de *phénomènes naturels*. Cependant, après avoir analysé l'entourage lexical des noms prédicatifs habituellement étiquetés en tant que *phénomène naturel*, quelques remarques concernant leur comportement linguistique s'imposent.

1. Phénomènes ou substances ?

Lors de nos recherches, il s'est avéré que certains parmi les substantifs peuvent relever de deux classes disjointes.

Les noms prédicatifs tels que *pluie*, *neige*, *grêle* sont compatibles avec les verbes aspectuels tels que : *commencer*, *continuer*, *durer*, *terminer*.

Prenons pour illustrer ce propos quelques exemples :

La pluie a commencé avec un très faible vent d'ouest.

La neige a cessé il y a quelques jours.

La grêle n'a duré que quelques minutes.

Il en découle que les trois substantifs sont interprétés respectivement comme : *chute de pluie*, *chute de neige* et *chute de grêle*.

De ce point de vue et conformément aux paramètres proposés par G. Gross et F. Kiefer (1995), les noms en question appartiennent au champ sémantique « événements » ou reçoivent dans la majorité des contextes une lecture événementielle.

Toutefois, au fil de l'analyse de notre corpus, nous sommes tombée sur les phrases suivantes :

La pluie frappe contre les fenêtres.

La neige a recouvert d'une couche poudreuse tout le village.

La neige a revêtu les montagnes.

La grêle fouette le blé.

La pluie cingle le visage.

La grêle laisse des impacts sur les voitures.

La neige cingle les joues.

Comme le démontrent les exemples ci-dessus, les substantifs *pluie*, *neige* et *grêle* sont traités comme des entités physiquement tangibles, perçues par les sens. C'est la substance, la matière qui peut *fouetter*, *cingler*, *frapper* quelque chose, *couvrir* des surfaces, des objets ou *former des couches*. Par conséquent, ces substantifs dans certains contextes reçoivent également une interprétation de *substance*.

Or, la base lexicale *WordNet* indique comme l'hyponyme direct du substantif *rain* (pluie) et *snow* (neige) le terme *downfall* (précipitation), mais nous retrouvons également le même substantif *rain* catégorisé en tant que *physical entity* c'est-à-dire entité physique. Remarquons également que les formes anglaises : *rain* et *snow* peuvent être interprétées comme un substantif aussi bien qu'un verbe (*pleuvoir*, *neiger*).

D'autre part, il semble intéressant de signaler que *la neige*, *la grêle*, ne disparaissent pas avec la disparition du phénomène lui-même. Les phénomènes cessent, mais la matière produite à la suite de ces phénomènes : *neige*, *grêle* restent une fois l'évènement terminé.

Par contre *la pluie* commence et finit avec le processus de tomber. Ce qui reste de la chute de pluie c'est de l'eau ou des flaques. La *pluie* ne peut pas être perçue au repos au sens statique à la différence de *grêle* et de *neige*. Nous pouvons dire : *les pas sur la neige*, *des traces sur la neige*, *accumulation de la neige*, *couche de grêle*, *grains de grêle*, mais on ne dirait pas : **des pas sur la pluie* ou **des traces sur la pluie*. On parle toujours d'eau de pluie. En outre, *la pluie* elle-même ne forme pas de couches et ne couvre pas des objets :

La neige couvre les sommets.

La couche de grêle atteint parfois 30 cm.

**La pluie couvre la rue.*

Néanmoins, quand l'eau de pluie tombe sur une surface, elle s'accumule et forme des flaques.

Les exemples analysés montrent que l'interprétation de *grêle* et de *neige* est prototypiquement plus substantielle que celle du nom de *pluie*. La pluie, en général, ne dénote qu'une précipitation, donc un phénomène naturel. *La neige* et *la grêle* dénotent tantôt un phénomène atmosphérique tantôt une matière produite par ce phénomène. Une fois l'évènement terminé, *la neige* et *la grêle*, ça dure un certain temps, ça reste en tant que « masse » produite par cette précipitation.

Il importe de dire qu'en ayant un contexte bien déterminé, il n'y a pas d'hésitation sur l'appartenance d'un mot à telle ou telle classe. Pourtant de point de vue linguistique, les choses ne sont pas si simples et les classes ne sont pas clairement disjointes. Il arrive des situations où il est très difficile de préciser la classe hyperonyme pour un nom en question. Considérons les énoncés suivants :

Nous marchions dans la neige.

La grêle a abîmé la vigne.

La neige et *la grêle* peuvent être traitées à la fois comme un élément de la classe « substance » et comme un élément de la classe « phénomène naturel ». La distinction entre un phénomène et sa matière est difficile à envisager. Comme le remarque I. Mel'čuk (1984) les expressions : *regarder la neige* ou *regarder la grêle* sont ambiguës.

Les substantifs tels que *rosée*, *givre*, *frimas* et *verglas* fournissent d'autres exemples intéressants à examiner ici. Le nom *frimas* est classifié par le GRLF comme : *brouillard (phénomène atmosphérique) épais et froid formant des dépôts de givre*.

Si on passe en revue les facteurs sémantiques et linguistiques qui peuvent expliquer l'appartenance de ces substantifs à telle ou telle catégorie, nous observons que *rosée*, *givre*, *frimas* et *verglas* se relèvent rétifs à une classification rigoureuse et possèdent plusieurs interprétations.

Ils peuvent être classifiés en tant que *phénomènes naturels* parce qu'ils s'emploient avec les opérateurs tels que : *se produire*, *survenir*, *apparaître*, *se former* :

*Il fait froid et le givre est apparu dans le jardin.
Alors que surviennent les premiers frimas de l'hiver.
La rosée se produit généralement en fin de nuit, quand la température du sol s'abaisse.*

Nous distinguons toutefois une caractéristique dominante qui détermine le comportement de ces substantifs. Bien qu'ils désignent les phénomènes qui se produisent naturellement, du point de vue linguistique, ils sont typiquement traités en tant que matières ou substances :

*Le givre **couve** les prairies.
La rosée **étincelle** aux buissons.
Une légère couche de frimas **a recouvert** le pare-brise.
L'Est de la France **recouvert** de verglas.
Gratter le givre sur les pare-brise.
Le givre peut **se déposer** sur un avion garé.*

Le givre, la rosée et le frimas, à la différence d'autres phénomènes naturels, « ils restent » un certain temps et ils sont perçus statiquement et non pas en tant qu'événement passager.

En plus, ces substantifs acceptent plus difficilement l'emploi de la préposition telle que : *pendant*, *après*, *au cours de*. Le moteur de recherche *Yahoo* ne relève que 2 occurrences de l'expression : *pendant le givre* et 11 occurrences pour *pendant le verglas*. Cela revient à dire que les noms qui s'interprètent comme des substances se combinent plus difficilement avec les prépositions mentionnées. En conséquence, les substantifs décrits sont aussi prototypiquement catégorisés en tant que *substances*.

2. Substances et leurs composants

Il semble intéressant de remarquer que certains substantifs relevant à la fois du trait « phénomène » et celui de la « substance » possèdent les éléments qui les

composent. Ils sont qualifiables au moyen de la relation *partie—tout*. Comme composant du mot *neige* on peut citer *flocons*, *grêlons* pour le nom *grêle* et *gouttes* pour *la pluie*. Mais, comme le remarque I. Meĭ'čuk (1984), la relation sémantique entre le nom d'une substance et le nom d'un quantum de cette substance n'est pas toujours la même.

La grêle tombe toujours sous forme de grêlons. Ainsi, le nom *grêle* peut être défini comme *ensemble de grêlons qui tombent des nuages*. Il n'en va pas de même pour le mot *neige*. Bien que *la neige* soit habituellement traitée comme substance composée de flocons, elle n'est pas toujours constituée de flocons. Comme exemple citons : *neige glacée*, *neige fondue*, *boule de neige*.

La neige peut dénoter soit une précipitation composée de flocons, soit une masse produite par cette précipitation. Par conséquent, ce mot appartient à plusieurs classes.

3. Correspondants verbaux

Les dernières remarques que nous allons formuler concernent la structure verbale des verbes dits météorologiques. Le lexique météorologique attire l'attention des chercheurs en linguistique par son comportement linguistique, surtout par son système verbal. Pour décrire les phénomènes météorologiques, les langues y compris le français attestent une variété de formulations dont certaines sont reconnues comme impersonnelles. Il est assez courant que la description des phénomènes météorologiques est représentée par le module : *sujet + verbe*, mais il est intéressant de noter qu'un nombre considérable de substantifs, particulièrement ceux dits *météorologiques* possèdent un équivalent verbal impersonnel :

<i>La pluie tombe</i>	→	<i>Il pleut</i>
<i>Le vent souffle</i>	→	<i>Il vente</i>
<i>La grêle tombe</i>	→	<i>Il grêle</i>
<i>La neige tombe</i>	→	<i>Il neige</i>
<i>Le crachin tombe</i>	→	<i>Il crachine</i>
<i>Le tonnerre gronde</i>	→	<i>Il tonne</i>
<i>La bruine tombe</i>	→	<i>Il bruine</i>
<i>Le grésil tombe</i>	→	<i>Il grésille</i>

Il y a tout de même quelques exemples de construction en français où l'emploi de la forme impersonnelle pour dénoter les phénomènes météorologiques est beaucoup plus fréquente que l'emploi de la construction personnelle :

<i>Il brumasse</i>	<i>Jest lekka mgła</i>
<i>Il givre</i>	<i>Jest szron</i>
<i>Il brume</i>	<i>Jest mgła</i>

En guise de conclusion

Cet article avait pour but de présenter quelques particularités du domaine des *phénomènes naturels*. Rappelons que, dans la perspective développée ci-dessus, seuls les critères linguistiques précisent l'appartenance de l'objet à telle ou telle classe. Comme nous venons de voir, certains parmi les noms traditionnellement associés au trait *phénomène naturel* posent quelques problèmes quant à leur classification. Ils ne manifestent pas de comportement linguistique bien déterminé et univoque. L'emploi de ces substantifs avec les prédicats tels que : *survenir, se produire, commencer, durer* prouve leur appartenance à la catégorie des « phénomènes naturels ». D'autres prédicats comme les verbes : *couvrir, se déposer sur* montrent que ces noms peuvent être aussi des concrets (substance, matière). Soulignons, une fois de plus, que il arrive des situations où la distinction entre un phénomène et la matière produite par ce phénomène est difficile à discerner. Par conséquent, certains termes qui intuitivement semblent être faciles à appréhender, ne se prêtent pas si aisément à une définition rigoureuse. En outre, le cadre des expressions météorologiques du type : *il pleut, il brume, il vente* forme un domaine d'étude bien circonscrit. La construction impersonnelle est un phénomène particulier du français, qui n'a pas de correspondant dans la langue polonaise.

Références

- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Bouillon P., 1998 : *Traitement automatique des langues naturelles*. Paris, Editions Duculot.
- Edut M., 2006 : « Phénomènes naturels — une esquisse orientée-objets ». *Neophilologica*, **18**.
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115** [Paris, Larousse].

- Gross G., Kiefer F., 1995 : « La structure événementielle des substantifs ». *Folia linguistica*, **29**, 43—56.
- Kiefer F., 1998 : « Les substantifs déverbaux événementiels ». *Langages*, **131** [Paris, Larousse], 56—63.
- Mantha S., Mel'čuk I., 1984 : « Phénomènes atmosphériques dans le dictionnaire explicatif et combinatoire du français moderne ». *Revue québécoise de linguistique*, **13**.
- Paykin K., 2003 : *Noms et verbes météorologiques : des matières aux événements*. [Thèse de doctorat].
- Perz M., 2007 : *Classe de « phénomènes naturels » en français et en polonais — une description orientée-objets*. [Thèse de doctorat] Katowice, UŚ.
- Ruwet N., 1985 : « Note sur les verbes météorologiques ». *Revue québécoise de linguistique*, numéro à la mémoire de J. McAnulty.
- Ruwet N., 1990 : « Des expressions météorologiques ». *Le français moderne*, **58**, 43—97.

Monika Sulkowska

*Université de Silésie
Katowice*

Quelques aspects de la phraséodidactique, c'est-à-dire sur l'enseignement-apprentissage des expressions figées en langue étrangère

Abstract

This article is an attempt at an introduction to the problems of phraseological didactics. It should be said that phraseological didactics is a new scientific branch, which is only just developing. Its main goal is to investigate the ways of effectively teaching as well as learning phraseological structures. This article shows why phraseology in a foreign language should be taught and what problems are the most frequent in this area. Moreover, in this article the author discusses selected didactic ideas which can make the process of teaching and learning idiomatic expressions in L2 easier.

Keywords

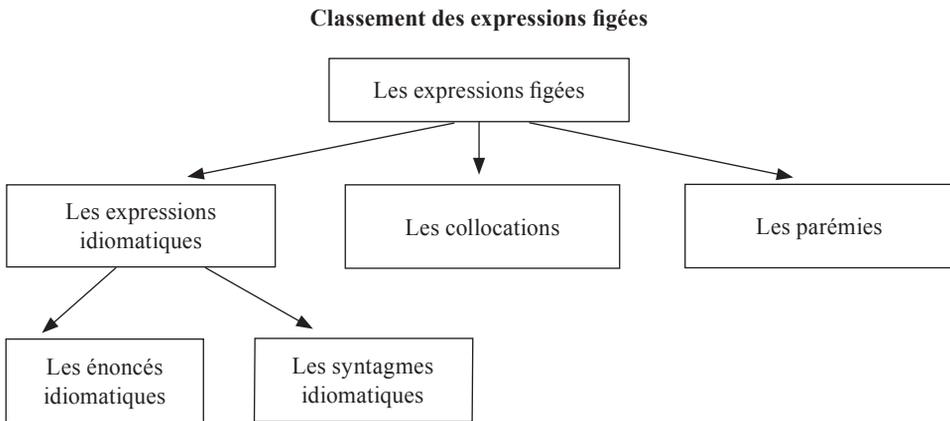
Phraseology, phraseological didactics, process of teaching and learning idiomatic expressions in L2, selected didactic ideas.

1. Phraséodidactique et phraséologie

La **phraséodidactique**, ou didactique de la phraséologie, représente un domaine d'étude peu et mal exploré jusqu'à présent. C'est un domaine qui aujourd'hui est en train de se constituer et qui unit bien des aspects de la phraséologie, de la linguistique appliquée et de la didactique des langues. Le terme de phraséodidactique, lui-même, est d'origine germanique (*phraseodidaktik*) et s'est consolidé avant tout grâce aux travaux de H.H. Lüger (1997, 2001) et de S. Ettinger (1998). La phraséodidactique se rattache fortement à la **phraséologie**, discipline scientifique qui possède déjà une longue histoire et une vaste tradition. Placée à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe, la phraséologie s'occupe des signes polylexicaux composés d'au moins deux mots (parfois même d'un seul si son emploi est idio-

matique), stables, répétés et souvent figurés. Polylexicalité, figement, répétition et institutionnalisation sont en fait les propriétés essentielles qui caractérisent les expressions figées. Quant aux structures figées, il existe beaucoup de leurs typologies diverses, élaborées par certains théoriciens de la phraséologie d'après des critères variés. À titre d'exemple, I. González Rey (2007) propose une typologie des expressions figées qui s'applique bien au niveau de la didactique des unités figées. Cette typologie distingue trois grands groupes qui pourraient être illustrés à l'aide du schéma suivant :

Schéma 1



Les **énoncés idiomatiques** contiennent les expressions de la conversation, constituées de formules routinières, p.ex. *Comment ça va ?*, *Ne quittez pas !*, et des expressions familières, p.ex. *Zut alors ! Bonne idée !* Les **syntagmes idiomatiques**, eux, conforment des expressions imagées, à partir de termes concrets, tels ceux des animaux, du corps humain, des aliments, des couleurs, etc., p.ex. *donner sa langue au chat*, *faire son beurre*, *broyer du noir*. Le deuxième groupe, par contre, est composé de **collocations** dont les formatifs peuvent être à sens compositionnel, p.ex. *résoudre un problème*, former des groupes préférentiels, p.ex. *gravement malade*, mais *grièvement blessé*, des solidarités lexicales, p.ex. *grelotter de froid*, ou des implications, p.ex. *mordre (avec les dents)*. Le troisième groupe, quant à lui, contient les **parémies**, c'est-à-dire des énoncés-textes à valeur gnomique, p.ex. *La nuit porte conseil. Tel père, tel fils.*

La phraséodidactique, ou la didactique des expressions figées, ne possède de grandes traditions ni dans la didactique des langues maternelles ni dans celle des langues étrangères. Son objectif fondamental est la didactique de la phraséologie dans un sens large, c'est-à-dire l'enseignement-apprentissage de tout élément considéré comme unité phraséologique, à savoir les expressions idiomatiques, les collocations et les parémies. L'acquisition de ces expressions figées doit se faire

tout autant en langue maternelle qu'en langue étrangère dans une approche actionnelle comprenant tous les aspects de la compétence communicative (linguistique, sociolinguistique et pragmatique).

2. Pourquoi faut-il enseigner et apprendre des unités figées ?

Il est incontestable que les expressions figées jouent un rôle important dans la langue. Certains spécialistes mettent en évidence **leur fréquence significative dans le système**. À titre d'exemple, E. Szubin et L. Leonova (1970) prétendent que chaque langue naturelle contient probablement entre 6000 et 10 000 phrases répétées. L'équipe de lexicométrie de Saint-Cloud précise que les unités figées représentent 20% des textes traités, et selon les études de M. Gross (1982) pour environ 8000 phrases analysées, il existe moins de 600 sujets figés et plus de 1000 compléments de cette nature. Par contre, G. Denhière et J.-C. Verstigel (1997) avancent dans leur texte que les expressions ou locutions idiomatiques sont très nombreuses : il y en a environ 4000 en américain et plus de 2300 en français. Si l'on accepte l'hypothèse que les expressions figées englobent toutes les locutions polylexicales qui sont reproduites dans le discours, leur nombre augmente encore. Ainsi, A. Bogusławski (1989) suggère qu'il y en a des millions. Il est donc hors de doute que l'acquisition des expressions figées, avant tout au niveau avancé, est l'une des conditions d'accès à une bonne compétence de communication. Mais l'acquisition des structures figées, surtout en langue étrangère, n'est pas facile du tout. G. Gross (1996) accentue le fait que **les expressions figées restent souvent très compliquées pour les apprenants d'une langue étrangère** parce que souvent ils ne comprennent pas de telles structures bien qu'ils connaissent très bien la signification de tous leurs éléments lexicaux. Par contre, Ch. Bally (1951) signale que c'est avec l'appoint d'une langue étrangère que l'on prend conscience de la présence d'éléments préfabriqués dans la première langue. « L'étude des séries, et en général de tous les groupements phraséologiques, est très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. Inversement, l'emploi de séries incorrectes est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement » (Ch. Bally, 1951 : 73). Ces derniers temps, le **Cadre européen commun de référence** pour les langues (CECR) a le mérite d'introduire l'enseignement des expressions figées dans ses recommandations. En ce qui concerne les expressions de base, l'utilisateur doit savoir employer les plus fréquentes au quotidien dès le niveau A1 pour parler de soi-même et pour décrire les autres. Les formules mémorisées dans la langue parlée sont indiquées à partir du niveau A2. Ces formules et expressions de base doivent s'employer correctement à partir du niveau B1. Les expressions idiomatiques sont recommandées

à partir du niveau C. Parmi ces expressions figurent aussi bien les interjections que les expressions imagées, les expressions familières et les régionalismes. Leur maîtrise doit être complète au niveau C2. Les proverbes font partie de la compétence sociolinguistique, car ils contiennent des éléments culturels. Ils sont donc à situer au même rang que les expressions idiomatiques, alors aux niveaux C1 et C2. En ce qui concerne les collocations, il convient de les situer également dans le niveau C, au même rang que les expressions figées antérieures. Selon le CECR les expressions figées font partie d'un processus d'acquisition à long terme. C'est pourquoi il est vivement conseillé de s'y mettre dès le début de l'apprentissage et de façon progressive.

3. Problématique de la maîtrise des expressions figées

L. Wéry (2000) parle de **trois hypothèses** qui pourraient expliquer la difficulté que présentent l'utilisation et la maîtrise de ces tours spécifiques.

La **première difficulté** provient, à son avis, des compétences de communications qu'exige l'emploi des tours idiomatiques. En reprenant la topologie de H. Boyer (1991), la compétence de communication comprend cinq micro-compétences qui sont :

- une micro-compétence sémiotique : savoir et savoir-faire concernant la langue (phonèmes, aspects morphosyntaxiques...) et la gestualité ;
- une micro-compétence référentielle : savoir et savoir-faire et les représentations de l'univers : territoire, démographie, géographie... ;
- une micro-compétence discursive et textuelle : savoir et savoir-faire relatifs au discours et texte (argumentation, description...);
- une micro-compétence sociopragmatique : savoir et savoir-faire et les représentations pragmatiques conformément aux normes et légitimités (comment répondre au téléphone...);
- une micro-compétence ethnosocioculturelle : maîtrise des connaissances et des représentations collectives en relation avec les diverses identités (sociales, ethniques, religieuses...).

La maîtrise des savoirs et savoir-faire pour les expressions idiomatiques induit une bonne connaissance des cinq micro-compétences, surtout des deux dernières, sociopragmatique et ethnosocioculturelle, lesquelles sont plus difficiles à cerner pour un étudiant en FLE. La maîtrise de ces deux dernières micro-compétences supposent donc non seulement une très grande connaissance de la langue mais aussi de fréquents séjours en territoire francophone ou alors la possession d'un matériel médiatique de haut niveau (télévision par satellite, internet,...).

La **deuxième difficulté** mentionnée par L. Wéry (2000) est le manque de motivation de la majorité des apprenants face à ce domaine. Mais il faut noter que ces derniers temps, ce sont souvent les messages publicitaires qui motivent les apprenants à demander une explication.

La **troisième hypothèse** de L. Wéry qui peut justifier la difficulté d'approcher didactiquement les expressions idiomatiques est le manque d'outils « productifs » en matières d'expressions imagées et de termes polysémiques de la vie courante. En effet, pour travailler ces expressions idiomatiques les apprenants ont avant tout à leur disposition des ouvrages consultatifs, de type « dictionnaire ». Les expressions y sont rangées selon un ordre précis et ne serviront d'habitude qu'à la compréhension. Le plus souvent en s'appuyant sur ce type de support, les apprenants ne passent pas à la production. Les matériaux qui servent à développer la compétence productive en phraséologie sont en minorité. En ce qui concerne les ouvrages français dans ce domaine, il faut y mentionner l'ouvrage de R. Galisson, le *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées* (1984a), qui permet à un étudiant de FLE de s'exercer à produire des expressions imagées.

4. Acquisition de la compétence phraséologique en langue étrangère

Les constructions figées constituent l'une des pierres d'achoppement traditionnelles dans l'acquisition des langues étrangères. Comme le suggère S. Ettinger (1992), la maîtrise d'une expression figée se fait normalement en **deux étapes**. Ce sont : l'apprentissage par coeur et ensuite l'approfondissement par des exercices formels. Il va sans dire qu'une bonne mémoire peut réduire la deuxième étape. Si ces deux étapes semblent suffire pour la compréhension ou l'emploi passif, et par conséquent, répondent aux besoins langagiers d'un étranger apprenant le français, l'emploi actif — également utile aux étrangers — devrait dépasser ce stade et profiter d'un apprentissage autonome.

À notre avis, le **processus d'acquisition / apprentissage d'une expression figée** pourrait être présenté à l'aide d'un schéma phraséodidactique qui se composerait de quelques étapes. Il se présenterait comme suit :

Schéma 2

Étapes de l'acquisition / apprentissage des expressions figées en langue étrangère

1. Prise de contact passif avec une structure figée.

Il s'agit d'une étape où l'apprenant trouve une expression figée étrangère dans la langue écrite ou parlée. L'apprenant doit dégager une telle structure et puis, prendre conscience de son caractère figé et/ou idiomatique.



2. Décodage du sens figé et acquisition de l'emploi contextuel.

À cette étape, l'apprenant devrait connaître le sens figuré d'une expression et « apprivoiser » des contextes ainsi que des situations communicatives de son application.



3. Mémorisation d'une structure figée.

Cette phase permet d'apprendre la forme et le sens d'une expression et de mémoriser quel est son emploi en discours. Cette étape devrait être renforcée par différents exercices pratiques facilitant l'apprentissage et la mémorisation.



4. Développement de la compétence active en phraséologie.

À cette étape, l'apprenant est censé être capable d'employer une structure figée dans ses actes de paroles. Cette phase devrait être renforcée par des exercices productifs. Par conséquent, l'apprenant acquiert la compétence phraséologique au niveau productif.



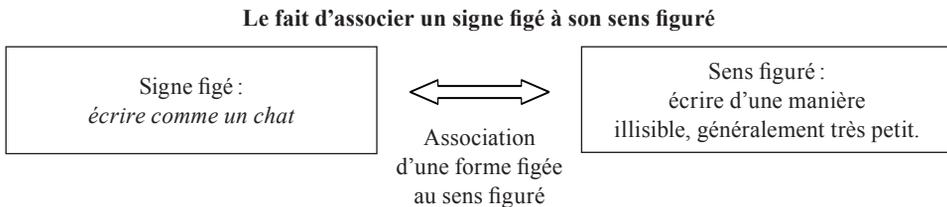
5. Développement de la capacité de traduire et de trouver des équivalents phraséologiques en langue maternelle.

Une telle phase est très importante pour de futurs traducteurs ou enseignants de la L2. La capacité de confronter différents systèmes linguistiques et de trouver de potentiels équivalents phraséologiques est absolument nécessaire pour faire des traductions correctes. Elle est aussi souhaitable pour bien présenter une telle expression à ses futurs étudiants.

5. Expressions figées en didactique du FLE

Dans les processus d'apprentissage ou d'acquisition des expressions figées, la recherche de moyens techniques ou pédagogiques susceptibles d'en faciliter la compréhension ou d'en provoquer la production, est une tâche qui demeure ardue. L'énoncé idiomatique est souvent pour l'interlocuteur étranger un message qui devient énigmatique. Pour apprendre une expression il faut non seulement mémoriser sa forme, mais il faut également associer à celle-ci un sens figuré. À titre d'exemple :

Schéma 3



En outre, comme le suggère E. Roulet (1981), l'acquisition d'une expression idiomatique ne peut être utile à l'apprenant que dans la mesure où il est aussi à même de reconnaître les variables situationnelles, le registre et le niveau de la langue dans lesquels elle peut apparaître.

Les expressions figées constituent une entité hétérogène. À cette catégorie appartiennent des unités qui se révèlent assez faciles pour les non natifs et celles qui sont pour eux très embarrassantes. O. Diaz (1983) a réalisé des expériences avec huit groupes d'étudiants étrangers adultes : elle a noté quelques observations particulières. Ayant analysé les résultats de ses examens, elle propose un **classement des unités idiomatiques suivant le degré de leur facilité pour les apprenants non natifs**. À titre d'illustration, comparons deux expressions :

- (1) *être heureux comme un roi*
- (2) *être trempé comme une soupe*

La première peut être rapidement identifiée et retenue tandis que la seconde ne l'est pas au même degré parce que le rapport image-sens est moins explicite ou plus arbitraire aux yeux des non natifs.

Alors, **les expressions que l'on pourrait qualifier de plus difficiles** sont souvent celles plus riches en connotations particulières, p.ex. *reprendre du poil de la bête, essuyer les plâtres*. À cette catégorie appartiennent aussi celles que la pratique socio-culturelle rend moins évidentes, et dont la forme tend à bloquer la « circulation du sens », p.ex. *avoir la puce à l'oreille, prendre la mouche, porter*

le chapeau. Ce groupe englobe également certaines expressions qui font référence à des personnages ou à des faits bibliques (p.ex. *mettre sous le boisseau, secouer la poussière de ses souliers*), celles qui font référence à des personnages et à des faits historiques ou mythologiques (p.ex. *être sorti de la cuisse de Jupiter, le coup de Jarnac*) ou bien à des considérations géographiques (p.ex. *répondre en Normand, offre de Gascon*), celles faisant allusion à certains personnages ou faits littéraires (p.ex. *tirer les marrons du feu, Barbe Bleue*), celles qui font partie d'une série de métaphores anciennes (p.ex. *tomber dans le panneau, savoir où le bât blesse, découvrir le pot aux roses*) ou qui se fondent sur des coutumes disparues (p.ex. *tenir le haut du pavé*), celles enfin, qui d'un point de vue culturel, paraissent typiquement nationales (p.ex. *la vérité de La Palice, la réponse du berger à la bergère, l'Heure H*).

On peut constater que l'opacité de l'expression idiomatique est souvent due à l'ignorance de sa genèse sémantique, et à cet égard, comme le fait l'enfant, l'étudiant demande « Pourquoi dit-on cela ? ». L'apprenant cherche donc souvent à savoir le sens premier, l'origine de l'expression.

À l'opposé des premières séquences répertoriées, l'élucidation plus immédiate du message symbolique s'attache en général aux **expressions très suggestives dont l'analogie est plus évidente**, le sémantisme sous-jacent plus explicite. Ce sont celles dont le support concret motive plus clairement le sens, ou dont la réalité contraignante en s'imposant rend plus facile l'exercice de la reconnaissance. De ces séquences en somme, le sens se dégage plus radicalement de l'image et rend l'expression plus directement compréhensible. À cette catégorie appartiennent p.ex. les expressions telles que *fondre comme neige au soleil, se noyer dans un verre d'eau, parler à cœur ouvert, couper les ponts, se ressembler comme deux gouttes d'eau, être dans les nuages...*

On observe que dans ce deuxième groupe d'expressions, certaines traduisent la même expérience « existentielle » ou « commune » des sujets apprenants, et que ces faits de langage touchent alors d'autant plus leur sensibilité qu'ils font partie de leur univers familier ou conceptuel. Dans tous les cas, soit que le message perceptif sera aussi nettement imprimé que dans le message culturel, soit que la forme dicte l'interprétation, ou que le caractère de simplicité et de réalisme tende à favoriser plutôt qu'à bloquer la signification, l'énoncé nouveau aura pu être relativement bien identifié.

De plus, dans tous les cas des expressions figées, il faut aussi mentionner le rôle important que jouent simultanément le contexte et la fréquence. Comme l'indique A. Martinet (1961), ce qui caractérise l'emploi de cette partie spécifique du lexique c'est la vraie fréquence, c'est-à-dire la fréquence dans un certain contexte. Autrement dit, plus une expression sera fréquente, et moins elle sera sujette à l'ambiguïté, précisément à cause de la similitude des contextes où elle entre. Il est aussi hors de doute que la « vraie fréquence » est mise en rapport avec les problèmes complexes des faits mémoriels.

6. Suggestions didactiques concernant des expressions figées

Les publications de R. Galisson des années 1983 et 1984 marquent un tournant décisif dans la didactique de la phraséologie au niveau francophone. R. Galisson est l'un des premiers à parler de la compétence phraséologique au niveau productif et qui propose un ouvrage d'exercices sur les expressions imagées (R. Galisson, 1984b). Dans le troisième chapitre de son livre intitulé *Des mots pour communiquer. Éléments de lexicométhodologie* (1983) il expose ses **suggestions didactiques concernant les locutions idiomatiques** qui sont plus tard rappelées par d'autres spécialistes en phraséologie et phraséodidactique française (p.ex. L. Col-lès (1992); S. Ettinger (1992); L. Wéry (2000); L. Zaręba (2004)). L'accent mis sur le travail individuel de l'apprenant pour accéder à la connaissance des locutions idiomatiques est le point de départ des suggestions didactiques de R. Galisson qui se ramènent à deux types d'activités complémentaires :

1. **la constitution d'un auto-dictionnaire personnalisé,**
2. **la pratique d'exercices et d'auto-exercices de familiarisation et de création.**

La constitution de l'auto-dictionnaire personnalisé comporte quatre étapes :

1. Étape de décodage des locutions, la découverte de leur sens au moyen d'un dictionnaire. C'est la démarche sémasiologique de la *forme* au *contenu*.
2. Étape dite onomasiologique où l'apprenant passe du *contenu* à la *forme*.
3. Étape dite analogique où l'apprenant effectue une comparaison contrastive des locutions en parenté sémantique.
4. À la quatrième étape, l'apprenant revient à la démarche sémasiologique contrastive à travers une analyse corrélationnelle lui permettant de découvrir certains traits pertinents des locutions comparées.

La deuxième proposition de R. Galisson concerne les exercices susceptibles d'amener les apprenants à la maîtrise de l'emploi des locutions idiomatiques. L. Zaręba (2004 : 165) cite quelques types d'exercices proposés par R. Galisson. Il mentionne ceux qui semblent les plus intéressants dans le travail avec les étudiants polonais. Ce sont :

1. exercices de recomposition (*składanki*) à caractère ludique,
2. exercices de substitution (*ćwiczenia na podstawianie*) à triple inducteur : contextuel, définitoire et formel,
3. exercices de complétion (*ćwiczenia na uzupełnianie*) de trois sortes :
 - à inducteur formel,
 - à inducteur sémantique,
 - à inducteur contextuel multiple,
4. exercices de restitution (*ćwiczenia na odtwarzanie*) de trois types :
 - à inducteur iconique,
 - à inducteur mimétique,
 - à inducteur définitoire progressif,

5. exercices de modification (*ćwiczenia na przekształcanie*) de deux types :
 - la cacographie,
 - jeux de mots,
6. exercices de mobilisation (*ćwiczenia mobilizujące*):
 - à indicateur formel,
 - à indicateur sémantique,
7. exercices de traduction (*ćwiczenia tłumaczeniowe*),
8. exercices de situation / contextualisation (*ćwiczenia sytuacyjne i kontekstowe*),
9. exercices de sémantisation (*ćwiczenia na porównywanie znaczeń*),
10. exercices de pragmatisation (*ćwiczenia na aktualizację w mowie*).

R. Galisson (1983) met l'accent sur la stratégie individuelle, sur l'élaboration d'auto-dictionnaires personnalisés et sur la pratique d'exercices et d'auto-exercices de familiarisation et de création. Suivant l'idée fondamentale de Galisson, le travail individuel de l'étudiant doit être à la base de l'accès à la langue y compris le lexique et la phraséologie.

L. Collès (1992) présente aussi des stratégies didactiques pour travailler des expressions figées telle **l'élaboration d'un « auto-dictionnaire »** avec du matériel rencontré en classe ou **jeux de rôles** visant à l'appropriation des proverbes et dictons.

Quelques suggestions intéressantes apparaissent aussi dans le texte de S. Ettinger (1992). Il donne donc quelques propositions concrètes, à savoir :

1. Tout d'abord il faut citer l'expression idiomatique dans un contexte suffisamment large. La définition développée, la traduction et la recherche d'une expression équivalente en langue maternelle contribuent à la compréhension de l'expression idiomatique.
2. Tout en restant dans le cadre purement linguistique, il faut ensuite tenir compte des restrictions classématiques et grammaticales et essayer de définir le niveau de langue.
3. Dans la pragmatisation proprement dite des expressions idiomatiques, l'apprenant doit répondre aux questions suivantes : *Qui* emploie cette expression en s'adressant à *qui*, dans quelle situation (*quand, où*) et avec *quelles intentions* ? Les réponses nous permettent d'établir une relation entre les sujets qui parlent et ceux qui écoutent et elles devraient nous permettre également la compréhension des connotations inhérentes.

Par contre, L. Wéry (2000) parle des **médias** qui offrent du matériel de travail facile à exploiter pour travailler des expressions figées en classe de FLE. Il mentionne tout d'abord le **slogan publicitaire**. Ces slogans sont omniprésents dans notre quotidien. Ils sont souvent supportés par un autre canal que la langue : l'image, mobile (TV) ou immobile (affiche). Celle-ci, la plupart du temps, peut considérablement faciliter la compréhension du slogan. L. Wéry suggère aussi d'exploiter les **titres de presse** qui sont particulièrement riches en expressions idiomatiques. La publicité apparaît exploitable à tous les niveaux tandis que la presse reste davantage exploitable

à des niveaux moyens ou avancés. De plus, L. Wéry parle également des **films**. Le travail sur des extraits de films en français lui semble très intéressant à plusieurs niveaux. On peut p.ex. demander aux étudiants de relever les expressions sur un extrait préalablement choisi et ensuite, de les travailler selon différentes grilles. Après le repérage et les explications de compréhension, on peut passer à la production avec des saynètes, des jeux de rôles inspirés directement du film. Le cinéma générerait plutôt des exercices oraux, la presse et la publicité des exercices écrits.

Le problème de l'acquisition de la compétence phraséologique apparaît aussi dans les travaux de J.-P. Colson (1992, 1995). J.-P. Colson aborde cette problématique de la perspective de futurs traducteurs et interprètes. Ce qui lui semble le plus intéressant ce sont des expressions verbales et collocatives qui, à son avis, constituent l'une des principales pierres d'achoppement dans les compositions et traductions en langue étrangère. Un premier principe général indiqué par J.-P. Colson (1992), qui vaut pour l'enseignement des différentes unités phraséologiques et particulièrement pour les expressions surcitées, concerne le **contexte**. Quelle que soit la méthode choisie, il faut veiller à présenter les expressions dans leur contexte. L'idéal serait de situer l'expression dans un texte. Un moyen très simple est de demander aux étudiants de souligner dans un texte toutes les expressions et de tenter ensuite d'en donner la signification et la valeur affective (ironie, humour, registre, etc.) en se basant sur le contexte linguistique (les autres phrases) ou même extra-linguistique (la situation en question, le personnage ou le pays dont on parle, etc.). D'autres exercices peuvent consister à imaginer un contexte possible pour telle ou telle expression, ou à choisir la bonne solution parmi d'autres, dans un test à choix multiples. La deuxième chose qu'il faut accentuer est la **rétenion à long terme des expressions figées**. De nombreux traducteurs déduisent du contexte le sens des expressions idiomatiques qu'ils rencontrent, mais ils ne les utilisent pas lors d'une composition écrite ou orale en langue étrangère. Pour acquérir les expressions idiomatiques, il faut donc que les étudiants soient confrontés à un matériel (interviews, textes, romans, etc.) qui contient ces structures. L'idéal serait p.ex. de concevoir, sur cassettes vidéo, un certain nombre de situations riches en expressions figées. Le support visuel apparaît comme un renforcement puissant de la rétenion des expressions en situation. La rétenion à long terme des expressions peut être aussi favorisée par des exercices basés sur les synonymes et antonymes, ou bien par le classement par champs sémantiques. De plus, l'enseignement des expressions idiomatiques et verbales peut être **assisté utilement par l'ordinateur**. La création d'une banque de données phraséologiques bilingues peut s'avérer fort utile aux apprenants. Dans cette banque de données chaque expression devrait idéalement être reprise dans son contexte original : il suffirait de recopier l'extrait du roman ou de l'article de journal où intervient l'expression.

J.-P. Colson (1995) parle de quelques étapes qui sont nécessaires pour travailler les expressions figées du point de vue de la didactique traductologique, à savoir :

1. Le dépistage des phraséologismes. Une première étape consiste à déceler dans le texte à traduire tous les usages propres à une expression figée.
2. L'analyse sémantique. Dans un second temps, les phraséologismes découverts par le traducteur doivent faire l'objet d'une analyse par réseaux de signification.
3. L'analyse contextuelle et macrostructurelle. Dans un troisième temps, le futur traducteur se doit de situer les phraséologismes par rapport au contexte linguistique et extralinguistique.

En guise de conclusion

La didactique de la phraséologie est un domaine qui unit bien des aspects divers. Le présent texte n'en signale que quelques-uns, sans toutefois le faire d'une façon exhaustive. Les expressions figées constituent l'élément inhérent de chaque système linguistique et il est évident que leur acquisition est l'une des conditions d'accès à une bonne compétence de communication. Mais, comme nous l'avons montré plus haut, l'enseignement-apprentissage des unités figées en langue étrangère est un processus complexe qui exige beaucoup d'engagement et d'effort particulier. La compétence phraséologique se développe successivement et il faut toujours garder une juste mesure entre la zone phraséologique de la réception et de la production en tenant compte de l'idiolecte de chaque locuteur. Tous les supports didactiques qui font développer des capacités phraséologiques sont à conseiller. Malgré les difficultés que présente l'approche des expressions figées en classe de FLE, certains matériaux sont néanmoins à notre disposition et surtout, l'exploitation de documents authentiques ou de nouvelles technologies telles que l'ordinateur et l'internet s'avère particulièrement riche et motivante en même temps pour les deux parties, enseignants et étudiants. De plus, les expressions figées constituent un nombre considérable de faits linguistiques doublés d'une dimension socioculturelle qui les rend particulièrement intéressantes en didactique des langues. Pourtant, l'enseignement-apprentissage de la phraséologie reste tout le temps en grande partie un terrain inexploré. Espérons que notre texte va contribuer à sensibiliser aux problèmes de la phraséodidactique en attribuant à ce domaine un juste rôle.

Références

Bally Ch., 1951 : *Traité de stylistique française*. Vol. 1. Genève, Librairie Georg & Cie, Paris, Librairie Klincksieck (1^{ère} éd. 1909).

- Bogusławski A., 1989: „Uwagi o pracy nad frazeologią”. W: Z. Saloni, red.: *Studia z polskiej leksykografii współczesnej III*. Białystok.
- Boyer H., 1991: *Éléments de sociolinguistique*. Paris, Dunod.
- Collès L., 1992: « Connotations associatives et expressions imagées en classe de FLE ». *Enjeux* (revue de didactique du français), **26**, 93—103.
- Colson J.-P., 1992: « Ébauche d’une didactique des expressions idiomatiques en langue étrangère ». *Terminologie et Traduction*, **2/3**, 165—181.
- Colson J.-P., 1995: « Quelques remarques sur l’enseignement de la phraséologie aux futurs traducteurs et interprètes ». *Le Langage et l’Homme*, **30/ 2—3**, 147—156.
- Denhière G., Verstigel J.-C., 1997: « Le traitement cognitif des expressions idiomatiques — activités automatiques et délibérées ». In: *La locution : entre lexicque, syntaxe et pragmatique*. Paris, Klincksieck, 119—148.
- Diaz O., 1983: « Séquences idiomatiques : tentative de classement ». *Travaux de didactique du français langue étrangère*, **10**, 1—13.
- Ettinger S., 1992: « Techniques d’apprentissage des expressions idiomatiques ». In: G. Dorion, red.: *Le français aujourd’hui : une langue à comprendre (mélanges offerts à Juergen Olbert)*. Frankfurt am Main, Diesterweg, 98—109.
- Ettinger S., 1998: “Einige Überlegungen zur Phraseodidaktik”. In: W. Eismann, hrsg.: *Europhras 95. Europäische Phraseologie im Vergleich: Gemeinsames Erbe und kulturelle Vielfalt*. Bochum, 201—217.
- Galisson R., 1983: *Des mots pour communiquer. Éléments de lexicométhodologie*. Paris.
- Galisson R., 1984a: *Dictionnaire de compréhension et de production des expressions imagées*. Paris.
- Galisson R., 1984b: *Les mots. Mode d’emploi. Les expressions imagées*. Paris.
- González Rey I., 2007: *La didactique du français idiomatique*. InterCommunications & E.M.E, Belgique.
- Gross G., 1996: *Les expressions figées en français — noms composés et autres locutions*. Paris, Éditions Ophrys, Coll. l’Essentiel Français.
- Gross M., 1982: « Une classification des phrases figées du français ». *Revue québécoise de linguistique*, **11**, 151—185.
- Lüger H.H., 1997: “Anregungen zur Phraseodidaktik“. *Beiträge zur Fremdsprachenvermittlung*, **32**, 69—120.
- Lüger H.H., Lorenz Bourjot M., hrsg., 2001: *Phraseologie und Phraseodidaktik*. Wien.
- Martinet A., 1961: « Information et dynamique du langage ». In: *Colloque sur les problèmes de la Communication*. N° 2 bis. Paris.
- Roulet E., 1981: *Langue maternelle et langues secondes. Vers une pédagogie intégrée*. Paris, Hatier-International.
- Szubin E., Leonova L., 1970: « Готовые предложения в современном английском бытовом диалоге ». *Иностранные языки в школе*, **5**, 11—22.
- Wéry L., 2000: « Approche des expressions idiomatiques en FLE ». *Le Langage et l’Homme*, **35/4**, 215—232.
- Zaręba L., 2004: *Szkice z frazeologii porównawczej francusko-polskiej i polsko-francuskiej*. Kraków, Księgarnia Akademicka.

Dominika Topa-Bryniarska

*Université de Silésie
Katowice*

Les relations « classe—éléments » et « partie—tout » dans les structures ontologiques de l'éditorial socio-politique

Abstract

The following article regards problems concerning the conceptualization of ontological structures. The participants are analysed through their meronymic relations in a special type of journalist writing, represented by language of editorial, whose primordial function is always persuasive. Consequently, the conceptualization of every participant depends on the selection of information, the way of communicating media facts and the journalist's point of view. According to the approach proposed by Ewa Miczka (1993, 1996, 2000, 2002, 2005), the author focused her attention on the issue of constructing the ontological domain in the creation of discursive representations as well as on potential dangers of language manipulation connected with classifying features.

Keywords

Press discourse, meronymic relation, ontological structure, mental representation of discourse, language manipulation.

1. Introduction

L'objectif de cette communication consiste à étudier le plan ontologique, en suivant la méthodologie élaborée par E. Miczka (1993, 1996, 2000, 2002, 2005), à travers les relations « classe—éléments » et « partie—tout » dans le discours de presse consacré à l'affaire des caricatures de Mahomet. Ces douze dessins, publiés d'abord par les Danois en septembre 2005, et puis repris par d'autres rédactions européennes, ont déclenché des réactions très vives dans le monde islamique.

Les articles du corpus datent du début de février 2006 et proviennent des sites Internet de plusieurs journaux français tels que *Le Monde*, *L'Union*, *La République du Centre*, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Lyon Républicain*, *France Catholique*,

Charente Libre, *Les 4 Vérités* et francophones comme *San Finna* (Burkina Faso), *Liberté* (Algérie), *El Watan* (Algérie), *L'Expression* (Algérie), *L'Express* (Suisse) et *Le Temps* (Suisse).

L'analyse porte sur la conceptualisation des rôles assignés aux acteurs appartenant au domaine ontologique et impliqués dans un type particulier de discours journalistique — l'éditorial. Ce genre est défini d'une part en tant que texte de réflexion et de commentaire (B. Facques, C. Sanders, 2004 : 87), d'autre part comme un énoncé faisant partie du groupe des discours analytiques et directifs (W. Pisarek, 2002 : 246). La fonction dominante du commentaire est toujours persuasive et c'est elle qui influe sur la conceptualisation du plan ontologique, dépendant de plusieurs facteurs comme : la sélection d'informations, la façon d'en parler, le point de vue de l'émetteur et *la communauté discursive* à laquelle il veut s'adresser, c'est-à-dire « les savoirs de connaissance et de croyance dans lesquels ses membres se reconnaissent et dont témoignent les discours circulant dans le groupe social ; cette communauté est porteuse de jugements et donc formatrice d'opinions » (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 : 106). Cela favorise la décomposition de l'univers discursif en diverses parties tout en donnant lieu *au cadrage manipulateur* (P. Breton, 2000 : 101), lié au procédé de classification.

Par *manipulation*, nous entendons une fonction spécifique du langage qui se limite à classer et à exposer des faits donnés (J. Bralczyk, 2000 : 221). Une telle perspective correspond à la définition du *cadrage manipulateur*, désignant l'une des techniques de la manipulation cognitive. Cette technique est comprise en tant que manière d'ordonner les faits auxquels l'émetteur se réfère dans son discours : « le cadrage manipulateur consiste à utiliser des éléments connus et acceptés par l'interlocuteur et à les réordonner d'une façon telle qu'il ne peut guère s'opposer à leur acception » (P. Breton, 2000 : 101). C'est pour cette raison que *le cadrage manipulateur* constitue un des moyens d'argumentation. Nous voulons à ce point distinguer l'une des variantes possibles du cadrage, à savoir celle qui consiste à orienter les faits de telle sorte que la réalité s'en trouve sciemment déformée.

Il faut aussi ajouter que *le cadrage manipulateur* est essentiel pour tout texte de presse d'opinion, où l'intention de l'émetteur, à l'aide d'arguments sélectionnés et adressés au récepteur préconstruit, est de faire croire et convaincre le public.

2. Rôles assignés aux acteurs des structures ontologiques

La conceptualisation des rôles joués par les participants a été décrite selon deux critères. Le premier concerne *la conceptualisation basée sur la relation « classe—élément »*, le second correspond à *la conceptualisation basée sur la relation « partie—tout »*. Nous empruntons ce type de classification à M.E. Winston,

R. Chaffin et D. Herrmann¹ (1987), cités par E. Miczka (2005 : 112). Les psycholinguistes américains ont répertorié six grands types de relations « partie—tout » (*part—whole relations* ou *meronymic relations*)² :

- relation entre l'objet et son/ses composant(s),
- relation entre la collection et son/ses membre(s),
- relation entre la masse et une portion,
- relation entre l'objet et la matière dont il est composé,
- relation entre l'activité et l'une de ses étapes,
- relation entre la zone et un lieu précis.

A côté de la catégorie d'inclusion mérologique, les chercheurs ont encore distingué les catégories suivantes :

- inclusion taxinomique déterminant les relations entre la classe et son ou ses représentants,
- inclusion topologique,
- relation de possession,
- relation d'attribution.

2.1. La conceptualisation basée sur la relation « classe—élément »

Deux camps du conflit religieux³ sont constitués par les croyants islamiques et chrétiens.

Voici des exemples pour illustrer cette décomposition. Nous allons commencer par deux fragments introduisant le même groupe de *chrétiens* :

- (1) *Comparant les caricatures de Mahomet aux moqueries de la Revue contre le pape, le théologien romand Pierre Emonet (catholique) demande à l'Etat d'intervenir contre ces «agressions».* (*Le Courrier*, 4 février 2006)
- (2) *Des émissaires de l'Eglise catholique, dont le porte-parole du Vatican, ont embouché à peu près les mêmes trompettes que des prédicateurs musulmans en affirmant que la liberté d'expression ne peut impliquer le droit d'offenser le sentiment religieux des croyants.* (*Le Courrier*, 7 février 2006)

¹ Il faut pourtant signaler que la *théorie de la relation de partie à tout* a déjà été élaborée par le logicien polonais S. Leśniewski (1989).

² Table 1, Six Types of Meronymic Relations with Relations Elements: Component/Integral Object, Membre/Collection, Portion/Mass, Stuff/Object, Feature/Activity, Place/Area (M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 421).

³ La controverse des caricatures danoises vient principalement de la représentation du visage de Mahomet parce que l'islam interdit sévèrement toute représentation graphique du prophète. La colère des musulmans est devenue d'autant plus forte que l'un des dessins représentait non seulement la figure de Mahomet mais, en plus, sa tête vêtue d'un turban en forme de bombe, ce qui faisait allusion au terrorisme.

Le processus de catégorisation, présent dans les exemples cités, concerne les représentants concrets de la communauté catholique mondiale. Nous pouvons ainsi distinguer des personnages placés en bas de la hiérarchie ecclésiastique comme *le théologien romand Pierre Emonet (catholique), des émissaires de l'Église catholique, dont le porte-parole du Vatican* et ceux qui jouent le rôle principal dans cette hiérarchie tels que la tête de l'Église catholique — *le pape*.

Maintenant, quelques extraits traitant du groupe de *musulmans* :

- (3) *Sans prendre les proportions de l'affaire Rushdie, l'écrivain qui avait été, en 1988, l'objet d'une fatwa le condamnant à mort pour son interprétation du Coran, la polémique enfle, et des pays arabes ont demandé au Danemark — heureusement en vain — de « sanctionner fermement » les caricaturistes. [...]* (Le Monde, 2 février 2006)
- (4) *Il n'est pas certain que la publication des dessins incriminés, décidée dans plusieurs journaux, ne relève pas d'une provocation bravache désormais superflue. Mais en contrepartie de cette « responsabilisation » de nos médias s'impose **aux musulmans modérés**, la nécessité d'une prise de parole beaucoup plus forte pour condamner les atrocités commises au nom de la religion.* (La République du Centre, 3 février 2006)

La relation entre l'un des critiques d'un islam fondamentaliste, *S. Rushdie*, lui-même musulman, fait penser aux réactions des intellectuels catholiques des fragments (1) et (2). Cette corrélation est d'autant plus visible qu'elle est explicitement énoncée dans l'exemple (2) : *Des émissaires de l'Église catholique, dont le porte-parole du Vatican, ont embouché à peu près les mêmes trompettes que des prédicateurs musulmans [...]*.

Le syntagme *les musulmans modérés*, dans l'exemple (4), permet en outre de mettre en valeur une autre classification existant à l'intérieur du groupe musulman : celle où sont réunis les croyants modérés. Le fait d'évoquer *les musulmans modérés* renvoie à un autre sous-groupe, implicite ici, à savoir au sous-groupe de *musulmans radicaux*, ce qui prouve aussi bien la fonction communicative du sous-entendu (comp. O. Ducrot, 1972) que son impact manipulateur grâce à l'omission ou l'accentuation de certaines informations du message.

2.2. La conceptualisation basée sur la relation « partie—tout »

Les relations mérologiques entre les participants sont exprimées par plusieurs sous-types que les chercheurs américains ont décrits (M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 421—426).

2.2.1. Relation entre la collection et ses membres

Le rapport entre *la collection et ses membres* est une relation qui, selon les psycholinguistes américains (M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 421—423), diffère du lien *classe—élément* par le fait que *les membres* ne possèdent aucune fonction spécifique (spatiale, temporelle, etc.) à l'égard de toute *la collection*. En plus, *les membres* ne sont pas similaires ni les uns aux autres ni à toute *la collection*. Les relations entre les *membres* sont basées sur la proximité spatiale ou sur un lien social. *Les membres* sont séparables (au sens physique) de leur *collection* à l'opposition p.ex. *des lieux* dans la relation *zone et un lieu précis*, ce dernier étant inséparable de sa *zone*.

La relation mérologique qui s'établit entre *la collection et ses membres* peut être notée dans les fragments ci-dessous :

- (5) ***Les groupes islamistes radicaux*** [...] ***ont réussi à étouffer les rares voix se prévalant d'un Islam de dialogue.*** (*El Watan*, 4 février 2006)
- (6) *Tout a été dit dans l'affaire des caricatures de Mahomet. Et tous ont raison. Ceux qui défendent la liberté d'expression. [...] Ceux qui invoquent le bon sens en ne comprenant pas qu'on puisse s'indigner pour des coups de crayon mal griffonnés.* (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, 4 février 2006)

La décomposition de *la communauté islamique* dans (5) ou *des collectivités islamiques et chrétiennes* dans (6) donne lieu à l'activation de la couple *collection et ses membres*. Par conséquent, le rapport mérologique se manifeste entre toute une religion donnée et ses fractions possibles. Ainsi, dans l'exemple (5), la relation mérologique peut être observée entre la catégorie de *collection* représentant tous *les musulmans* et l'un de ses sous-groupes-membres qui réunissent tantôt les croyants radicaux : *les groupes islamistes radicaux* tantôt les croyants modérés, symbolisés par *un islam de dialogue : les rares voix se prévalant d'un Islam de dialogue*.

Il en va de même pour l'extrait (6) présentant la division de la *communauté chrétienne*. Là, nous pouvons à nouveau distinguer le sous-groupe de *croyants radicaux*, ne voyant le bien suprême que dans la liberté d'expression : *Ceux qui défendent la liberté d'expression* et le sous-groupe de *croyants plus modérés* : *Ceux qui invoquent le bon sens en ne comprenant pas qu'on puisse s'indigner pour des coups de crayon mal griffonnés*, tous caractérisés par leur attitude à l'égard des *musulmans* et leur réaction massive à la série des caricatures : *ceux qui défendent la liberté d'expression, ceux qui invoquent le bon sens* [...].

2.2.2. Relation entre l'objet et son/ses composant(s)

Selon les chercheurs américains (M. E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 421—422), *les composants* font partie de la structure de l'*objet* qu'ils

constituent. Conséquemment, ils sont en rapport fonctionnel (spatial) avec cet *objet*. En outre, à l'instar des *membres*, les *composants* peuvent être détachés de leur *objet* auquel ils sont dissimilaires. Ils sont également dissimilaires les uns aux autres.

La relation entre *l'objet et son/ses composant(s)* peut fonctionner, entre autres, dans le contexte sociologique parce que la description des participants au conflit est possible, par exemple, grâce au système de religion. Il sera donc question de la caractéristique des croyants à travers les valeurs ou les symboles propres à telle ou telle confession.

Voici des exemples correspondant à cette classification. Nous présentons tout d'abord ceux où la religion est traitée en tant que système intégral :

- (7) *Ce que le christianisme a admis, souvent difficilement, mais dont il reconnaît la légitimité à cause de la distinction du spirituel et du temporel [...] (France Catholique, n° 3011, 10 février 2006)*
- (8) *L'Islam n'est une « religion de paix » que lorsqu'il règne sans partage, ne tolérant aucune autre religion [...] (Les 4 Vérités, 4 février 2006)*
- (9) *Au-delà de l'amalgame, injuste et blessant, entre l'islam et le terrorisme [...] (Le Monde, 2 février 2006)*

Tous les trois exemples illustrent la relation entre les croyants et leur foi, ce qui met en œuvre le remplacement métonymique *religion pour personne*. Cette mérologie s'inscrit dans la paire *objet et ses composants* : le type de confession correspond à *l'objet*, dont l'une des unités constitutives, en plus de rites concrets, institutions sacrales ou bien ses fondateurs, est justement une communauté de fidèles (*composants*).

L'autre possibilité d'évocation des participants par l'intermédiaire de leurs religions réside dans le rapport entre une religion donnée et ses symboles :

- (10) *Violer le Coran, porter atteinte à Allah, au Prophète, c'est commettre le plus grave crime qui soit. (San Finna, n° 349, 7 février 2006)*
- (11) *Dieu, Mahomet, Jéhovah et consorts, s'ils existent (diable, quel blasphème!), apprécient qu'en leurs noms on se menace et s'entre-tue. (Lyon Républicain, 4 février 2006)*

La référence à une religion déterminée à l'aide de ses fondateurs ou ses représentants donne lieu à une double relation mérologique. Tout d'abord, les termes de *Dieu, Mahomet, Prophète, Coran, etc.*, activent une contiguïté par synecdoque : *auteur et son œuvre*, où *l'œuvre* correspond à l'instauration d'une religion à la suite de l'activité de son fondateur (*auteur*). Ensuite, le type de confession commence à désigner les populations qui s'en réclament, réalisant ainsi le rapport métonymique entre *l'objet et ses composants*.

2.2.3. Relation entre la zone et un lieu précis

En reprenant la caractéristique de cette relation d'après M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann (1987 : 421—426), nous devons dire qu'à la différence des relations mérologiques précédentes, le rapport entre *la zone et un lieu précis* est indissociable. *Un lieu* ne peut donc être pas détaché de sa *zone*. De plus, *les lieux* ne possèdent aucune fonction spécifique, ni temporelle, ni sociale, ni autre par rapport à leur *zone*. *Les lieux* sont similaires aussi bien à la *zone* qu'à tout autre *lieu* faisant partie de cette *zone*.

Les participants classés suivant le rapport mérologique basé sur *la zone et un lieu donné*⁴ sont majoritairement présentés à travers leur localisation géographique, relative à un remplacement métonymique *lieu pour personne*. Il faut pourtant insister sur le fait que cette substitution n'est jamais « pure », c'est-à-dire, que l'évocation d'un *lieu* entraîne toujours d'autres déterminants telles que système religieux, régime politique ou structure sociale.

La relation entre *la zone et un lieu précis* divise généralement l'univers des participants en deux groupes (*zones*) civilisationnel et géographique : l'Occident et l'Orient. Ensuite, ces *zones* sont à nouveau morcelées en unités mineures pour pouvoir être remplacées par l'une de ces unités telles que continents, pays, etc.

Voici quelques fragments illustrant le phénomène en question. Nous commençons par la paire *Occident — continent*, reliée à la métonymie *lieu pour personne*. Cette métonymie remplace les Européens par le continent qu'ils habitent :

- (12) *Il faut croire que beaucoup en Europe ont une conception hiérarchisée des libertés et se croient autorisés au nom de la liberté d'expression de bafouer la liberté de culte.* (*Liberté*, 4 février 2006)
- (13) *En l'espèce, ce qui met aujourd'hui le plus à mal l'image de l'islam en Europe est bel et bien cette mise en scène parfaitement orchestrée d'une émotion collective totalement exagérée !* (*L'Express*, 4 février 2006)
- (14) *Tolérance à mettre en perspective avec la nécessaire « liberté d'expression » constitutive de toute démocratie telle qu'on l'entend notamment en Europe.* (*Charente Libre*, 3 février 2006)

Un second type de relation entre *la zone et un lieu précis*, issu du classement précédent et incluant la métonymie *lieu pour personne*, contribue à la création de la paire *Occident — pays concrets*. L'évocation d'un pays concret fait songer à ses habitants ainsi qu'au continent dont ce pays fait partie. Bien entendu, une telle ré-

⁴ Il est important de préciser que cette relation diffère de l'inclusion topologique parce que le rapport entre *la zone et un lieu précis* est de nature coextensive alors que l'inclusion topologique ne l'est jamais : *in cases of spatial inclusion, the subject is surrounded but is not a part of the thing which surrounds it.* (M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 427).

férentiation doit être combinée avec les connaissances générales du récepteur sans lesquelles la mérologie en question ne serait pas correctement décodée :

- (15) *Chacun des pays occidentaux a des choix décisifs à faire. **En France, il faut en finir avec le développement du communautarisme et l'installation de l'Islam comme religion officielle.** (Les 4 Vérités, 4 février 2006)*
- (16) *Des appels aux manifestations, au boycottage des produits **du Danemark, de la Norvège et de tous les pays coupables de blasphème** [...] (San Finna n° 349, 7 février 2006)*
- (17) ***En Suisse, la part de l'islam a doublé en dix ans. L'intégration ne se fait pas sans convulsions ni difficultés** [...] (Le Temps, 6 février 2006)*

En ce qui concerne les populations islamiques, leur subdivision est basée sur la ligne de démarcation, située entre *les musulmans* de nationalité arabe et ceux qui ne le sont pas, la religion étant leur seul facteur d'identité :

- (18) *Lorsque le terrorisme fondamentaliste frappe **en terre arabo-musulmane** [...] Y a-t-il **un seul pays arabe, un seul pays musulman** qui aurait permis ce genre de caricature [...] (L'Expression, 2 février 2006)*
- (19) *Ce dérapage, s'il est condamné par **les Etats musulmans** porte davantage préjudice **aux populations arabes et musulmanes** [...] (Liberté, 4 février 2006)*

Dans le cas de ces deux exemples, la relation mérologique, fondée sur le remplacement *lieu pour personne*, est aussi nettement perceptible : il est logique que les pays soient habités par les peuples d'une nationalité concrète et que par nom de *pays* nous entendons toujours sa société. L'exemple (19) en donne une preuve parfaite : *les Etats musulmans — les populations arabes et musulmanes*.

2.2.4. Relation entre l'activité et l'une de ses étapes

Une étape de l'activité est, selon les chercheurs américains (M.E. Winston, R. Chaffin, D. Herrmann, 1987 : 426), une *partie* de cette *activité*. Le rapport entre *l'activité* et *l'une de ses étapes* est de type fonctionnel (temporel) puisque les *étapes* de *l'action* contribuent à sa progression dans le temps et, finalement, à sa réalisation. *Les étapes*, en tant que *partie* de *l'activité*, ne sont pas similaires et diffèrent les unes des autres, p.ex. par leurs durées ou leurs contenus. Elles sont en outre inséparables de leur *activité*, car celle-ci est intégralement composée de ses *étapes*.

Le rapport entre *l'activité* et *l'une de ses étapes* correspond à la conceptualisation des participants au conflit à travers les actions qu'ils entreprennent, car

derrière des démarches concrètes, il y a toujours ses agents, c'est-à-dire, les auteurs de ces activités :

- (20) *Cette lamentable affaire va encore plus loin. [...] Rien n'aurait donc changé depuis **les anathèmes réciproques (et les tueries) du Moyen-Age** ? On ne se comprend pas. Donc on ne se respecte pas. (Dernières Nouvelles d'Alsace, 4 février 2006)*

La relation mérologique de cet extrait concerne les allusions à l'histoire médiévale. Nous pouvons y observer le rapport entre une *activité* échelonnée dans le temps (l'histoire) : *rien n'aurait donc changé depuis [...]* et une *étape* de cette action — un événement historique — évoqué par le commentateur : *les anathèmes réciproques (et les tueries) du Moyen-Age*.

Une situation pareille est clairement observable dans les deux exemples suivants :

- (21) *L'intégration ne se fait pas sans convulsions ni difficultés, augmentées par **les conflits de l'après 11 septembre et les attentats de Madrid, de Londres, ou les assassinats d'Amsterdam**. (Le Temps, 6 février 2006)*
- (22) *A leur publication en septembre, ces caricatures étaient passées inaperçues. Outre le terrorisme, elles voulaient dénoncer l'intolérance étrangère aux sociétés nordiques éprises de liberté, outrées par **l'assassinat du cinéaste hollandais Van Gogh** [...] (Dernières Nouvelles d'Alsace, 4 février 2006)*

Du fait que l'action est indissolublement liée à son agent, l'image des *islamistes* devient bien nette : l'attitude des *groupes fondamentalistes* (déjà distingués dans la relation *collection — membres*) est désormais associée à un obscurantisme radical ainsi qu'à son meilleur mode d'expression — l'activité terroriste. Cette activité est ensuite marquée par des moments clés, très spectaculaires et repris par tous les médias — *les conflits de l'après 11 septembre, les attentats de Madrid, de Londres, les assassinats d'Amsterdam*.

Il faut cependant signaler que, du côté du destinataire, le décodage des messages de ce type, nécessite l'activation d'un savoir extralinguistique varié. Comme les termes d'*assassinats d'Amsterdam*, de *terrorisme* ou bien d'*attentats de Londres* renvoient à des informations implicites, le récepteur, s'il veut bien comprendre le message, est tenu d'avoir certaines connaissances sur le monde contemporain. De plus, une telle exigence de la part de l'émetteur, employant des termes culturellement connotés, spécifie automatiquement le type de public envisagé.

3. Conclusion

L'analyse que nous venons de présenter, quoique appuyée sur un nombre assez réduit de textes et, par là, loin d'être exhaustive, met toutefois en valeur un des aspects de la manipulation cognitive, à savoir celui qui s'opère déjà au moment où l'émetteur construit le domaine ontologique de son discours. Le procédé de catégorisation, alors activé, va ensuite influencer sur le choix des moyens linguistiques servant à présenter les structures ontologiques. Tout cela offre de vastes possibilités manipulatoires dues à la classification, en facilitant l'exposition ou le masquage de certaines informations. Il est donc clair que la communication médiatique, soumise à ce procédé, ne peut exposer qu'une partie de la vérité, c'est-à-dire celle que le journaliste estime la plus juste, donc pas nécessairement objective. C'est ainsi que, dans les médias contemporains, l'opposition *vrai* — *faux* semble plutôt évoluer vers la distinction *vrai* — *médiatique*, où *médiatique* veut dire *modifié*, *transformé* (comp. M. Mrozowski, 2001 ; P. Nowak, R. Tokarski, red., 2007). Conséquemment, nous croyons qu'il serait utile et intéressant d'examiner encore, sous cet angle, d'autres domaines de la représentation discursive, notamment les structures axiologiques, afin de pouvoir compléter la description des techniques de la manipulation cognitive.

Références

- Bralczyk J., 2000: „Manipulacja językowa”. W: Z. Bauer, E. Chudziński, red.: *Dziennikarstwo i świat mediów*. Kraków, Universitas, 244—250.
- Breton P., 2000: *La parole manipulée*. Paris, La Découverte Poche.
- Charaudeau P., Maingueneau D., 2002: *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil.
- Ducrot O., 1972: *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
- Facques B., Sanders C., 2004: « Textes journalistiques et analyse contrastive du genre en didactique ». *Langages*, **153**, 86—97.
- Leśniewski S., 1989: *Sur les fondements de la mathématique*. Trad. fr. par G. Kalinowski. Paris, Hermès.
- Miczka E., 1993: « Les structures supraphrastiques dans le texte. Analyses et procédures ». *Neophilologica*, **9**, 41—60.
- Miczka E., 1996: „Rola kategorii ponadzdaniowych w procesie rekonstrukcji tekstu”. W: T. Dobrzyńska, red.: *Tekst i jego odmiany*. Warszawa, Instytut Badań Literackich, 41—52.
- Miczka E., 2000: « Structures textuelles en tant qu'expression des catégories conceptuelles-organisateur d'expérience ». *Neophilologica*, **14**, 36—52.

- Miczka E., 2002: *Kognitywne struktury informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Miczka E., 2005: « L'approche fonctionnelle de discours : traitement de l'information au niveau supraphrastique ». *Neophilologica*, **17**, 110—117.
- Mrozowski M., 2001: *Media masowe: władza, rozrywka i biznes*. Warszawa, Oficyna Wydawnicza ASPRA-JR.
- Nowak P., Tokarski R., red., 2007: *Kreowanie światów w języku mediów*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Pisarek W., 2002: *Nowa retoryka dziennikarska*. Kraków, Universitas.
- Tabakowska E., 2001: *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*. Kraków, Universitas.
- Winston M.E., Chaffin R., Herrmann D., 1987: "A Taxonomy of Part—Whole Relations". *Cognitive Science*, **11**, 417—444.

Marta Trajer
Università di Slesia
Katowice

Immagine linguistica di immigrante e immigrazione

Abstract

The following paper aims at presenting the conceptualization of *immigrate* and *immigrazione* in the cognitive approach. In basis of the gathered linguistic corpus, which constitutes of publicity texts provided by three biggest newspapers *Il Corriere della Sera*, *La Stampa*, *La Repubblica*. The researches evidence these concepts are replaced by synonyms from three semantic views and six metaphorical conceptualization. The results demonstrate the model of linguistic image of these concepts.

Keywords

Cognitivism, conceptualization, metaphor, semantics field.

1. Introduzione

Nel presente articolo vogliamo dimostrare in quale modo sono concettualizzate le nozioni di *immigrate* e *immigrazione* nell'editoriale. Il nostro scopo è far vedere e ricostruire il modello dell'immagine linguistica dei suddetti concetti. Per svolgere le analisi ci appoggiamo sulla teoria di R. Langacker (1995), J. Bartmiński (2007) riguardante la concettualizzazione e sull'idea di metafora creata da G. Lakoff e M. Johnson (1998).

Abbiamo preso in considerazione i testi pubblicitari per verificare quale immagine linguistica di *immigrante* e *immigrazione* creano i giornalisti e in quale modo provano ad influire sui lettori. Il corpo d'analisi costituiscono le versioni elettroniche dei più popolari giornali italiani: *Il Corriere della Sera* (CS), *La Stampa* (S), *La Repubblica* (R).

Cominciamo la nostra analisi da riportare il senso più comune di *immigrante* e *immigrazione*, lo chiamiamo senso di base per, poi, passare ai sensi estesi, meta-

forici, creati dai giornalisti stessi. Il metodo di scomposizione dei discorsi, usato da noi, è stato ripreso da R. Robin (1980). Il tale modo consiste nella distinzione nel campo semantico le parole chiavi e poi nella creazione, a base sul testo analizzato, le reti per ogni parola chiave. Esso permette di specificare:

— opposizioni — sono le relazioni paradigmatiche che dimostrano i contrari del soggetto, ci si trovano:

- le opposizioni formali, basate sui prefissi;
- le opposizioni antonimiche, realizzate dalle coppie di antonimi;
- costellazioni, riguardanti la stessa parola;
- opposizioni parallele;

— associazioni — in altre parole, le espressioni che il più spesso accompagnano la parola, appartengono alle relazioni sintagmatiche;

— relazione di identificazione (equivalenti) — vuol dire, i surrogati semantici, le espressioni che possono sostituire il soggetto, perché riguardano le nozioni ad esso uguali.

Grazie a questo metodo avevamo svolto l'analisi, i cui risultati ci hanno dimostrato in quale modo sono concepiti *immigrati* nella lingua italiana e, come abbiamo menzionato prima, di specificare senso di base e metaforico delle nozioni analizzate.

2. Chi è immigrato e che cosa significa immigrazione?

Nel vocabolario della lingua italiana DISC troviamo che: *immigrato* è chi si è trasferito in un paese diverso da quello d'origine, spec. per trovare un lavoro. *Immigrante* — chi si trasferisce in un paese diverso da quello d'origine, spec. per trovare lavoro. *Immigrazione* è il trasferimento di persone in un paese diverso da quello d'origine, spec. per trovare un lavoro, per ragioni economiche.

Si può notare che il vocabolario ci indica il senso più comune, l'*immigrante* e l'*immigrazione* vengono trattati nel loro senso più stretto. Si può osservare che tutte e tre definizioni segnalano in modo univoco che l'*immigrazione* si svolge maggiormente per i motivi di lavoro. Il vocabolario limita e nello stesso tempo rafforza l'opinione che la gente immigra solamente per i motivi economici. Proseguendo con la nostra analisi dimostreremo che l'*immigrazione* non è esclusivamente legata ai problemi di lavoro, ma viene associata ai diversi campi e aspetti della vita.

3. Sinonimia e senso di base negli editoriali

Cominciamo la nostra analisi col riportare una lista di sinonimi che esprimono il cosiddetto senso di base, sono i termini con i quali più spesso si sostituiscono le parole analizzate.

- (1) *Solo a questa condizione, si può tentare di convincere gli italiani di un ovvia realtà: **gli stranieri** sono già in piccola parte nostri concittadini, lo saranno in numero crescente.* (S, 8 X 2007)
- (2) *I problemi dei **migranti** vanno affrontati politiche di inclusione...* (S, 15 XI 2007)
- (3) *È questo l'unico modo per far fronte a un fenomeno epocale e irreversibile come quello delle **grandi migrazioni** che stanno avvenendo in questo nuovo millennio.* (S, 15 XI 2007)
- (4) *Bisogna che **i nuovi arrivati**, vivendo in un ambiente ostile al loro stile di vita, mantengano le prassi culturali...* (R, 31 VII 2007)
- (5) *A Treviso e dintorni, dove gli amministratori locali, spesso leghisti, parlano talvolta male ma agiscono bene, dandosi da fare per trovare ai nuovi immigrati case e lavoro, il problema dell'integrazione **dei nuovi venuti dall'Est** è ridotto al minimo.* (S, 11 V 2007)
- (6) *Ma occorre osservare pure che quella rumena è la prima **minoranza immigrata** in Italia: con 556 mila presenze rappresenta il 15,1% **degli stranieri**.* (S, 31 X 2007)
- (7) *...la responsabilità di **un'etnia diversa**...* (S, 7 XI 2007)

Sono i sinonimi che appaiono il più spesso negli editoriali analizzati. Come abbiamo scritto sopra essi costituiscono il senso di base, in altre parole quello che ogni utente della lingua italiana richiama nella mente, usando tale parola.

3.1. Lavoratori

Nei testi gli autori scambiano la parola *immigrante* con le seguenti:

- (8) *La Spagna, come osservava Berlusconi, ha mantenuto vincoli stringenti agli ingressi **di lavoratori provenienti da Bulgaria e Romania** sul proprio territorio, ma si ritrova oggi una popolazione di romeni addirittura superiore alla nostra.* (S, 6 XI 2007)
- (9) *I servizi alla persona, le costruzioni, il turismo, e tante altre attività ad alta intensità di lavoro sono i grandi clienti del lavoro immigrato; come si sa, molti settori prosperano nuotando nel sommerso, attraendo **manodopera irregolare** e (per sua natura) «flessibile» al massimo.* (R, 5 VIII 2006)

- (10) **Di lavoratori romeni** se ne incontrano molti anche a Roma. Fra gli immigrati si distinguono per la facilità con cui imparano l'italiano; ma anche, a giudicare dalle **badanti o dai vari idraulici e muratori romeni** con cui io, come tanti altri, sono venuto a contatto, per l'impegno che mettono nel lavoro, e per la buona opinione che ne hanno i «padroni» italiani. (S, 11 V 2007)
- (11) ...sia opinioni favorevoli, che spiegano le ragioni di questa ondata immigratoria, concentrata soprattutto nelle regioni più ricche del Nord, derivante dalla forte domanda insoddisfatta **di manodopera: badanti, operai, braccianti agricoli**, disposti a fare lavori che molti italiani non amano più fare. (S, 11 V 2006)

Gli esempi da (8) a (9) sono i sinonimi contestuali, perché in senso stretto non costituiscono i sinonimi di *immigrante* o di *immigrazione*. Prendendo in considerazione il contesto testuale, si può notare che i giornalisti hanno creato un nuovo gruppo di equivalenti. Possiamo porre la tesi che questo insieme come la relazione di sinonimia già funzioni nella lingua italiana, lo conferma la definizione tratta dal vocabolario della lingua italiana DISC. Si può osservare anche che già a quel livello avviene la valutazione, gli utenti della lingua scelgono i termini riguardanti i lavori umili, non si usa i lavori di rilievo e questo crea nella mente l'immagine di *immigrante* povero che generalmente può svolgere solo il dato tipo di professione. Siccome la maggior parte degli *immigrati* si occupa di simili lavori allora molto facilmente si crea lo stereotipo, non permettendo agli usi di termini più elevati, p.e. avvocato, medico ecc. Tranne la sinonimia gli esempi da (9) a (10) costituiscono un'iponimia contestuale. Nella frase (9) si trova iperonimo contestuale **lavoratori romeni** e i suoi iponimi **badanti, idraulici e muratori**. La stessa situazione avviene nel caso (10) in cui c'è l'iperonimo **manodopera** e gli iponimi: **badanti, operai, braccianti agricoli**.

3.2. Criminali

Il seguente gruppo determina in modo negativo il nostro concetto ancor di più. Negli editoriali molto spesso si parla di diversi reati, i cui partecipanti sono *gli immigranti*. Il che ci ha consentito di costruire un insieme, assai numeroso di tali esempi.

- (12) Secondo Silvio Berlusconi, gli efferati crimini di cui si sono ripetutamente macchiati in questi mesi **criminali giunti in Italia dalla Romania** sarebbero il frutto di politiche dell'immigrazione eccessivamente permissive. (S, 6 XI 2007)
- (13) Così la sfida della globalizzazione viene affrontata negando allo straniero la sua stessa identità di uomo: ogni romeno è un rom, ogni rom è un **tagliagole**. (S, 2 XI 2007)

- (14) ***I protagonisti dell'attività delittuosa sono gli immigrati irregolari, che sommando tutte le nazionalità, per alcuni reati (sfruttamento della prostituzione, estorsione, contrabbando, ricettazione) raggiungono 4 casi su 5.*** (S, 31 X 2007)
- (15) ***Le politiche di immigrazione seguite finora, sia quelle restrittive sia quelle integrazioniste, hanno incoraggiato la clandestinità e quindi l'ingresso degli immigrati più critici ed emarginati.*** (S, 7 XI 2007)
- (16) ***Di questa nuova propensione alla violenza i Rom che si trovano da generazioni in Italia, che sono spesso cittadini italiani, accusano i nuovi venuti: i rumeni, in particolare. La Romania, che ovviamente non esporta solo Rom, è la prima nazionalità straniera tra i denunciati e arrestati sia per il reato di violenze sessuali (sono il 16% degli stranieri e il 6,2 del totale), sia per gli omicidi volontari (15,4 e 5,3%). Ma occorre osservare pure che quella rumena è la prima minoranza immigrata in Italia: con 556 mila presenze rappresenta il 15,1% degli stranieri. E si distingue semmai per la maggiore propensione ad altri reati: ad esempio, il furto con destrezza (in cui rappresenta il 37% del totale degli stranieri denunciati e il 24,8 del totale dei denunciati), i furti di autovetture (il 29,8 e l'11,2%), le rapine in esercizi commerciali (il 26,9 e l'8,7%).*** (S, 31 X 2007)
- (17) ***Chi entra in Italia violando la legge difficilmente sfugge ai circuiti perversi del lavoro nero, della manovalanza criminale o della delinquenza straniera. Il grosso della criminalità immigrata è irregolare...*** (R, 26 VI 2005)
- (18) ***L'opinione diffusa tra gli italiani è: a) che tutti i romeni siano rom; b) che tutti i rom siano dei criminali, per lo meno in potenza; c) per conseguenza che tutti i romeni siano dei criminali in potenza e in particolare che la microcriminalità sia prevalentemente da attribuirsi ai romeni.*** (S, 4 XI 2007)
- (19) ***Possiamo pensare che la resistenza italiana ad accettare nuovi arrivi sia dovuta all'eccesso di ingressi clandestini, disordinati, ingovernabili, e che sia dovuta ancor più alle continue notizie di crimini o comportamenti irresponsabili dovuti ad immigrati.*** (R, 18 I 2001)

Tre primi esempi sono i sinonimi contestuali, nella maggior parte dei testi l'*immigrante* diventa *criminale*, *tagliagole*, *protagonista dell'attività delittuosa*. Di nuovo possiamo osservare che in questo uso si rispecchia la realtà. Tutti gli esempi citati derivano dal periodo in cui aveva luogo l'omicidio commesso da un immigrante romeno su un'italiana. Da quel momento nei mass media è cominciata vera e propria guerra contro gli stranieri. Poi negli esempi (15) e (16) ci sono usate le associazioni, ma sempre della stessa caratteristica negativa. Gli ultimi due frammenti ed anche la parte dell'esempio (16) dimostrano le azioni di più associate agli immigranti e hanno lo stesso senso negativo. In tale modo nell'uso delle lingua italiana è entrata l'immagine linguistica dell'*immigrato* che non lavora oppure se

lavora esegue i lavori di basso livello e guadagna poco, di più lui è spesso pericoloso perché propenso alla criminalità. È lui che minaccia la società e porta il male — ecco lo stereotipo creato dai pubblicitari.

4. Sensi estesi e metafore

Tranne i sinonimi e le associazioni dalla sfumatura negativa possiamo registrare i casi di metafora nell'ottica della linguistica cognitiva. Vale a dire, rievocando la teoria di M. Johnson e G. Lakoff (1998), i concetti astratti vengono spiegati con i più concreti. I gruppi successivi contengono gli esempi confermantici la tesi che gli utenti della lingua concettualizzano i termini di *immigrato* e *immigrazione* come le nozioni astratte, impiegando le metafore. Procedendo in questo modo, abbiamo ottenuto sei gruppi specificati a seconda del concetto su cui basano. Il primo contiene gli esempi riguardanti la relazione tra italiani e immigrati che è vista come GUERRA oppure LOTTA nella quale ci appare l'immagine di *immigrato* come NEMICO.

4.1. Nemico

- (20) [...] *le quote significano impedire ai figli degli immigrati di andare a scuola. È una battaglia di civiltà, secondo il vicepresidente della Regione Veneto, Luca Zaia.* (S, 2 I 2008)
- (21) **La battaglia contro l'immigrazione irregolare era stato un cavallo di battaglia della campagna elettorale della Casa delle Libertà.** (S, 14 IV 2007)
- (22) [Il governo italiano] *Deve agire subito, sulla scia dei sentimenti diffusi, prima che il senso di insicurezza sfoci in reazioni emotive, **che rischierebbero di aprire una vera e propria guerra civile** dato che oggi, secondo i dati della Caritas, abbiamo a casa nostra più di mezzo milione di romeni, tanti quanti la popolazione dell'intera Basilicata.* (S, 6 XI 2007)
- (23) *E provo, come, italiano, vergogna e preoccupazione **per la campagna di odio che si sta scatenando contro gli zingari o i romeni...*** (S, 11 V 2007)
- (24) *In tal senso sono politicamente irresponsabili affermazioni recentemente fatte da esponenti della destra che soffiavano sul fuoco dei pregiudizi per piccoli calcoli elettorali e **per creare la sindrome del nemico interno di antica memoria.*** (S, 15 XI 2007)
- (25) *Per difendere le categorie più deboli bisogna **combattere l'immigrazione irregolare e clandestina**, che non paga le tasse e che può finire per essere contigua alla microcriminalità.* (S, 2 I 2008)

- (26) *Per combattere in modo efficace l'immigrazione clandestina c'è solo una strada da percorrere: intensificare i controlli sui posti di lavoro, dove gli immigrati irregolari si recano tutti i giorni.* (S, 3 I 2008)
- (27) *Questo appiattimento di una realtà complessa ha indotto moltissimi italiani e anche molti segmenti del mondo politico, alla conclusione che, **cacciando i romeni, l'Italia ricupererebbe tranquillità e felicità.*** (S, 4 XI 2007)
- (28) *L'invasione dei nomadi* (CS, 29 IX 2007)
- (29) *L'allarme di Amato e la nuova immigrazione* (ibidem)
- (30) *Annunciato dalla Conferenza di Firenze sull'immigrazione, ora è atteso un piano governativo per contrastare le ondate di reati **che destano allarme sociale, rapine, furti, scippi, risse, insediamenti abusivi e aggressivi dell'immigrazione clandestina.*** (ibidem)
- (31) *È finita con la vittoria dell'Italia (minoritaria) — di Romano Prodi e della sinistra radicale — che pensa di poter convivere con le baraccopoli e di gestire in modo indolore l'immigrazione irregolare, sempre ai confini, se non oltre, del crimine, e la sconfitta dell'Italia (maggioritaria) di Walter Veltroni, della sinistra riformista e della stessa opposizione, che avrebbe voluto un'applicazione più stringente delle direttive dell'Unione Europea in materia di immigrazione.* (CS, 9 XI 2007)

L'insieme presentato sopra contiene la gran parte degli esempi che si appoggiano sul concetto di GUERRA e di NEMICO. Prendendo in considerazione la tipologia di G. Lakoff e M. Johnson (1998), esse appartengono alle classe di metafore strutturali perché grazie alla struttura del concetto di guerra siamo capaci di capire quali sono i contatti degli italiani con gli immigrati. Per di più, possiamo osservare che sulla metafora strutturale si sovrappone quella ontologica, in altre parole l'immigrazione è NEMICO. Il concetto più astratto ottiene le caratteristiche di un ente che agisce e soprattutto contro il quale si lotta.

Come durante la vera guerra ci sono diverse battaglie le quali si vince oppure perde, anche nel nostro caso gli autori usano i termini *battaglia, campagna contro, campagna di odio, guerra* (esempi 20 — 23), per dimostrare la difficoltà nelle relazioni con gli immigrati. Poi in questa guerra ci sono *i nemici* (esempio 24) i quali *si combatte* (25 e 26) e *si caccia via* (27). Essendo sempre nell'ambito di guerra, il loro arrivo viene trattato come *l'invasione*, significativo è anche l'uso dell'espressione *nomadi* per dire immigrati (esempio 28). Le azioni e il soggiorno di *immigrati* provocano *l'allarme* (29—30) che spinge, chiama alla lotta. Le azioni durante la battaglia possono portare il trionfo, ma a volte si perde (31). In quel modo gli autori impegnando la metafora della guerra, hanno creato assai forte immagine di NEMICO che invade l'Italia. Le frasi descrivono gli aspri contatti tra italiani e immigrati dai quali in modo univoco sorge la visione dello straniero come *antagonista*.

4.2. Campo di gestione amministrativa

Il gruppo seguente contiene anche le metafore di tipo strutturale nelle quali il dominio d'origine è il campo di gestione amministrativa. In altre parole come si sbriga tutti gli affari amministrativi così è vista anche la relazione tra immigrazione e società italiana. Possiamo ipotizzare che in questa relazione l'*immigrazione* venga espressa con la metafora di un'organizzazione la quale si dirige e gestisce.

- (32) *È finita con la vittoria dell'Italia (minoritaria) — di Romano Prodi e della sinistra radicale — che pensa di poter convivere con le baraccopoli e di gestire in modo indolore l'immigrazione irregolare, sempre ai confini, se non oltre, del crimine...* (CS, 9 X 2007)
- (33) *Invece, persino un ministro colto e acuto come Tremonti ha concluso un suo recente intervento sostenendo che “il problema non è solo di impedire o di gestire l'immigrazione, ma anche di impedire che avvenga”.* (R, 19 VI 2002)
- (34) *Questa visione non esiste — c'è invece il grande affannarsi nell'inventare soluzioni difensive al tema dell'immigrazione clandestina. L'ultima trovata è l'outsourcing del problema: fermiamo i clandestini nei Paesi di origine o di transito, dando aiuti finanziari, logistici, tecnologici per bloccare le partenze (o i tragitti via terra o via mare) e per gestire l'incomoda presenza dei candidati all'immigrazione, costruendo “centri di permanenza e assistenza” come ne esistono a centinaia in Europa.* (R, 24 X 2004)
- (35) *Il terzomondismo, per dirne una: che ha proiettato i suoi effetti distorti perfino nell'approccio alle politiche di contenimento dell'immigrazione.* (S, 27 IV 2007)

Vediamo che l'*immigrazione* si può *gestire* (32—34) come si gestisce un'organizzazione. L'ottica cambia e non abbiamo a che fare più con la gente arrivata allo scopo di trovare lavoro, vita migliore, ma la si mostra come qualcosa non umano, come fattore, quota la quale si deve regolare. In questo caso la relazione è il modo di amministrare. Inoltre, se l'*immigrazione* si regola, gestisce la si può anche ridurre, limitare (35) come qualche fattore, come si riduce le spese. Riassumendo, per esprimersi meglio i pubblicitari usano questo tipo di metafora per sottolineare che la reazione degli italiani ha il senso amministrativo e l'*immigrazione* stessa la vedono come un ente amministrativo oppure organizzazione possibili da comandare.

Analizzando i concetti di *immigrato* e *immigrazione*, troviamo pure i casi delle metafore ontologiche. I raggruppamenti successivi contengono le frasi dimostranti tali metafore.

4.3. Forza / elemento naturale

L'immigrazione viene concettualizzata come FORZA, ELEMENTO NATURALE allora possiede le caratteristiche proprie ai fenomeni naturali e provoca gli stessi effetti.

- (36) *L'articolo riferisce, correttamente, sia opinioni allarmate di fronte a un fenomeno migratorio imponente, nuovo per un Paese di emigranti come era l'Italia fino a una generazione addietro; sia opinioni favorevoli, che spiegano le ragioni di questa ondata immigratoria, concentrata soprattutto nelle regioni più ricche del Nord...* (S, 11 V 2007)
- (37) *Io: sono io venti anni fa, inizio allora ad occuparmi di fenomeni migratori. Lui: ha lavorato a lungo all'ambasciata americana a Roma e, andato in pensione, collabora ad un centro studi sull'immigrazione specializzato nel contrasto degli ingressi clandestini.* (R, 26 VI 2005)
- (38) *Il 2008 sarà sicuramente un nuovo anno di forte immigrazione.* (S, 2 I 2008)
- (39) *Il legame tra l'immigrazione dall'Est europeo e l'insicurezza degli italiani rischia di incendiare gli istinti di chiusura latenti nella società italiana.* (S, 7 XI 2007)
- (40) *Fino a che punto, in Italia come altrove, si può davvero integrare oltreché ospitare qualsiasi flusso d'immigrazione?* (CS, 10 X 2007)
- (41) *Tuttavia le richieste che enti territoriali e associazioni di categorie esprimono, e che dovrebbero essere soddisfatte dal decreto, superano di varie volte il numero previsto dai flussi. Domanda e offerta si concilieranno sia con un ulteriore afflusso di irregolari, sia con una rinuncia all'impiego di stranieri in attività ad alta intensità di lavoro.* (R, 7 IV 2005)
- (42) *... i sindaci che dicono di voler combattere la piaga dell'immigrazione illegale.* (S, 2 I 2008)

Parlando dei fenomeni naturali, nella maggior parte dei casi pensiamo alla loro potenza distruttiva. Spesso questi concetti si caratterizzano dal senso negativo e lo stesso uso lo osserviamo negli esempi citati sopra. Prima di tutto è **il fenomeno** (36—38), l'elemento naturale della forza talmente grande da stupire la gente. È ciò che provoca paura, non ha i limiti e, similmente alla natura, non siamo in grado di bloccar. L'immigrazione è capita anche come **il fuoco** (39) che porta il pericolo reale. Nei due seguenti è usata la metafora di acqua, precisamente la sua forza distruttiva. L'immigrazione è **il flusso** (40) e il suo arrivo è chiamato anche **afflusso** (ibidem). La stessa metafora viene impiegata nel primo frammento, in cui si dice dell'**ondata immigratoria** (36). Di nuovo si sottolinea solo l'aspetto negativo dell'acqua per dimostrare la grandezza, la forza dell'immigrazione e nello stesso tempo l'impotenza degli italiani. L'ultimo dei sopra presentati esprime il nostro concetto con il termine **piaga** (42) allo scopo di rendere la moltitudine del feno-

meno e il suo fastidioso, insopportabile carattere. Per di più **la piaga** è difficile da affrontare e stanca la gente.

Sintetizzando, abbiamo descritto ancora un gruppo che mette in rilievo solo l'aspetto negativo dell'*immigrazione* e la concettualizza come un fenomeno nocivo, portante la paura e il male. Inoltre è un elemento difficile da combattere e di fronte al quale la società diventa debole.

4.3. Animale / mostro feroce

Nei testi pubblicitici che trattano di *immigrazione* viene usata spesso la metafora di ANIMALE FEROCO oppure MOSTRO.

- (43) **Mostri sotto casa** (S, 26 IV 2008)
- (44) *I sintomi non sono solo quelli violenti delle squadracce punitive, ma anche quelli del linguaggio che sta accompagnando il confronto pubblico: la “bestialità del massacro”, la responsabilità collettiva di un’etnia “diversa”, le condizioni “disumane” di vita del criminale. L’emozione nell’opinione pubblica, alimentata dai media, è violenta: un nemico ferino è all’uscio e le porte sono divelte.* (S, 7 XI 2007)
- (45) *La libera circolazione degli accordi di Schengen sarà estesa a nove nuovi Paesi entro il 21 dicembre; mentre proseguono le trattative con i Paesi dei Balcani meridionali, tra cui l’Albania, e naturalmente con l’enigmatico gigante turco.* (ibidem)
- (46) *Peccato che gli incivili facciano ricco il nostro Paese...* (S, 2 I 2008)
- (47) *In particolare, nel mirino del governo Prodi (anzi del governo Prodi-Veltroni) sono finiti i cittadini romeni, diventati capri espiatori a causa del mostruoso delitto consumato da uno di loro nella zona romana di Tor di Quinto.* (S, 7 XI 2007)
- (48) *Con la sua improvvisa conferenza stampa in Campidoglio, mentre cominciava a diffondersi la notizia di un efferato delitto in una baraccopoli romana, Walter Veltroni ha segnato parecchi punti.* (CS, 2 XI 2007)
- (49) [...] **gli efferati crimini** di cui sono ripetutamente macchiati in questi mesi criminali giunti in Italia dalla Romania... (S, 6 XI 2007)
- (50) *Veltroni, dopo l’efferato assassinio di Tor di Quinto, era riuscito nella sua prima uscita importante da neosegretario del Partito democratico a imporre al governo un decreto d’urgenza sulla sicurezza in luogo del disegno di legge che si trascinava stancamente in Parlamento.* (CS, 9 XI 2007)
- (51) **Un efferato delitto** compiuto da un rom di cui è stata vittima un’italiana... (S, 4 XI 2007)

In questo gruppo, come abbiamo menzionato prima, ci sono i casi classificati come le metafore ontologiche. L’immigrazione ha come dominio d’origine il

concetto di *bestialità* largamente capito. Abbiamo a che fare con un mostro che compie le azioni terribili (44, 47—51). Il fatto che gli *immigrati* non siano concepiti più come uomini lo confermano gli aggettivi *mostruoso*, *efferrato* oppure il nome *la bestialità*. Sono le caratteristiche non degne alla descrizione dell'ente umano. Vediamo la forte valutazione negativa applicata dai giornalisti. Il concetto di mostro si ripete anche nei esempi (43—45), nei quali l'*immigrazione* viene concepita con i termini di *mostri*, *nemico ferino e gigante*. La prima frase è titolo di un editoriale che parla dei delitti commessi degli immigrati e in tale modo i lettori sin dall'inizio acquisiscono le convinzioni che gli stranieri sono mostri. La seconda proposizione dell'esempio (44) dimostra una metafora interessante perché l'autore concepisce l'*immigrazione* come un nemico il quale non ha le caratteristiche umane (*ferino*) e per di più, esso è *all'uscio* come un animale, una bestia feroci pronti all'attacco. Invece il suo paese, l'Italia, è indifeso (*le porte sono divelte*). L'esempio successivo usa il termine *gigante* per mettere in evidenza la sua grandezza e potenza. Per di più è associato all'aggettivo *enigmatico* il quale deve sottolineare l'impotenza della gente nei confronti di esso, comunque tutto ciò che misterioso porta rispetto e timore. Ci è rimasto esempio (46) nel quale gli *immigrati* sono stati sostituiti con la parola *incivili*. In quest'ottica vengono trattati come gli animali, l'autore usando tale parola, mette in rilievo la loro appartenenza alla classe non umana e perciò esso è stato aggiunto a questo gruppo.

4.4. Insieme

Nella classe seguente l'*immigrazione* è vista come un NUMERO, un INSIEME sui quali possiamo fare certe operazioni matematiche p.e. contare, moltiplicare stabilire la percentuale.

- (52) [...] *sono molti gli immigrati, da anni in Italia e per lungo tempo «regolari», che attendono anche fino a un anno per il rinnovo del loro permesso di soggiorno.* (S, 2 I 2008)
- (53) *Le indagini dell'ispettorato del lavoro hanno messo in evidenza la presenza costante, anche se con valori molto variabili nel tempo, di un numero consistente di immigrati che sono regolari rispetto al permesso di soggiorno, ma lavorano in nero, perché questo offre loro il mercato. D'altra parte, ed è la parte più importante, non è vero che la domanda di lavoro sommerso provochi una corrispondente uguale quota di immigrazione clandestina.* (R, 26 VI 2005)
- (54) [...] *di fronte al numero sempre crescente di extracomunitari, spesso clandestini [...]* (S, 27 IV 2007)
- (55) *Nel 2000 il numero di immigrati regolari in Italia è aumentato di circa 250.000 unità.* (R, 18 I 2001)

- (56) *Nel nostro Paese l'immigrazione sta aumentando molto e molto in fretta: insieme con la Spagna siamo la destinazione europea più in crescita. Perciò non meraviglia che la percentuale di italiani che lamenta il numero eccessivo di immigrati sia schizzata in sei anni dal 71 all'81 per cento.* (S, 8 XI 2007)
- (57) *L'indulto ha provocato un improvviso e ingente aumento dei reati, che già erano cresciuti sensibilmente durante gli anni del governo Berlusconi, mentre il numero di immigrati irregolari sembra aver raggiunto il suo massimo storico (circa un milione di persone, con un tasso di criminalità che è circa 10 volte quello degli immigrati regolari, e circa 30 volte quello degli italiani).* (S, 17 XII 2007)
- (58) *Il saldo migratorio annuo è dell'ordine di 300.000 unità, cifra proporzionalmente assai superiore a quello nordamericano.* (R, 5 VIII 2006)
- (59) *Entro il 2020, in Italia gli immigrati arriveranno a essere tra l'8,7% (stima Istat) e il 12,2% (Caritas) della popolazione.* (S, 7 XI 2007)
- (60) *In tre anni raddoppiati i romeni.* (S, 3 X 2007)

Tutti gli esempi dimostrati sopra hanno in comune l'aspetto di quantificare l'*immigrazione*. Il termine che descrive un evento sociale qui diventa un *insieme matematico* sul quale si può svolgere certe operazioni matematiche. Gli *immigrati* non vengono descritti come la gente individuale, ma li si porta ad essere *quota, numero, percentuale* sempre crescenti. Per di più ci sono i casi che sottolineano troppa, eccessiva numerosità di *immigrazione*. Appaiono i termini come: *massimo storico, numero eccessivo, sempre crescente, consistente oppure molti immigrati, raddoppiati*, allo scopo di mettere in risalto l'abbondanza e moltitudine di *immigrazione*. Ne deriva in modo chiaro che si tratta di nuovo di valorizzazione negativa. In altre parole, i pubblicisti citano le statistiche allo scopo di dimostrare la grandezza e rapidità dello sviluppo dell'evento.

4.5. Edificio — processo di costruzione

L'ultimo gruppo degli esempi elaborati da noi dimostra che gli italiani quando parlano di *immigrazione* usano anche la metafora di EDIFICIO, o meglio del processo di costruzione di un edificio.

- (61) [...] *l'opera di smantellamento e ricostruzione dell'immigrazione* [...]. (S, 14 IV 2007)
- (62) [...] *l'immigrazione in Italia è ormai consolidata* [...]. (ibidem)

In questi casi identificare l'*immigrazione* con un edificio in processo di costruzione permette all'utente di lingua italiana di sottolineare l'aspetto di *stabilità*. Vale a dire che questa metafora conferma il fatto di vedere l'*immigrazione* come

qualcosa di duro, stabile, che ha le basi e si consolida nel loro paese. L'edificio si associa alla visione di qualcosa fisso, saldo, forte, fermo e tale è, convincono gli autori, l'*immigrazione* in Italia. Lo conferma l'esempio (62). D'altra parte simile edificio si può distruggere p.e. con alcune decisioni politiche, ma anche lo si ricostruisce (61).

5. Conclusioni

Riassumendo, negli editoriali si sostituisce l'*immigrazione* con sinonimi nel senso di base, ossia applicando sistemici mezzi linguistici, ma anche creando sinonimi contestuali. Questi ultimi appartengono soprattutto ai due campi lessicali: di lavoro e di criminalità. Si nota che agli immigrati si associa l'immagine di lavoratore umile e/oppure criminale, ambedue i termini della forte sfumatura negativa. In seguito sono molto numerosi i casi dell'uso delle metafore strutturali e ontologiche. Si presentano le immagini assai negative p.e. di elemento naturale con la forza distruttiva oppure un mostro, un animale feroci, sottolineando sempre la loro potenza e forza di distruzione. L'*immigrazione* è vista anche come un insieme matematico oppure un edificio nel processo di costruzione. Nel primo caso viene messa in risalto la moltitudine dell'evento, nel secondo il suo processo di consolidazione. Grazie a queste metafore gli utenti possono esprimere il loro atteggiamento verso gli stranieri che è prevalentemente negativo. Ciò si conferma nel vasto impiego delle metafore di guerra e di nemico. Tali metafore rispecchiano le difficoltà nelle relazioni tra italiani e immigranti. Degna d'interesse è l'applicazione di termini nemico verso i nuovi venuti e battaglia la quale ricopre le azioni della società. L'*immigrazione* è anche un ente amministrativo o un'organizzazione e a tale punto viene usata la metafora del campo amministrativo. Dalla nostra analisi emerge l'immagine di *immigrazione* che è molto negativa. Troviamo i paragoni e le associazioni solo ai concetti i quali esprimono piuttosto la paura, l'impotenza della società. In tutti i testi analizzati l'*immigrazione* è dipinta come un fattore di grande potenza della capacità di distruggere. È questo che si deve combattere o in qualche modo regolare. Allora da una parte si nota la volontà di dominare e controllare questo evento sociale ma dall'altra si esprime grande impotenza, angoscia e avversione verso gli *immigrati*.

Bibliografia

- Bartmiński J., 1993: *O definicjach i definiowaniu*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Bartmiński J., 1998: *Profilowanie w języku i w tekście*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Bartmiński J., red., 2003: *Język w kręgu wartości*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Bartmiński J., 2007: *Językowe podstawy obrazu świata*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Cacciari C., 1991: *Teorie della metafora*. Editore Raffaello Cortina.
- Lakoff G., Johnson M., 1998: *Metafore e vita quotidiana*. Milano, Strumenti Bompiani.
- Lakoff G., Johnson M., 2002: *Elementi di linguistica cognitiva*. A cura di M. Casonato e M. Cervi. Urbina, Edizione Quattro Verbi.
- Langacker R.W., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, University Press.
- Langacker R.W., 1995: *Wykłady z gramatyki kognitywnej*. Lublin, Wydawnictwo UMCS.
- Puzynina J., 1992: *Język wartości*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Robin R., 1980: „Badanie pól semantycznych”. W: M. Głowiński, red.: *Język i społeczeństwo*. Warszawa.

DISC, 1997: *Dizionario Italiano Sabatini Coletti*. Firenze, GIUNTI.

www.corriere.it
www.lastampa.it
www.repubblica.it

Aleksandra Żłobińska-Nowak

Université de Silésie

Katowice

La notion du verbe locatif trivalenciel, structure sémantico-syntaxique et nucléarité du lieu — le cas de *monter* / *subir*

Abstract

The following paper discusses the notion of three arguments locative verb based on some linguistic studies chosen by the Author. It is an attempt to present different kinds of difficulties we may find in the case of nuclearity of the locative argument. Our aim is also to show how the syntactic-semantic structure of this type of verb imposes special requirements, fulfilled by a small number of uses. The French locative verb *monter* and its Spanish equivalent *subir* provided valuable examples to the study that has been conducted.

Keywords

Three arguments locative verb, nuclearity of the locative argument, syntactic-semantic structure, French locative verb *monter*, Spanish locative verb *subir*.

Nous nous proposons dans ces pages de définir et de décrire le verbe locatif trivalenciel tel que est présenté dans les travaux linguistiques choisis ainsi que d'en analyser la fréquence d'emploi à l'exemple du verbe français *monter* et son équivalent espagnol *subir*. Dans un premier temps, nous allons faire quelques considérations sur la notion de la construction locative et son type spécifique — la construction trivalencielle, nous nous pencherons aussi sur le problème majeur des verbes locatifs, à savoir la nucléarité du lieu. Dans un deuxième temps, nous examinerons en détail les contextes trivalenciels du verbe analysé et le mécanisme de leur fonctionnement.

Une construction est dite locative lorsque l'un des actants qui entrent dans sa composition est un lieu.

Le type des verbes dits locatifs trivalenciels peut se caractériser moyennant le critère de la nucléarité du lieu qu'ils requièrent dans leur entourage ou la possibilité de l'interrogation en *où* ou *d'où*. Une telle construction correspond à la structure $N_0 V N_1 \text{ prép } N_2$ où l'élément prép N_2 introduit un actant locatif.

Il reste toutefois difficile de retrouver un complément de nature locative dans tous les emplois verbaux liés au mouvement attendu que certains d'entre eux l'évitent fréquemment, dont à titre d'exemple :

- (1) *Je monterai sa valise.*
- (2) *Il a sorti le couteau.*

Dans (1) nous n'avons pas de précision du lieu de destination, dans (2), au contraire il manque le lieu d'origine.

Le complément locatif constitue un trait facultatif dans le cas des verbes spatiaux. Cette présence facultative résulte de deux situations possibles opposées qui spécifient chaque emploi verbal à caractère locatif :

1. manque de nucléarité du lieu :

- (3) *Nous avons suivi un convoi funèbre [dans la rue / Ø].*

l'existence ou la non-existence du Nloc est possible sans perturber le message.

2. nucléarité maximale :

- (4) *Pour ouvrir la porte de son appartement, mon voisin a introduit la clé [dans la serrure].*

où le complément locatif est tellement prévisible que son expression paraît artificielle voire facultative.

À part ce type de structures phrastiques, il existe celles qui :

— induisent le lieu en tant que complément obligatoire et dont le verbe spatial ne peut se passer afin que le message reste compréhensible :

- (5) *Jean mettra son parapluie [dans la voiture].*

Sans cela nous pourrions inférer de cette phrase que Jean mettrait son parapluie sur lui-même.

— incorporent le locatif dans la racine verbale et par conséquent une éventuelle expression du complément recevrait automatiquement une lecture redondante :

- (6) *Demain il enterrera son trésor. (enterrer = mettre dans la terre)*

Ceci n'empêche que, pour l'emploi avec une racine verbale complexe, la précision du complément locatif serait possible dans deux cas de figure :

— le locatif servirait à introduire une information pertinente, d'ordre rhématique :

(7) *C'est dans le jardin qu'il enterrera son trésor demain.*

— on aurait affaire à un emploi figuré :

(8) *Jacques s'enterrerait vivant dans un couvent.*

Exigé ou non, le complément locatif dans tous les emplois sauf (3) fera partie de la nucléarité verbale ou parfois même « ultranucléarité » comme dans (7) et (8), l'exemple (3) appartenant à des emplois où le Nloc est considéré en tant que périphérique.

M. Sénéchal et D. Willems (2007) dans leur article *Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs* en se proposant la tâche de dresser une liste de verbes locatifs trivalenciels, ont remarqué que les travaux linguistiques traitant de ce problème offrent le plus souvent les emplois qui répondent au moins à deux critères définitionnels :

— la structure $N_0 V N_1 \text{Prép } N_2 \text{loc}$;

— le sens causatif : dans le cas des verbes trivalenciels locatifs la causativité est à retrouver dans la paraphrase *faire que + Verbe* :

$N_0 V N_1 \text{Prép } N_2 \text{loc} = N_0 \text{ faire que } N_1 \text{ être / ne plus être / aller / se trouver...}$
 $\text{Prép } N_2 \text{loc}$

(9) *Elle mettra la voiture au garage.*

(10) *Fatigué, l'enfant a posé sa tête sur un oreiller et s'est vite endormi.*

(11) *Nous avons envoyé la lettre en France.*

Le critère de nucléarité n'est pas aisé à contrôler et est susceptible d'engendrer des sous-entendus cf. par exemple les verbes à locatif implicite : *bannir une mauvaise pensée* (sous-entendu : *de son esprit*).

On peut même observer que cette difficulté est due à la spécificité de la construction trivalencielle pour laquelle le troisième argument n'a pas le status qui soit toujours fixe, en comparant son caractère avec celui de la structure bivalencielle où il est très souvent nécessaire pour garder le sens du verbe, comme le remarquent A. Lacheret-Dujour et M. Sénéchal (2007 : 2).

Tenant compte du fait que la présence nucléaire du locatif est difficile à déterminer sans examen approfondi de la solidité du lien entre le verbe et le complément de ce type et soulignant que l'interrogation en *où* n'est pas le seul moyen qui sert à indiquer un locatif (il y a aussi des interrogations en *prép + quoi*), M. Sénéchal et D. Willems ont tiré de ces difficultés quelques profils significatifs :

— locatif nucléaire constituant une réponse naturelle à la question en *où* dont l'expression est indispensable :

(12) *Elle a placé sa petite-fille à sa droite.*

— locatif nucléaire qui se prête difficilement à l'interrogation en *où* :

(13) *Il faut couler du plomb dans le joint.*

La question en *prép + quoi* serait beaucoup mieux appropriée à ce type d'emploi. Ce profil correspond surtout à des domaines techniques, entraîne des classes d'objets spécifiques constituant une restriction de sélection aux noms N_1 et N_2 et impose une préposition fixe. Par conséquent, les emplois locatifs ne peuvent que satisfaire rarement à toutes ces exigences.

— ultranucléarité pour les emplois où le locatif se trouve déjà dans le sémantisme du verbe spatial ou est présent dans sa racine et reçoit de ce fait un caractère facultatif :

(14) *On a emprisonné les conjurés dans un fort sans jugement.*

— locatif non nucléaire mais susceptible de répondre à la question en *où*. Ce complément prépositionnel locatif, introduit au moyen d'une préposition, ne fait pas partie inhérente de la structure argumentative du verbe et peut être supprimé ou déplacé :

(15) *Les enfants regardent la télé dans le salon.*

— locatif N_2 nucléaire mais n'étant pas une réponse naturelle à l'interrogation en *où*. Tel est le cas des emplois dans lesquels nous ne pouvons pas qualifier le syntagme prépositionnel de lieu. Il s'agit surtout des localisations abstraites qu'il est difficile de situer dans l'espace :

(16) *Qui n'a jamais songé à monter en épingle l'intelligence de Poincaré ou de Clemenceau, celle de Caillaux ou de Briand ?* (Mauriac)

(17) *La presse a monté en épingle son histoire.*

où *monter qqch en épingle* équivaut à « le mettre en évidence, en relief ».

Les emplois verbaux des deux derniers profils ont été exclus par M. Sénéchal et D. Willems dans l'établissement d'un inventaire de verbes locatifs trivalenciels comme les moins représentatifs pour ce groupe.

Pour analyser davantage le problème de nucléarité du verbe, nous pouvons recourir aux travaux de J.-P. Boons (1985) où l'auteur distingue deux types de compléments prépositionnels :

— compléments de phrase,

— compléments de verbe permettant d'explicitier syntaxiquement les arguments d'un prédicat sémantique. Ce type de complément porte le nom de nucléaire et se distingue des compléments non nucléaires, circonstanciels caractérisant les

arguments qui ne font que s'ajouter au champ appartenant au prédicat, lui étant toujours extérieurs.

Ainsi, les compléments de phrase dans les constructions basées sur les verbes locatifs sont ceux qui représentent les circonstanciels de lieu et correspondent à ce qui constitue le fond d'un procès dans son déroulement :

(18) *Je l'ai goûté au restaurant.*

où le verbe *goûter* n'exige pas de par sa nature de locatif.

J.-P. Boons démontre encore que la nucléarité d'un verbe locatif est liée étroitement au concept de corrélat de lieu. Le corrélat de lieu renvoie à une chose située par rapport à ce lieu. Dans le cas de complément circonstanciel le corrélat équivaut aux sous-phrases tout entières :

(19) *Je l'ai goûté ; cela [représentant toute la phrase] s'est passé au restaurant.*

Si le complément est nucléaire c'est le syntagme nominal qui jouera le rôle de ce corrélat :

(20) *Jean marche sur la route.*

Jean (marche) (sur la route) — Jean est le corrélat de lieu.

La nucléarité d'un verbe locatif peut s'expliquer également à l'aide d'un autre argument selon lequel les emplois locatifs impliquent non seulement un complément de lieu mais aussi précisent le type de celui-ci (J.-P. Boons, 1985 : 204) :

(21) *monter qqch sur une colline, au sommet d'un col <lieu> : <lieu situé plus haut que le lieu d'origine>*

Parfois dans une seule phrase il est possible de tomber sur un complément circonstanciel de lieu en outre d'un complément nucléaire :

(22) *Pierre a monté ses bagages dans sa chambre, au cinquième étage de l'hôtel.*

Chaque verbe locatif active une relation locative entre deux arguments au moins (J.-P. Boons, 1987 : 5—6). Les trivalenciels en impliquent un autre supplémentaire et permettent d'indiquer un déplacement d'un objet ou d'une personne (N_1) d'un lieu d'origine (L_1) à un lieu de destination (L_2). Notons que pour certains verbes locatifs, la restitution de ce double complément à caractère locatif L_1 et L_2 est possible au sein d'une seule phrase, pour d'autres non. Nous en parlerons plus ci-dessous.

Les emplois locatifs ainsi que ces trois étapes du déplacement ont permis à M. Sénéchal et D. Willems de déterminer quatre classes d'hyperonymes verbaux en adoptant le critère de fréquence des verbes polysémiques locatifs :

1. type *mettre* : N_0 *mettre* N_1 *prép* N_2
pas de lieu d'origine, lieu de destination obligatoire
2. type *enlever* : N_0 *enlever* N_1 *prép* *DE* N_2
pas de lieu de destination, lieu d'origine obligatoire
relation inverse à celle du verbe *mettre* et semblables
3. type *transférer* : N_0 *transférer* N_1 *prép* *DE* N_2
lieux d'origine et de destination sont connus, au cas où un de ces deux lieux est implicite on focalise le lieu explicité :

(23) *Si l'hiver est dur on importera le bois de la Norvège* — on focalise le lieu d'origine.

(24) *L'employé apporte son bulletin de salaire au secrétariat* — on focalise le lieu de destination.

En cas de présence de ces deux lieux est focalisé le passage entre eux :

(25) *Elle conduit l'enfant de chez sa grand-mère à l'école.*

Nous pouvons à cette occasion remarquer facilement qu'il y a une différence entre les traits caractéristiques, typiques pour les emplois des verbes tels que *mettre*, *enlever* et ceux du type *transférer*. Cette dissimilitude résulte de la possibilité ou de l'impossibilité d'indiquer le double locatif. Seuls les emplois du type *transférer* rendent possible l'explicitation du double locatif et autorisent ce type de construction (p.ex. qqn N_0 conduit qqn N_1 d'un lieu L_1 à un lieu L_2).

Tous les verbes faisant partie de ce groupe entraînent un déplacement de N_1 mais parfois les verbes du type *transférer* supposent aussi le déplacement de N_0 (p.ex. *avancer*). Néanmoins, dans certains cas, ce déplacement n'est pas possible (p.ex. *envoyer*, *jeter*) (M. Sénéchal, D. Willems, 2007 : 103).

Ainsi les auteurs sont-ils arrivés à une subdivision de cette classe en :

- verbes du type *transporter*, dans le cas desquels le sujet effectue un déplacement avec l'objet et la restitution d'un double locatif est possible ;
- verbes du type *envoyer*, dans le cas desquels le sujet n'entre pas dans le processus de déplacement et par suite la restitution d'un double locatif devient difficile, même impossible.

La dernière classe verbale :

4. regroupe les verbes du type *laisser* : N_0 *laisser* N_1 *prép* N_2
où le lieu d'origine doit être obligatoirement connu, aucun déplacement n'est prévu. Ce type est considéré comme antonymique aux trois précédents.

(26) *J'ai laissé mon chien dans une pension canine.*

Dans leur article, M. Sénéchal et D. Willems ont proposé, prenant comme point de départ les critères de quatre classes hyperonymes de verbes locatifs décrits ci-dessus, un classement de 167 verbes dont certains se trouvent à l'intersection d'au moins deux classes. Ce fait constitue la preuve de ce que parfois les verbes locatifs ayant la même forme peuvent présenter une polysémie interne au déplacement, comme le remarquent les auteurs.

Sous l'hyperonyme *mettre* ont été classés 98 entrées, dont, entre autres, les verbes tels que *appliquer, appuyer, déposer, engager, introduire, ranger, etc.*, sous *enlever*: *bouger, extraire, tirer, etc.*, sous *transférer*, pour le type *transporter*: *avancer, entraîner, reporter, etc.*, pour le type *envoyer*: *apporter, balancer, lâcher, rejeter, etc.* et sous l'hyperonyme *laisser* les verbes comme: *boucler, clouer, murer, etc.*

Cette tâche de classement a été effectuée à la base des données lexicographiques provenant du *Petit Robert électronique*. M. Sénéchal et D. Willems (2007: 105).

Nous allons maintenant passer à l'analyse des emplois trivalenciels du verbe français que nous avons choisi et de son équivalent espagnol. Cette analyse se fondera sur les indications proposées dans les travaux cités ci-dessus. Nous allons examiner brièvement le rôle des éléments de structures syntaxiques de ce verbe-là.

Le verbe *monter*, selon M. Sénéchal et D. Willems (2007: 105), se trouve dans les classes des hyperonymes *transporter* et *envoyer* (les deux étant des sous-types de l'hyperonyme *transférer*).

Voyons quelques exemples trivalenciels de *monter* en français et de *subir* en espagnol que nous avons soumis à l'analyse.

Monter dans le type de *transporter*:

X — [ANM] — **monter** — Y — [CONC] (— *de* — Z — [CONC <lieu>]) (— *à/dans* — I — [CONC <lieu>])

- (27) *Je suis chargé de monter les bagages de chaque voyageur à sa chambre d'hôtel.*
 (28) *Il montera le café de la cuisine à sa chambre.*
 (29) *Les paysans montent l'eau du puits.*
 (30) *Ils ont tout de suite monté les bouteilles de vin de leur cave.*
 (31) *Le garçon vous montera votre petit déjeuner.*

Le double complément locatif peut apparaître dans toutes ces phrases comme dans (28), cependant il arrive souvent que certaines, telles que (29), (30) explicitent le lieu d'origine tandis que dans d'autres est souligné le lieu de destination (27) ou encore qu'aucun de ces deux locatifs ne soit mentionné (31).

De plus, l'exemple (31) met en évidence la possibilité d'apparition de complément d'objet direct dans la construction *monter qqch à qqn*, les traces du locatif

qui n'est pas explicite se trouvent cachées sous ce complément sous la forme du pronom personnel *vous*. Le *petit-déjeuner* sera donc monté au lieu dans lequel séjourne son destinataire.

Les emplois du type trivalenciel pour le verbe espagnol *subir* sont souvent omis dans les définitions des dictionnaires que nous avons choisis : *Clave — diccionario del español actual* (CLAVE), *Diccionario de la Lengua Española — Real Academia Española* (DRAE), *Diccionario de uso del Español — María Moliner* (DMM), *Gran diccionario de uso del Español Actual* (GDUES), *Diccionario Salamanca de la lengua española* (DS).

Dans le DS la plupart des emplois sont construits à la base de la structure bivalencielle locative qui accentue soit le L_1 soit le L_2 ou seulement la manière du déplacement :

pasar <una persona o un animal> [de un lugar] a [otro superior o más alto]
(DS) :

(32) *Pedro subió al piso principal.* (L_2)

(33) *La niña subió del sótano.* (L_1)

(34) *El anciano subió en ascensor.* (seule la manière du déplacement est indiquée)

(35) *Debes subir por la escalera hasta el descansillo.* (L_2 et la manière du déplacement)

Cependant, en nous appuyant sur le moteur de recherche *Google*, nous avons trouvé quelques contextes qui montrent l'existence de la structure à trois actants mentionnés ou non comme en français d'ailleurs. Pour ce faire nous nous sommes servie des exemples français (32—35) en cherchant les correspondants qui y ressemblent en espagnol là où nous avons affaire au lieu d'origine ou de destination.

Subir dans le type de *transporter* :

X — [ANM] — **subir** — Y — [CONC] (— *de* — Z — [CONC <lugar>]) (— *a/en* — I — [CONC <lugar>])

(36) *Le subió el desayuno al cuarto.* (L_2 sans L_1 , complément d'objet indirect supplémentaire)

(37) *El burrito sube las botellas de agua a los pies de la muralla.* (L_2 sans L_1)

(38) *La bomba sube el agua del pozo profundo a los estanques de almacenamiento.* (L_1 et L_2)

Il faut souligner que les exemples trouvés font une vraie exception. Si le verbe *subir* fonctionne dans le sens de *transporter* ceci est très rare et dans la majorité des cas est donné uniquement le lieu de destination. En outre, en guise d'explica-

tion, l'exemple (38) ne devrait pas être classé sous le même schéma syntaxico-sémantique vu que son sujet n'est pas un animé.

Contrairement au verbe *transporter*, le type *envoyer* impose une condition de nature sémantique, à savoir celle selon laquelle la personne qui remplit la fonction de l'agent du mouvement n'effectue pas le mouvement avec l'objet soumis à cette action-là. C'est une partie de son corps qui remplit la fonction du moteur de l'action, le plus souvent ses mains. Dans le cas précédent des verbes tels que *transporter* l'agent subissait, lui aussi, le déplacement.

La construction syntaxico-sémantique pour le groupe des verbes du type *envoyer* reste sans changements.

Monter dans le type d'*envoyer* :

Cette fois-ci ce sont les dictionnaires français qui manquent d'exemples pour ce type d'emploi. Sur *Google* nous avons trouvé, en basant sur les emplois espagnols cités ci-dessous, un contexte répondant aux exigences sémantiques et syntaxiques de la structure. Ceci n'empêche qu'il y en aurait d'autres qui ne nous sont pas venus à l'esprit au cours de cet article :

(39) *Il monte ses chaussettes jusqu'aux genoux.* (L_2 explicite, pas de L_1)

On peut également s'imaginer une phrase française qui corresponde à la phrase espagnole (42) :

(40) * *Jean a monté cette belle figurine à l'étagère pour que l'enfant ne la casse pas.*

Mais les natifs de langue française dans cette phrase-là emploieraient au lieu de *monter* le verbe *mettre en hauteur* ce qui sonnerait beaucoup plus naturel. La phrase (40) avec *monter* serait considérée comme aberrante.

En voilà la raison pour laquelle nous n'avons pas trouvé de variantes de cet emploi dans aucun dictionnaire ni dans les bases de données sur Internet.

Voyons encore à la fin les exemples du verbe *subir* dans le type d'*envoyer* dont nous venons de parler ci-dessus :

levantar o llevar hacia arriba <une persona> [a otra persona o una cosa] (DS) :

(41) *Subimos las persianas para que entrara la luz.* (pas de L_1 ni L_2 explicites, cependant théoriquement possibles)

poner en un lugar o en una posición superiores (CLAVE) :

(42) *Sube la figura al estante de arriba para que no la rompa el niño.* (L_2)

- (43) *Súbete los calcetines, que los llevas enrolladas en el tobillo.* (L_2 n'est pas donné, nous pouvons inférer de cet exemple qu'il se situe plus haut que L_1 *el tobillo*)

poner <una persona> [a otra persona o una cosa] en [un vehículo] o sobre [una caballería] (DS) :

- (44) *El mozo subió las maletas al tren.* (L_2)

L'exemple (44) peut être compris de deux façons : celui qui monte les bagages monte dans le train simultanément (type verbal *transporter*) ou bien il monte les bagages en les passant à quelqu'un par la fenêtre ce qui n'implique pas son déplacement, seules ses mains effectuent le mouvement (type verbal *envoyer*).

Même si la construction trivalencielle du verbe locatif *subir* en espagnol est exceptionnellement rare, il arrive que les trois arguments apparaissent avec sa forme pronominale dans les emplois figurés (DS) :

- (45) *A Luis se le ha subido el cargo a la cabeza.*
= *envanecer <un cargo o el dinero> a una persona*
- (46) *Se le subió el cava a la cabeza después de tomar varias copas.*
= *poner una <bebida alcohólica> borracha a una persona*

Conclusion

Les analyses de la notion du verbe locatif trivalenciel font voir clairement qu'il n'est pas facile de déterminer ce type d'emploi tant du point de vue de la nucléarité de son argument à caractère locatif que des exemples tirés des définitions de dictionnaire qui pourraient le représenter. Ceci devient encore plus difficile pour le verbe espagnol *subir*.

Rarement, pour ne pas dire jamais, est explicité dans les langues française et espagnole le double locatif des verbes *monter / subir*. Là où son emploi est possible, le lieu d'origine et le lieu de destination sont très souvent employés alternativement, l'un au détriment de l'autre.

Nous pouvons oser dire que l'économie linguistique bloquera souvent l'apparition du troisième ou quatrième argument surtout dans le cas des verbes locatifs où le contexte spatial, non-linguistique peut en jouer la fonction.

Références

- Boons J.-P., 1985 : « Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles ». *Linguisticae Investigationes*, **9** : 2, 195—267.
- Boons J.-P., 1987 : « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs ». *Langue Française*, **76** : *Expression du mouvement — Claude Vandeloise*, 5—58.
- Borillo A., 1988 : « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne ». *Cahiers de grammaire*, **13**, 1—22.
- Borillo A., 1998 : *L'espace et son expression en français*. Paris, Ophrys.
- Borillo A., 2000 : « Le complément locatif et le genre descriptif ». In : *Studia Linguistica in Honorem Lilianae Tasmowski*. Padova, Unipress, 85—95.
- Lacheret-Dujour A., Sénéchal M., 2008, sous presse : « Comment évaluer la nucléarité du lieu dans les constructions locatives ? Les indices prosodiques à la rescousse des critères syntaxico-sémantiques ». In : *Actes CERLICO, Nantes, juin 2007*. Disponible sur : <http://www.lacheret.com/Xinha/UPLOAD/20.Lacheret-Senechal-Cerlico-2007.pdf>
- Sénéchal M., Willems D., 2007 : « Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs ». *Langue Française*, **153**, 92—110.

Dictionnaires

- Clave — diccionario del español actual*, 1997. Madrid, Ediciones SM.
- Diccionario de la Lengua Española*, 1997. Madrid, Real Academia Española, Editorial Espasa Calpe.
- Diccionario Salamanca de la lengua española*, 2006. Dirección J. Gutiérrez Cuadrado. Madrid, Santillana Educación.
- Dobrzyński J., Kaczuba I., Frosztęga B., 1991 : *Grand dictionnaire français-polonais*. T. 1—2. Warszawa, WP.
- Gran diccionario de uso del Español Actual*, 2001. Dirección Dr. Aquilino Sánchez. Madrid, SGEL, S.A.
- Grand Larousse de la langue française en six volumes*, 1971. Direction L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey. Paris, Larousse.
- Larousse dictionnaire de français 35 000 mots*, 1986. Direction J. Dubois. Paris, Larousse.
- Le Robert électronique*, version Windows 1.4.
- Moliner M., 1994 : *Diccionario de uso del Español*. Madrid, Editorial Gredos.
- Trésor de la Langue Française informatisé* (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/> ; atilf.atilf.fr/tlf.htm)

Sources Internet

- www.google.pl
www.wordreference.com

W ostatnim czasie
nakładem
Wydawnictwa Uniwersytetu Śląskiego
ukazały się następujące publikacje z dziedziny językoznawstwa romańskiego:

„Neophilologica”. Vol. 20: *Études sémantico-syntaxiques des langues romanes*. Sous la
rédaction de Wiesław Banyś.

Katarzyna Kwapisz-Osadnik: *Le verbe français dans un cadre cognitif*.

Projekt okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Redaktor
BARBARA MALSKA

Redaktor techniczny
MALGORZATA PLEŚNIAR

Korektor
WIESŁAWA PISKOR

Copyright © 2009 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550 (wersja drukowana)
ISSN 2353-088X (wersja elektroniczna)

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIwersYTETU ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 100 + 50 egz. Ark. druk. 9,5. Ark. wyd.
12,5. Papier offset, kl. III, 90 g Cena 19 zł (+ VAT)

Łamanie: Pracownia Składu Komputerowego
Wydawnictwa Uniwersytetu Śląskiego
Druk i oprawa: SOWA Sp. z o.o.
ul. Hrubieszowska 6a, 01-209 Warszawa

Cena 19 zł

Neophilologica 21

**ISSN 0208-6336
ISSN 2353-088X**